L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1224 - VENDREDI 28 JUIN 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Votre partenaire de manutention

NOUVEAU TELESCOPIC

NOUVEAU MOTEUR ecomax



: JCB AGRI, 31 modèles de 49 à 145 cv.

JCB AGRI La Puissance d'un Leader

Votre concessionnaire JCB AGRI de l'Yonne, de l'Auxois et le Châtillonnais et ses agents

B.S.A. 89 - Cussy-les-Forges 03 86 33 11 24

BOUCHERON sas Lézinnes 03 86 75 63 22

OUANNE AGRI Ouanne 03 86 47 65 87

Manifestation des éleveurs à Paris



Photo: DR

Paris gagné !

Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu des vaches et des brebis sur l'Esplanade des Invalides à Paris. Le 23 juin, plus de 10 000 éleveurs ont défilé dans le calme et la bonne humeur de Montparnasse aux Invalides, pour défendre leur métier et leur avenir. En tête les tracteurs ouvraient la marche, suivis par une centaine d'animaux, vaches (de race Charolaise, Limousine, Salers, Aubrac, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise), ovins, porcs, chevaux de trait... Derrière, les agriculteurs.

page 03

Côte d'Or

› Tornade dans le Châtillonnais

Le ciel est devenu fou



Nièvre

› Emplois d'avenir

Le secteur agricole recrute aussi



Yonne

› Violents orages dans l'Auxerrois



Le temps des cerises ne chante plus

Encarté avec cette édition: dépliant Sureau Ahgriculture.



LELY WELGER

RP 415 • RP 445 • RP 535

PICK-UP 2,25 M. + DE DENSITÉ + DE DÉBIT

Sans chemin de came

3 rouleaux démarrage de balles



GAMME 500

*sous réserve d'acceptation du dossier

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL sur machines en stock

GAMME 400 garantie 2 ans

LELY

G. BUCHEZ

Secteurs : Corbigny - Autun - Luzy Moulins Engilbert - Bazolles 03 86 20 17 38

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre…
• Les prévisions météo
03 • Manifestation: l'Égypte demande l'aide de la France
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Tornade dans le Châtillonnais: le ciel est devenu fou
05 • Bienvenue à la ferme: les innondations ont touché toutes les productions
06 • Val de Saône: *«Les crues, on ne les compte plus»*
07 • Protection de l'eau: une réglementation difficle à capter
08 • Coopérative de déshydratation: un exercice de haute voltige
09 • Territoires: de nouveau une station service dans le canton de St Seine

Nièvre
10 • Mobilisation syndicale: 120 éleveurs nivernais battent le pavé parisien
11 • Rencontres agronomiques Axéréale : le plein d'innovations pour 1000 agriculteurs
12 • Visite: Les Actrices nivernaises reçues à Liège
13 • Chambre d'agriculture: visite des essais "Grandes cultures"
14 • Emplois d'avenir: le secteur agricole recrute aussi

Yonne
15 • Arboriculture: le temps des cerises ne chante plus
16 • Manifestation du 23 juin: Veaux, vaches, cochons…à la conquête de Paris
17 • Soumaintrain: sur la route de l'IGP...
• Fleurissement: à l'école des jardins
18 • 60ème anniversaire de la MFR de Gron: au jardin des souvenirs...

Bourgogne
19 • FRSEA Bourgogne: un échelon régional stratégique à plus d'un titre
22 • Énergie & territoires: une transition pour rebondir
23 • 4 pages spéciales MSA Direct

Info Services
28 • Firmes et machinisme
30 • Cours et marchés
32 • Petites annonces
35 • Annonces légales
39 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Mobilisation collective pour l'agro-écologie»

Lancement de l'appel à projets

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, lance l'appel à projets «Mobilisation collective pour l'agro-écologie» à destination des structures représentant ou constituant un collectif d'agriculteurs.
La dotation nationale de l'appel à projets s'élève à 2,5 millions d'Euros. Il vise à soutenir, à hauteur d'un maximum de 100 000€ chacun, des projets qui devront être au service de l'agro-écologie pour la rendre accessible au plus grand nombre et permettre aux agriculteurs, accompagnés par les acteurs du développement agricole et rural, de construire des systèmes agro-écologiques adaptés à leurs exploitations et à leurs territoires.
En s'inscrivant dans le cadre de la démarche «Produisons autrement», l'appel à projets a notamment pour ambition de préparer la mise en place des GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental), en appuyant et en amplifiant la diffusion de formes d'agriculture performantes sur les plans économique et environnemental.
A titre d'exemples, l'action pourra concerner les thèmes suivants : conservation des sols, autonomie fourragère, diversification des assolements, combinaison des productions (agro-sylvo-pastoralisme)…
Pour cet appel à projets, les structures candidates sont invitées à se renseigner et à déposer leur dossier auprès de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne **avant la date limite de dépôt fixée au 1er septembre 2013**.
Atteniton : Pour qu'une dépense soit éligible, elle devra avoir eu lieu après la date de signature de l'arrêté ministériel attributif et le paiement correspondant devra avoir été effectué après le 1er janvier 2014.

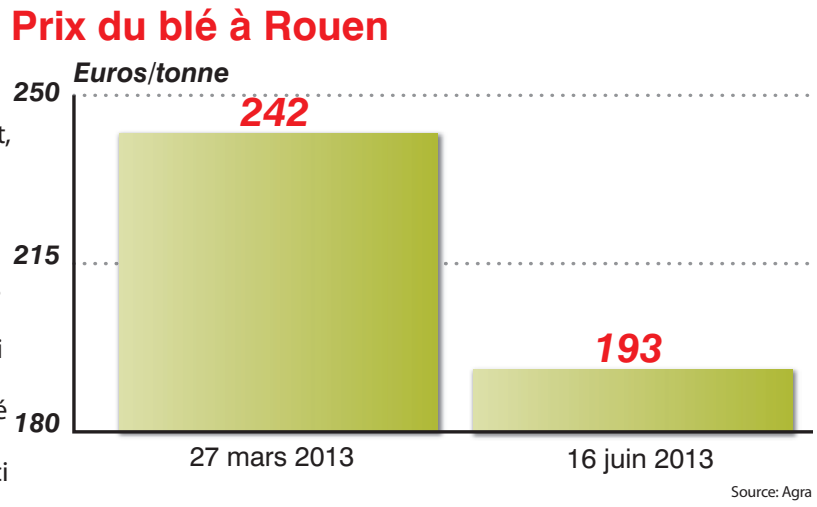
Pour en savoir plus et télécharger le dossier de candidature :
• site Internet de la DRAAF de Bourgogne : http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/appela-projets-mobilisation ;
• site Internet du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : http://agriculture.gouv.fr/appels-a-projets.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE LA DRAAF DE BOURGOGNE

enchiffre

Prix du blé : le reflux

A la faveur des perspectives favorables de récolte et d'une certaine reconstitution des stocks, les prix des grandes cultures, du blé essentiellement, ont marqué un net reflux.
Le marché, rendu Rouen, est sensiblement en-dessous de 200 euros la tonne contre près de 50 euros de plus il y a moins de trois mois. Ceci rend plus prudents les céréaliers pour qui l'opportunité d'une caisse de solidarité avec les éleveurs a été repoussée. Même si le principe de la CVO a été admis et celle-ci considérée comme des fonds privés, par la cour de justice de l'UE. Bien des observateurs restent optimistes cependant, vu du point de vue des céréaliers et sont persuadés de revoir les cours rapidement repasser au-dessus des 200 euros la tonne.



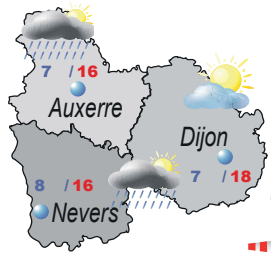
Source: Agra

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 28 juin au 07 juillet*

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 28 Juin

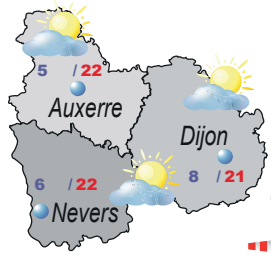


Perturbé
Des averses et quelques éclaircies en perspective pour ce vendredi. Les vents seront faibles.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Irénée
Soleil : 06:21 - 21:54
Lune : 00:29 - 12:29

Samedi 29 Juin

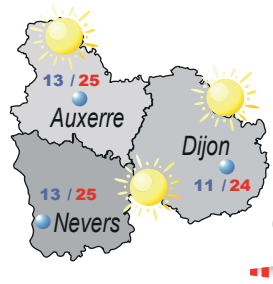


Belle journée
Un temps agréable et bien ensoleillé, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents resteront faibles.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Pierre / Paul
Soleil : 06:22 - 21:54
Lune : 00:58 - 13:37

Dimanche 30 Juin



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Martial
Soleil : 06:22 - 21:54
Lune : 01:27 - 14:43

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er au Mercredi 3 Juillet :
De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 17 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 4 au Dimanche 7 Juillet :
Un temps agréable et ensoleillé s'annonce pour cette période.
Vents : Nord-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 17 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Manifestation

La démonstration de force des éleveurs

Ils étaient plus de 10 000 à arpenter le pavé parisien, dimanche, pour exprimer leurs doléances : prix non rémunérateurs, surcharge administrative, et alerter l'opinion publique sur les risques qu'elle court si l'alimentation est livrée à la concurrence internationale.

Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu des vaches et des brebis sur l'Esplanade des Invalides à Paris. Le 23 juin, plus de 10 000 éleveurs ont défilé dans le calme et la bonne humeur de Montparnasse aux Invalides, pour défendre leur métier et leur avenir. En tête les tracteurs ouvraient la marche, suivis par une centaine d'animaux, vaches (de race Charolaise, Limousine, Salers, Aubrac, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise), ovins, porcs, chevaux de trait... Derrière, les agriculteurs.

Ils étaient nombreux à porter une marinière verte pour signifier que l'agriculture peut participer au redressement productif cher au Gouvernement. Qu'ils soient producteurs de moutons, de porcs, de lait ou éleveurs de bovins viande, ils souffrent tous des même maux comme le soulignaient un certain nombre de pancartes. *«Prix du lait : la grande distribution nous trait»* en tête du cortège, *«avant j'avais un revenu, mais ça c'était avant»*, ou encore, *«un élevage qui ferme, c'est sept emplois en moins»*. Dès le départ les représentants des éleveurs n'ont pas manqué de rappeler l'équation de l'élevage français : l'incapacité à répercuter dans les prix de vente l'augmentation des coûts de production, l'empilement des contraintes administratives qui brime les exploitations au quotidien et le bras de fer épuisant avec les industriels et la grande distribution. *«L'élevage est en danger»*, a prévenu le président de la FNSEA, Xavier Beulin et la France aussi, *«en danger de céréalisation, ce qui ne correspond pas au modèle que les Français souhaitent»*.


Plus de 10 000 éleveurs ont pris position sur l'Esplanade des Invalides.

Nos assiettes menacées...

Mais en venant à Paris, les éleveurs voulaient aussi délivrer un message aux Parisiens et à l'opinion publique, celui de l'avenir leur métier. *«Dans quel métier accepte-t-on un système qui fait travailler à perte. Ceux qui sont en charge de l'alimentation, sont ceux qui tirent la langue»*, à cause de la grande distribution qui pressure ses fournisseurs, s'inquiète François Thabuis, le président des JA. Avant d'en appeler à la loi pour rétablir des *«négociations équitables»*. Xavier Beulin, lui, réclame la généralisation de l'étiquetage, *«viande de France»* dans les grandes surfaces pour contrer les importations déloyales. Avant d'interpeller aussi les autorités publiques *«sur la surenchère réglementaire»*, les installations classées, la directive Nitrates, les bassins d'alimentation de captage, les prédateurs, la taxe transport à venir ou la future fiscalité écologique qui n'annoncent rien de bon pour l'agriculture. Sans oublier les négociations de la Pac et surtout les négociations bilatérales qui s'ouvrent entre l'Union européenne et les États Unis, qui pourraient nous amener *«du maïs OGM, du poulet au chlore et de la viande aux hormones»* dans nos assiettes.

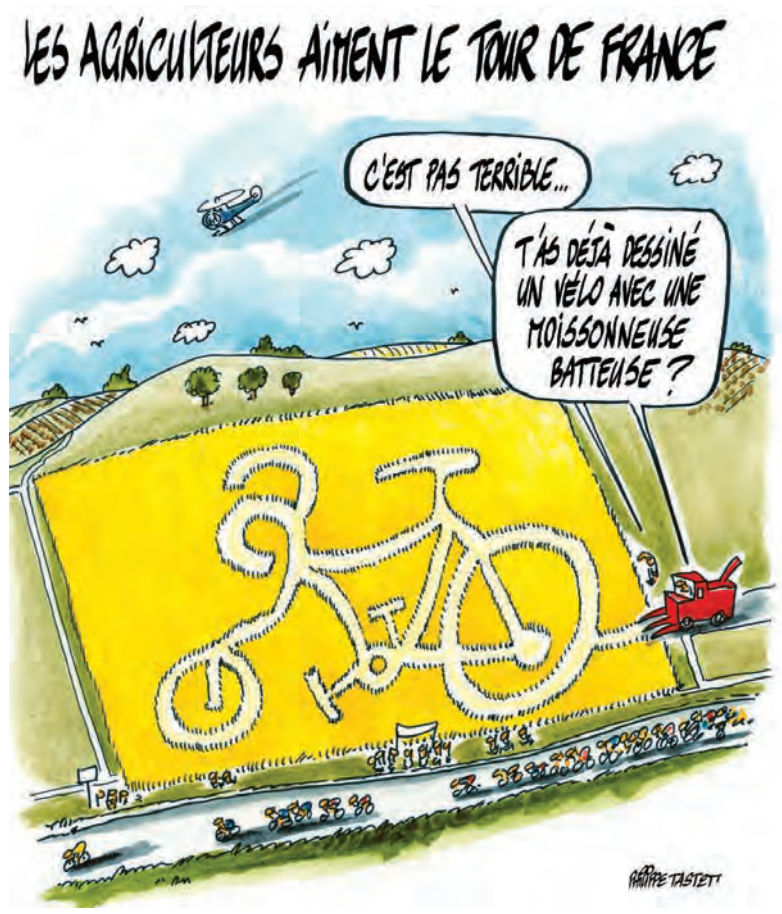
Le message sera-t-il entendu par les Pouvoirs Publics ? En tout cas François Hollande s'est engagé à recevoir le président de la FNSEA accompagné de tous représentants de l'agriculture française: Chambres d'agriculture, Crédit, Coopération et Mutualité, début juillet.

L'après-midi, les Parisiens ont été invités à déguster les nombreux produits mis à leur disposition et à partager là de la viande de bœuf mise à la broche, ailleurs pas moins de 50 mètres de barbecues divers et variés. 10 000 sandwiches auront été distribués aux citadins venus en famille échanger, discuter et prendre des centaines de photos des animaux et des agriculteurs réunis sur une esplanade transformée pour une journée en véritable Salon de l'agriculture en plein air.

Et maintenant ? Ce qu'il faut en retenir

La date du 23 juin n'a pas été choisie au hasard, explique Jean-Pierre Fleury au lendemain de la manifestation. Le marathon final pour la Pac a commencé le 24 juin. Il fallait donc prendre date et pointer fortement les dysfonctionnements et les points d'alerte. «*La France a tout à perdre dans ce jeu de dupes*», souligne le responsable professionnel qui rappelle l'intransigeance des normes européennes pour les éleveurs comparé au laxisme des instances européennes et «au laisser aller des responsables politiques» lorsqu'il s'agit de laisser entrer de la viande d'importation. «*La crédibilité du gouvernement et du ministre de l'Agriculture, va dépendre de la rédaction de la loi sur la consommation. On verra alors si la majorité actuelle va enfin se soucier de préserver le revenu des producteurs*». «*Jusqu'à présent, tous les gouvernements, tous partis confondus, se sont révélés impuissants (ou complices?) face au très médiatique Michel Édouard Leclerc qui détient quand même le record des marges les plus importantes parmi les grands distributeurs*». «*Nous attendons maintenant que la majorité comme l'opposition assument enfin leurs responsabilités et au travers de cette loi fassent en sorte d'équilibrer les relations commerciales en tranchant cette fois-ci en faveur de l'élevage*». Rendez-vous à l'automne.

clind'œil



enbref

Calamités agricoles Le ministère annonce une enveloppe de 100 M€

Le 24 juin, le ministère de l'Agriculture a annoncé la mobilisation d'une enveloppe de 100 M€, ainsi que des mesures de prise en charge et des mesures dérogatoires, pour indemniser les pertes de récoltes et les pertes de fonds après les inondations qui frappent l'hexagone depuis deux mois. Une enveloppe de 100 M€ sera mobilisée par le Fonds national de gestion des risques agricoles. D'autres mesures d'indemnisation seront mises en œuvre : mobilisation des prêts de consolidation, de prises en charge d'intérêts et d'aides Agridiff, différé immédiat du paiement des cotisations sociales MSA et décision de prise en charge lors de l'appel du solde annuel des cotisations (une enveloppe de 13 M€ est mobilisable). Par ailleurs, Stéphane Le Foll a décidé de mesures dérogatoires pour *«tenir compte de la situation exceptionnelle»* : dérogations aux règles de la conditionnalité des aides (BCAE) et aux obligations de mesures agro-environnementales (MAE) ; assouplissement des règles permettant de justifier de l'octroi de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) et de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN).

Agro-alimentaire Un contrat pour l'avenir

Les ministères de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et du Redressement productif ont signé le 19 juin un contrat de filière avec les acteurs du secteur de l'agroalimentaire et les régions. Objectif : développer l'emploi, financer l'innovation, développer l'export et les relations au sein de la filière. Selon Guillaume Garot, *«ce contrat sans précédent pose une orientation stratégique»*. L'objectif c'est aussi d'améliorer l'attractivité de la filière et de pourvoir des secteurs comme celui de la viande qui peine à trouver des salariés. Côté financement, le ministère de l'Agriculture s'engage à stabiliser 100 millions d'euros sur trois ans pour l'innovation et l'export. Des dispositifs de soutien à l'investissement abondés par les fonds européens du deuxième pilier seront mis en place et gérés par les régions. Pour favoriser l'export, l'État s'engage à financer à hauteur de 8 millions d'euros une plateforme dématérialisée pour faciliter les démarches des exportateurs. Dans un contexte tendu entre fournisseurs et distributeurs sur fond d'augmentation du prix des matières premières, l'objectif est aussi *«de renforcer la solidarité de filière et d'améliorer les relations au sein de celles-ci, y compris pour les relations commerciales»* fait valoir Guillaume Garot. La modification de la loi de modernisation de l'économie va d'ailleurs dans ce sens.



➜ **Inondations**
Toutes les productions ont été touchées

➜ **Protection de l'eau**
Une réglementation difficile à capter

➜ **Coopérative de déshydratation**
Un exercice de haute voltige

Tornade dans le Châtillonnais

Le ciel est devenu fou

Plusieurs communes voisines de Châtillon-sur-Seine ont été touchées par un épisode climatique d'une rare intensité, mercredi 19 juin en fin d'après-midi.



Petit miracle vu le panorama laissé après la tornade : les dégâts ne sont que matériels. Un seul blessé, léger, est à déplorer.



Hubert Fleurot : *«Les grêlons passaient à l'horizontale !»*

«Tout est devenu noir en quelques minutes» se rappelle Gilles Cléry, agriculteur à Etrochey. *«Toutes les tuiles se sont envolées, les cultures sont couchées et les arbres fruitiers arrachés. En 1999, c'était beaucoup moins violent»* signale Jean-François Mion, agriculteur à Montliot-et-Courcelles. Hubert Fleurot, agriculteur dans ce même village, a participé dès le lendemain matin à la visite du préfet Pascal Mailhos : *«il nous faut absolument être reconnus en état de catastrophe naturelle. C'est du jamais vu. Les grêlons passaient à l'horizontale. Les dégâts sont très nombreux. Pour la partie agricole, les bâtiments et parcelles ont beaucoup souffert»*.

Violence confirmée mais...

L'observatoire français des tornades et orages violents a indiqué, en début de semaine, qu'il s'agissait d'une *«tornade de forte intensité EF3 qui a circulé au sein d'une vaste macrorafale, et qui a sinistré plus de 10 000 hectares»*, sachant que l'intensité de tels phénomènes varie de EF0 à EF5. Cette tornade serait la troisième classée EF3 ou plus depuis le début du siècle en France, après deux évènements survenus dans le département du Nord en 2001 et 2008. L'état de catastrophe naturelle ne serait, paradoxalement, pas si évident que cela à obtenir. La préfecture communiquait, quelques heures seulement après les faits : *«Les phénomènes de tempête ou de grêle ne relèvent pas de la procédure d'indemnisation des catastrophes naturelles. Ces événements relèvent uniquement du champ assurantiel et sont assurables par une couverture tempête, grêle et poids de la neige (TGN) proposée et souscrite auprès des compagnies d'assurances. Toutefois, dans l'éventualité où des pluies torrentielles auraient accompagné ces phénomènes et auraient provoqué des ruissellements, des débordements de cours d'eau ou des remontées de nappes phréatiques, les communes concernées sont invitées à prendre contact avec la cellule dédiée mise en place en Préfecture pour répondre à toutes questions (contact : HYPERLINK «mailto:pref-defense-protection-civile@cote-dor.gouv.fr»pref-defense-protection-civile@cote-dor.gouv.fr)»*.

AURÉLIEN GENEST



De nombreux hectares de cultures sont couchés.



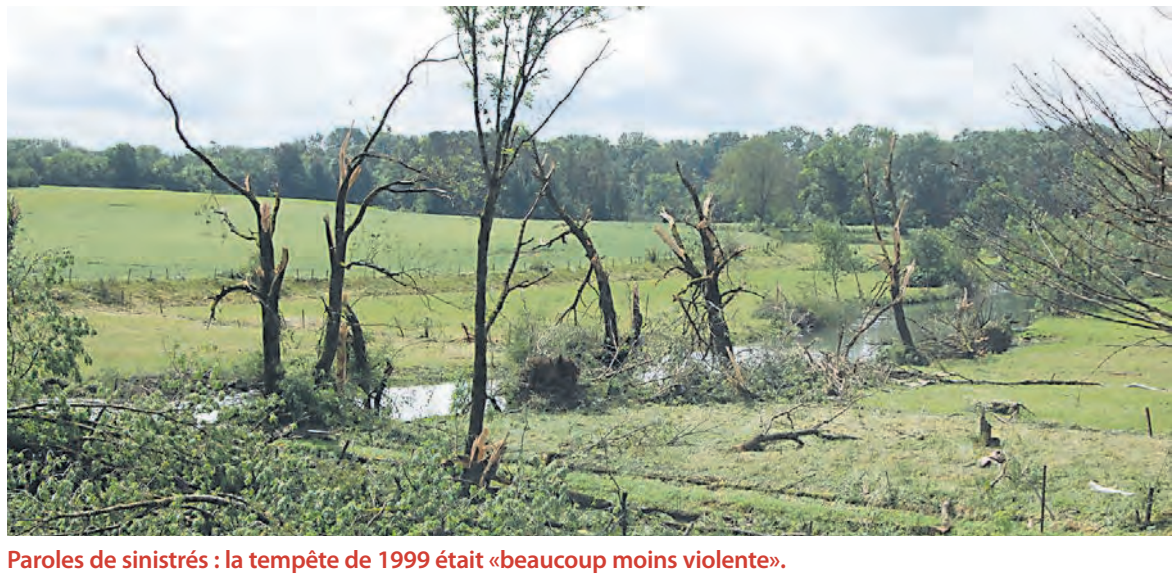
Un tracteur tondeuse en mauvaise posture, à l'entrée de Montliot-et-Courcelles.



La tornade aurait parcouru 14 km sur une largeur de 250 mètres. Les vents auraient atteint la vitesse de 270 km/heure.



Le préfet Pascal Mailhos et le président du Conseil général François Sauvadet se sont rendus sur les lieux dès le lendemain matin. L'intervention rapide des secours a été saluée. Une centaine de maisons ont été endommagées. Une trentaine de personnes ont du être relogées.



Paroles de sinistrés : la tempête de 1999 était «beaucoup moins violente».

Bienvenue à la ferme

Les inondations ont touché toutes les productions

Les crues du mois dernier n'ont pas vraiment fait dans le détail. Illustrations avec des productions sortant de l'ordinaire (escargots, truites, rosiers).



La pépinière de Beire-le-Châtel, inondée, a perdu des plantes pour un total avoisinant les 50 000 euros.

Les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, spécialistes de l'accueil à la ferme, se seraient bien passés de cette visite. L'eau qui s'est invitée chez eux début mai a eu des impacts parfois considérables.

A Beire-le-Châtel, dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze, la facture de la pépinière Dima approche les 80 000 euros. *«Entre 45 000 et 50 000 euros pour les plantes et environ 30 000 pour le matériel et les installations»* signale Christophe Dima.

La note aurait été encore plus salée sans la grande mobilisation des habitants du village. *«Les voisins, les amis et même des gens que nous ne connaissions pas sont venus nous aider. Les plantes en pot ont été sauvées.... Merci à eux !»* souligne Christophe Dima.

Du végétal à l'animal

Des dégâts sont également à déplorer dans des productions animales. A Veuxhaulles-sur-Aube, au nord de la Côte d'Or, la rivière a complètement recouvert la pisciculture du Gaec des truites de l'Aube. Cinq tonnes de poissons ont été perdues par Sylvain Tscherter, lui qui en produit 30 tonnes chaque année. En plus de ces pertes, deux semaines de travail ont été nécessaires pour trier les poissons qui s'étaient mélangés dans les différents bassins.

A Vernot, dans le canton d'Is-sur-Tille, Frédéric Marcouyoux a eu sa cave inondée. Problème pour ce producteur d'escargots : ses 6 000 gastéropodes avaient été placés dans cette salle pour la reproduction. *«Il y avait 1,30m d'eau dans la cave, j'ai perdu un tiers de mes reproducteurs et un tiers des naissains» signale Frédéric Marcouyoux.*

En chiffres, cela représente 2 000 reproducteurs et 75 000 naissains. En remettant rapidement en route l'installation, les escargots restants ont pu se reproduire et permettre à l'héliciculteur d'obtenir le nombre de naissains dont avait besoin cette année.

La perte des 2 000 reproducteurs est certes assurée, mais l'impact sur la production, qui a pris un retard de trois semaines et qui sera connu à l'abattage en septembre, ne sera pas indemnisé.

AURÉLIEN GENEST



Deux mille escargots et 180 000 naissains ont été noyés dans un élevage du canton d'Is-sur-Tille.



Cinq tonnes de poissons ont été perdues dans le canton de Montigny-sur-Aube.

▶ Agenda

30/06 Brocantes et vide greniers

Pagny-la-Ville : vide grenier et artisanat des bords de Saône, de 6 heures à 19 heures. Entrée gratuite. Exposants : 2€/m. Buffet et buvette.
Couchey : vide-grenier mensuel au parking Vial (2,50€ le ml). Buffet et buvette. Entrée gratuite.
Bèze : vide-grenier, brocante et foire aux livres scolaires au Parc de la Cure, de 7 heures à 19 heures), Exposants : 2€ le ml. Buffet-buvette. Organ.
Dijon : vide-grenier du Cercle Dijon Bourgogne au parking du Mail Delaborde derrière le Palais des Sports. Entrée gratuite à partir de 7 heures. Exposants à partir de 6 heures (3€ le ml). Buffet-buvette.
Nuits-St-Georges : vide-greniers brocante géant, au marché couvert et alentours, de 6 heures à 19 heures. Ouvert aux professionnels et aux particuliers. Entrée gratuite. Buffet, buvette. Manifestation également ouverte la veille, aux mêmes horaires.

30/06 Pêche

Dimanche 30 juin : Grand concours de pêche organisé par l'AAPPMA "La Gaule de la Vallée de l'Ouche" de 9h à 11h dans le bief du canal. Inscriptions de 7h30 à 8h30 dans la cours de la salle des fêtes. Adultes 10€ et enfants de moins de 14 ans 5€.



MFR
INSTITUT DE FORMATIONS SUPÉRIEURES
des Maisons Familiales Rurales de Côte d'Or
FORMATION B.T.S.A. (A.C.S.E)
Analyse et conduite des systèmes d'exploitation en 2 ans par apprentissage
Journée de tests le mardi 2 juillet 2013
RÉUSSIR autrement
Renseignements et inscription au 03 80 79 10 70
Etablissement Privé - Hors contrat - Antenne CFA Régional des MFREO - 021 2057 x
1, Route de Magny sur Tille - 21110 FAUVERNEY - Tel. 03 80 78 10 70 - Fax 03 80 39 79 98
Mail: mfr.fauverney@mfr.asso.fr - Site internet: mfr-fauverney.com

National Brune

Le concours débute à 15 heures

Le jour J est arrivé à Châtillon-sur-Seine. Le coup d'envoi sera donné cet après-midi avec les génisses. L'évènement fermera ses portes dimanche soir.

Les bénévoles sont à pied d'œuvre depuis mardi. Tout est près pour accueillir le concours génisses qui commence à 15 heures. Victor Matrat, éleveur de 26 ans venant de Prusly-sur-Ource, à quelques kilomètres seulement du concours, présentera une génisse à cette occasion. Le Côte d'Orien alignera quatre vaches demain à partir de 10 heures. Le jeune éleveur n'aura pas d'animaux à la vente aux enchères samedi soir mais n'exclut pas l'hypothèse d'acheter, si l'occasion se présente.

A l'instar de ses collègues Côte d'oriens, Victor Matrat attend ce rendez-vous avec impatience : *«Recevoir et organiser un tel évènement sur nos terres est une belle reconnaissance pour nous tous. Ce concours est très important pour la race, pour notre région et pour nos élevages»*. La journée de demain sera la plus intense de ce National. Le concours des vaches adultes sera suivi, en soirée, de la vente aux enchères.

AURÉLIEN GENEST



Victor Matrat et France, une vache en 1ère lactation née le 11/11/2010.

▶ Rappel du programme

Aujourd'hui
9 h : arrivée des délégations étrangères,
9 h-12 h30 : visites de fermes avec les étrangers,
13 h -14h30 : repas,
15 h -17 heure : concours national génisses,
17 h30 : visite d'une cave viticole,
20 h : diner.
Demain
10 h -12 h : concours national vaches adultes,
12 h -13 h : inauguration officielle,
13 h -14 h30 : repas,
14 h30-17 h : concours national vaches adultes (suite),
18 h -19 h30 : apéritif dinatoire sur le ring,
19 h30 -22 h : vente aux enchères nationale.
Dimanche 14 h : présentation de génisses par les enfants,
14 h30 : concours de présentation par les jeunes,
15 h30 : parade des championnes.

Val de Saône

«Les crues, on ne les compte plus»

Un agriculteur du canton de Saint-Jean-de-Losne rencontre des difficultés sur ses terres et dénonce le mauvais entretien des cours d'eau.



Eric Jayé : «*Ça fait deux ans que mes prés sont saccagés*».

«*C'est simple, si 30 millimètres tombent à Dijon, nous sommes en crue*» déplore Eric Jayé, agriculteur dans le village de Saint-Usage, à 29 kilomètres de la Cités des Ducs. Son exploitation de polyculture-élevage est fortement perturbée par les intempéries. *«Nous avons eu trois crues en 2012. Cette année, il y a eu celle du mois de mai et encore une la semaine dernière... Au fil des années, les crues, on ne les compte plus»* informe l'agriculteur. L'entretien *«inexistant ou presque»* de la Vouge et de la Bièvre serait la principale cause de ces inondations à répétitions. *«On reçoit de plus en plus d'eau... et de plus en plus vite. Avant, la Vouge montait en 48 heures. Aujourd'hui elle est pleine en seulement deux heures»* ajoute Eric Jayé, qui verrait deux solutions pour résoudre ces problèmes : *«mettre des barrages en amont pour que l'eau arrive moins vite, ou nettoyer l'aval pour que l'eau parte plus vite en Saône»*.

24 ha ressemés

L'agriculteur de Saint-Usage vient de connaître un deuxième printemps désastreux après celui de l'an passé : la quasi-intégralité de ses prés et la moitié de ses cultures se sont retrouvées sous l'eau. *«Au début du mois de mai, il a fallu rentrer les bêtes. Outre le travail supplémentaire, les coûts alimentaires sont conséquents avec 247 euros la tonne de pulpes, 344 euros la tonne de granulés... En plus, ça fait deux ans que mes prés sont saccagés. On ne fera pas d'herbe. Les foins seront mauvais»* relate Eric Jayé. Concernant les cultures, 17ha de soja et 7ha de maïs ont été ressemés les 17 et 18 juin, quelques heures seulement avant la nouvelle crue de la semaine dernière qui aura elle aussi des conséquences sur l'exploitation.... Ces difficultés semblent partagées dans les communes voisines. Ghislaine Bourgeon, déléguée cantonale FDSEA, dresse un état des lieux *«très difficile»* à l'issue des deux dernières inondations.

AURÉLIEN GENEST



Visite d'un champ de blé avec beaucoup de séquelles...

BOURGOGNE De la 4ème au BTS
PORTES OUVERTES
50% en STAGE
50% à L'ÉCOLE
Samedi 6 juillet 2013
De 9h à 13h

MFR Baigneux-les-Juifs
SANITAIRE ET SOCIAL / MÉTIERS DE LA PIERRE
03 80 96 50 89 - mfr.baigneux@mfr.asso.fr

MFR Quetigny
SANITAIRE ET SOCIAL / SECRÉTARIAT
AGRICULTURE ÉLEVAGE
03 80 46 35 49 - mfr.quetigny@mfr.asso.fr

MFR - Fauverney
INSTITUT DE FORMATION SUPÉRIEURE
03 80 78 10 70 - mfr.fauverney@mfr.asso.fr

MFR Granchamp
VITICULTURE / COMMERCE
03 80 26 61 44 - mfr.grandchamp@mfr.asso.fr

MFR Liernais
AGRICULTURE ÉLEVAGE, MÉCANIQUE
AGRO-ÉQUIPEMENT
03 80 84 41 60 - mfr.liernais@mfr.asso.fr

MFR Semur-en-Auxois
ÉLEVAGE CANIN FÉLIN
03 80 97 07 08 - mfr.semur@mfr.asso.fr

MFR Agencourt
SANITAIRE ET SOCIAL
03 80 61 02 14 - mfr.agencourt@mfr.asso.fr

MAISONS FAMILIALES RURALES DE CÔTE-D'OR
www.mfrbourgogne.fr
RÉUSSIR autrement
03 80 54 04 64

Protection de l'eau

Une règlementation difficile à capter

Il est des cas d'école en matière de superposition réglementaire qui font écho jusqu'au Ministère... La protection du captage de la commune de Percey-le-Grand, aux confins des trois départements 21, 52 et 70, en est un.



De gauche à droite : Véronique Laville, responsable professionnelle en Côte d'Or, Christophe Fischer, président de la Chambre d'agriculture de Haute-Marne, Sylvain Charles, responsable professionnel en Haute-Saône, Régis Frerot, Jean-Michel Rabiet, et Cédric Minot, agriculteurs concernés par l'AAC. Au premier rang les trois animateurs des Chambres d'agriculture, Blandine Bonne, Stéphane Aubert et Alice Fèvre. Percey-le-Grand, commune de Haute-Saône, touche Fontaine-Française, commune du Nord-est de la Côte d'Or.

La source de la Fontaine Es-Ritz, classée captage prioritaire par le Grenelle de l'environnement, fait couler beaucoup d'encre. Elle constitue la seule source d'alimentation en eau du petit village de Percey-le-Grand, une commune de Haute-Saône qui compte 101 habitants, située sur la rive gauche de la Vingeanne, entre Haute-Marne et Côte d'Or, sur le bassin versant de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L'aire d'alimentation de captage de Percey le Grand

La source de la Fontaine Es-Ritz est une aquifère karstique*, particulièrement vulnérable aux pollutions diffuses du fait de la structure poreuse de la roche mère hautement filtrante. Des teneurs en nitrates allant jusqu'à 75 mg/litre ont été relevées lors de la sécheresse de 2003, la norme maximale étant de 50 mg/litre. Le niveau de pesticides est quant à lui inférieur à la norme.

Suite au classement du captage comme prioritaire, une Aire d'Alimentation de Captage (AAC) a été définie par un hydrogéologue. Celle-ci va bien au-delà du périmètre de protection rapproché puisqu'elle s'étend sur 520 ha. Son objectif est de couvrir l'ensemble de la superficie dont l'eau de pluie alimente la source afin de lutter contre les pollutions diffuses, liées par exemple à l'utilisation d'intrants dans des conditions défavorables entraînant un lessivage des matières actives vers les eaux souterraines.

L'AAC de Percey le Grand est composée à 80 % de grandes cultures, à 8 % de prairies et à 12 % de vergers, haies et de surfaces artificialisées. Ving six exploitations sont concernées dont trois en Haute-Saône, onze en Côte d'Or et onze en Haute-Marne. Leur taille varie de 80 à 720 ha et quatre d'entre elles ont plus de 50 ha dans la zone d'études. Les Chambres d'agricultures ont passé une convention avec la commune afin de procéder à un diagnostic des pressions agricoles et à un plan d'actions en cours de rédaction.

Aujourd'hui, 14 exploitations sur 26 ont souscrit des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET), sur 48 % du territoire concerné. Remise en herbe, réduction de la fertilisation et des herbicides ou encore conversion à l'agriculture biologique sont les outils destinés à améliorer la qualité des eaux. Une animation spécifique autour de la réduction d'intrants est proposée aux agriculteurs par les animateurs des Chambres d'Agriculture : lettre d'information, visite de la plateforme d'essais Artemis en Côte d'Or...

Malgré la volonté d'adhésion des agriculteurs, le Préfet a déclenché par arrêté la procédure de Zone Sensible à Contrainte Environnementale (ZSCE). Si les objectifs en terme de qualité de l'eau ne sont pas atteints d'ici trois ans, le programme d'action pourrait être rendu obligatoire.

Christophe Fischer, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne a salué la bonne volonté des agriculteurs, exliquant que plus on travaille en amont avec les collectivités, plus les chances de réussite sont élevées. La prochaine étape courant 2013 concernera des solutions d'échanges fonciers en dernier recours pour les parcelles les plus vulnérables après un travail d'évaluation.

Source: "Avenir Agricole et Rural"

Aquifère karstique : dans les terrains perméables en petit, comme le sable, la circulation de l'eau est homogène et lente ; elle permet une bonne filtration et une certaine autoépuration des eaux usées. Dans un massif karstifié, par contre, la circulation de l'eau est hétérogène: rapide dans les grands conduits verticaux et horizontaux (jusqu'à 400m par heure) et lente dans les fines fissures (jusqu'à 10m par heure). La première (rapide) est responsable de la brutalité des crues de la nappe aquifère tandis que la seconde (lente et sous pression lors des crues) recule le moment de la décrue et du tarrissement des résurgences. (source : cwepss.org)

▶ Zoom sur…

La position des responsables des Chambres d'agriculture

Les élus des trois Chambres d'Agriculture se sont réunis pour plaider d'une seule voix en faveur d'une clarification des strates réglementaires qui s'appliquent à la zone concernée classée par ailleurs en zones vulnérable avec différentes obligations selon les départements, et concernée par le schéma éolien qui exclue une centaine d'hectares de la possibilité de contractualiser des MAET. Les responsables déplorent enfin l'incompatibilité entre aide rotationnelle et MAET.

Pour Sylvain Charles, responsable de Haute-Saône, l'agriculture est source de solutions mais elle doit être remise au centre de la réflexion et l'administration doit prendre en compte les spécificités de cette activité qui ne se laisse pas enfermer dans des outils rigides. Les MAET sont un catalogue de mesures qui n'offrent aucune marge de manœuvre aux agriculteurs et peuvent s'avérer inadaptées en raisons des aléas climatiques qui frappent cette zone depuis plusieurs années. De fait, Véronique Laville, responsable de Côte d'Or, insiste sur le fait que la base de revenue prise en compte dans le calcul de la contrepartie financière est sans commune mesure avec les contraintes subies.

La responsable dénonce également les dangers d'une *«sanctuarisation»* de certaines zones comme les AAC, et la menace qui pèse sur la création ou le développement de l'élevage. L'interdiction d'épandre peut par exemple se traduire par une concentration plus importante des effluents d'élevage en périphérie, plus nuisible pour l'environnement. La profession défend la recherche de solutions agronomiques plus globales même si leur impact est moins rapide.

Deux agriculteurs présents ayant respecté le cahier des charges de la MAET *«Réduction de la fertilisation azotée»* ne sont pas en mesure de contractualiser en raison du schéma éolien. Christophe Fischer, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne insiste pour que des études d'impact soient menées au sujet des excavations causées par l'implantation d'éoliennes, qui, pourraient être à l'origine de pollutions non-imputables à l'agriculture.

Jean-Michel Rabiet, agriculteur céréalier a quant à lui opté pour la réduction de phytosanitaires et pour la remise en herbe d'une parcelle pour cinq ans. La luzerne et le dactyle seront revendus à un éleveur laitier.

E.D.

▶ Agenda

29-/06 Ball-trap à Champdôtre

Samedi 29 juin après-midi et dimanche 30 juin, Concours, inscriptions 40€ avec qualification d'office, barrage sur 15 plateaux secs.

27-30/06 Trompes de chasse à Liernais

Un stage international de trompe se déroule à la Maison familiale rurale de Liernais du 27 au 30 juin. Les meilleurs sonneurs de France -assureront le concert traditionnel de fin de stage en illustrant un conte de chasse sur le thème du loup. Participation 10€. Samedi 29 juin à 18 heures, sans réservation.

30/06 Artisanales de Rouvres-en-Plaine

Une foire des métiers d'arts et de savoir-faire traditionnels se déroule dimanche 30 juin à Rouvres-en-Plaine. Métiers artisanaux, métiers de bouche, métiers d'art : toute la tradition et le folklore seront là. Les chalands sont attendus nombreux dans les rues du village de 10 heures à 18 heures. Entrée gratuite avec possibilité de restauration sur place. Tous les métiers d'art seront représentés, de la table à la ferblanterie, en passant par le raku. Des ateliers seront proposés aux adultes et aux enfants (tournage sur bois, poterie, vannerie…).

29/06 Loto à Lucenay-le-Duc

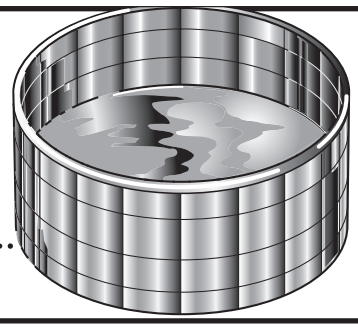
Samedi 29 juin à 14 heures, route de Dijon au hangar communal. Ouverture des portes à 12 h 30. Nombreux lots : téléviseur 107 cm 3D, machine à laver, tondeuse, VTT, bons d'achats...18 parties, cocorico et bingo DC, spéciale. Org. par les «Dynamiques et Lucenay animations.

01-10/07 Visite de la Maison forte du Fossé à Echevannes

Une visite de la Maison Forte du Fossé, dans le canton d'Is-sur-Tille, est proposée du 1er au 10 juillet et du 15 août au 15 septembre. Inscription obligatoire pour toutes les visites, 48 heures à l'avance à l'Office de tourisme (renseignements et contacts: www.covati.fr/tourisme, ot-tille-et-ignon@covati.fr).

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▶ Focus

Agriculture : un état des lieux en demi-teinte

En marge de cette assemblée générale, François Roze, responsable du service Économie et prospective de la Chambre régionale d'agriculture, a dressé un état des lieux de l'agriculture française et bourguignonne par rapport à un contexte européen fortement marqué par la mondialisation.
La part de l'agriculture bourguignonne n'est pas négligeable, elle contribue à hauteur de 5,4% à la richesse économique de la région Bourgogne. La technicité s'est améliorée, l'agriculture s'est modernisée, reste le défi du renouvellement des générations.
Sur le plan régional, comme sur le plan national, notre agriculture ne manque pas d'atouts face à une situation qui fait consensus : la demande mondiale va s'accroître dans les années à venir. Le grand défi se situe donc à l'export, *«mais la France grand pays agricole, perd des parts de marché»* observe François Roze et passe du second rang comme exportateur mondial au 4ème rang. *«C'est une régression alarmante dans un contexte de demande internationale en progression»*.
La production française est en difficulté et certains de nos voisins ne sont pas en meilleure posture, exception faite de l'Allemagne. Le Royaume-Uni s'effondre en blé et en lait notamment. Pourtant sur le territoire l'organisation de la production et la technicité se sont améliorées, les exploitations comme l'agriculture dans son ensemble, se sont modernisées. Alors comment sortir de cette spirale de l'échec ? Les besoins alimentaires vont continuer de croître, ce qui nécessite d'une part de développer les productions, d'autre part de mieux gérer les volumes disponibles et de réduire les pertes. Produire mieux et plus, oui, mais comment ? Sans coup d'accélérateur sur la recherche et le développement, force est de constater que les rendements stagnent. En production bovine, c'est le steack haché qui sauve le marché. En Bourgogne, le nombre d'actifs diminue et la concentration des facteurs de production se poursuit. Les nouveaux modèles estiment que la spécialisation des systèmes pourraient s'essouffler, et prévoient l'augmentation du nombre de structures sous forme sociétaires et l'émergence de systèmes de production en double activité. La diversification des modes de production et des modes de commercialisation devrait aussi s'amplifier.
«Entre inquiétude et sérénité», difficile de dire si l'agriculture française va connaître des lendemains qui chantent. Il faudra saisir certaines opportunités, être attentif au développement de nouveaux débouchés (agromatériaux par exemple), rester vigilant quant à l'évolution des politiques publiques, tout en étant toujours confronté à la volatilité des marchés et à la nécessité d'augmenter la productivité pour que nos productions conservent un avantage concurrentiel. Dans ce contexte, on peut craindre que les écarts se creusent entre les exploitations.
Le potentiel est là, reste à l'exploiter en trouvant les bonnes recettes et en s'adaptant à un environnement, technique, économique, social et sociétal en mouvement.

AMK

Coopérative de déshydratation de la Haute Seine

Un exercice de haute voltige

La SCA de déshydratation de la Haute Seine a tenu son assemblée générale à Baigneux les Juifs. Une *«première»* pour son tout nouveau président, Claude Nocquard et l'occasion de fêter avec les partenaires, les clients et les adhérents les 40 ans de la coopérative.



Première assemblée générale pour Claude Nocquard, qui a succédé à Michel Darbois à la présidence de la SCA de déshydratation de la Haute Seine.

«Une récolte décevante» en luzerne, c'est le signe distinctif de l'année 2012 par rapport *«à l'excellente année 2011»*, et 2013 *«s'annonce encore pire»*. Pour sa première assemblée générale comme président de la Coopérative, Claude Nocquard, éleveur bio en élevage porcin à Darcey, a présenté un exercice difficile certes, mais qui montre la réactivité de la coopérative et de ses administrateurs. Car, face au manque à gagner consécutif à la baisse du tonnage de luzerne, il a fallu limiter la casse et contenir la baisse du chiffre d'affaires.

Le niveau inquiétant du résultat provisoire négatif a amené le conseil d'administration à être réactif et à trouver la bonne formule pour limiter le déficit à 80 000 euros, pour une chiffre d'affaires global de 4 988 000 euros. L'exercice 2012 a également profité d'un déstockage important et de bonnes ventes de produits assurant une progression du CA de 11,5% et une amélioration de la trésorerie de + 7%. Cette année négative est donc considérée *«comme un aléa»* dans une *«situation globalement saine»*.

Être efficace, investir, innover

Claude Nocquard a valorisé *«un effort de diversification qui permet de sécuriser l'activité»*. C'est important, alors que les coopératives de déshydratation ne bénéficient plus des aides directes et que la courbe des charges reste croissante, en particulier en ce qui concerne la sciure. *«Il faut être de plus en plus efficace»*, investir et innover. La coopérative a ainsi investi dans une presse pour le marc de raisin qui va permettre de développer une nouvelle activité porteuse, à partir de la transformation des pépins de raisin, produit à la valeur ajoutée intéressante. Un partenariat avec une distillerie du Beaujolais permet d'asseoir cette activité sur des bases solides, même si certains problèmes techniques sont encore en attente de solutions.
«Le maintien de la performance de l'outil, nécessite un effort d'investissement soutenu» confirme le président, qui insiste aussi sur les mises aux normes et l'amélioration des conditions de travail, alors que l'activité peine à attirer un personnel qualifié. Pourtant, *«le métier de la désydratation est un métier difficile mais toujours passionnant»* et ce n'est pas l'ancien président, Michel Darbois, qui a présidé aux destinées de la coopérative pendant 16 ans, qui le contredira.



S'approvisionner en sciure n'est pas simple, les flux sont tendus et le coût de ce combustible augmente chaque année

Un enjeu d'importance pour les années à venir : l'enrubannage. L'achat d'une enrubanneuse permet d'envisager un nouveau déploiement de l'activité luzerne, avec des avantages technico-économiques intéressants à terme : augmentation du volume de récolte en fonction des coupes, économies sur le séchage, augmentation du taux de matière sèche. L'enrubannage facilite également l'étalement des chantiers et l'amélioration de la qualité du produit, car on intervient au meilleur stade de maturité. Avantage aussi, la coopérative pourrait ainsi étendre le périmètre de son action et donc trouver de nouveaux adhérents.

Anne-Marie Klein



La récolte de luzerne a commencé, la déshy tourne à plein régime, les camions aussi.

▶ En Chiffres…

Tonnages produits en 2012 : 23 881tonnes, réparties en : luzerne et ray grass (10 244 t), maïs (5 144 t), granulés bois (3 272 t), son de moutarde (2 362 t), paille (2 350 t) et autres productions 504 t.

Utilisation de la sciure comme combustible : 11 735 t au prix de revient de 36,06 /t. Part de la sciure dans le coût de revient du séchage d'une tonne de luzerne : 32,97%. Pour 1 tonne de maïs : 35,11%. Depuis 1995, le prix de la sciure est passé de 12,55 €/t à 36;06 €/T e, 2012.

En 2012, la coopérative a facturé 140 €/t la prestation de déshydratation pour la récolte et le séchage, et 75 €/t pour le maïs.
Les granulés dont la commercialisation est confiée à la coopérative sont repris aux agriculteurs au prix de 190 €/t pour la luzerne et 155 €/t pour le maïs.

Énergies

Vingt-trois éoliennes en plus

Le parc éolien de *«Bretelle Echalot»*, dans les cantons de Saint-Seine-l'Abbaye et d'Aignay-le-Duc, a été inauguré vendredi 14 juin.

Vingt-trois turbines génératrices d'électricité ont vu le jour sur les communes de Poiseul-la-Grange, Echalot et Etalante, portant à soixante six le nombre total d'éoliennes dans le département. La Côte d'Or se distingue sur le plan régional qui *«n'en compte que»* soixante dix. Malgré l'ampleur de cette réalisation, le plus grand parc du département reste celui de Saint-Seine-l'Abbaye avec vingt-cinq éoliennes.
La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, informe que la production annuelle de *«Bretelle Echalot»* atteindra 100 millions de kilowattheures, soit la consommation électrique annuelle de plus de 55 000 personnes. Cette production représente une économie annuelle de près de 80 000 tonnes de CO2.
En plus de ces avantages respectueux de l'environnement, le parc éolien est particulièrement intéressant sur le plan financier. Les deux communautés de communes concernées devraient toucher, chaque année, 179 000 euros de retombées fiscales.

AG D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Photo GDF Suez

Territoires ruraux

Une station service dans le canton de Saint-Seine

Ouverte le 30 avril 2013, la station services de Cestres est le fruit d'un partenariat entre le groupe Dijon Céréales et la Communauté de communes du Pays de Saint-Seine, au service du développement du territoire.

Le dossier de la station services a été initié début 2012. Le groupe Dijon Céréales a pris le relais suite au retrait d'un acteur de la grande distribution qui devait investir sur la Zone d'activité économique de Cestres. Le projet des 6 ha de la ZAE avait été lancé en 2008 par la Communauté du Pays de Saint-Seine. L'investissement porté par le groupe coopératif pour la création de cette station est de 220 000 euros H.T., comprenant les travaux de génie civil (société Henri Martin) et l'installation de la station (société Petrogest).

Une centaine de véhicules jour

«Cette création est une première dans la forme. Une coopérative d'agriculteurs et le monde céréalier soutiennent une collectivité territoriale pour combattre la désertification et maintenir des services à la campagne», explique Marc Patriat, président de Dijon Céréales. Depuis son ouverture le 30 avril, la station de Cestres répond de toute évidence à un besoin puisque une centaine de véhicules en moyenne viennent y faire le plein chaque jour. Les prix pratiqués sont, il est vrai, très attractifs et équivalents à ceux de l'agglomération dijonnaise. *«Nous sommes très heureux de l'ouverture de cette station services, c'était un dossier crucial pour notre canton»*, précise Catherine Louis, présidente de la Communauté de communes du Pays de Saint-Seine. *«Depuis 2005, nous n'avions plus de distribution de carburant sur notre canton. Il y a un vrai besoin ici pour la population, mais aussi pour les services comme les pompiers, la gendarmerie ou l'agence routière du Conseil Général à Saint-Seine»*. La station service affiche la marque GammVert, *«son ouverture pourrait annoncer la création future d'un magasin GammVert «Comptoir du Village» sur la Z.A.E. de Cestres»*, ajoute Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales. La station services de Cestres a été inaugurée samedi dernier en présence de François Patriat, sénateur et président du Conseil régional de Bourgogne et François Sauvadet, député et président du Conseil général de la Côte-d'Or.

COMMUNIQUÉ

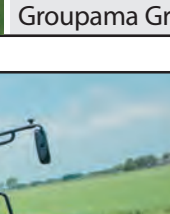


Inauguration de la nouvelle station service.

▶ En bref

Groupama Olivier Larcher, nouveau directeur général Grand Est

Olivier Larcher, 46 ans, diplômé de l'INSEEC et de la Formation supérieure des managers Groupama, est entré dans le groupe en 1990 et a exercé successivement les fonctions suivantes au sein de Groupama Sud : directeur adjoint Assurances, directeur Entreprises et collectivités ; il devient en 2003 directeur de l'établissement d'Avignon. En 2004, il est nommé directeur commercial. En 2009, il est nommé directeur général adjoint de Groupama Sud où il a en charge, en plus de la direction commerciale, les directions Assurance-gestion et Technique-systèmes d'information. En 2010, il rejoint Groupama Seguros en Espagne comme directeur général Assurances, notamment chargé des fonctions commerciales et des fonctions techniques vie et non vie. En 2012, il est nommé directeur général de Gan Prévoyance. En 2013, il succède à Christophe Graber à la direction générale de Groupama Grand Est.



Nodimat
Route nationale - 21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 91 60 - Fax. 03 80 48 91 69
Route de Chaumont - 21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél. 03 80 91 52 21 - Fax. 03 80 91 52 21
100 ZA les Bruottées - 21200 VIGNOLES
Tél. 03 80 21 46 10 - Fax. 03 80 20 77 81
Retrouver nos occasions, actualités et promotions sur www.nodimat.com

➜ **Axéréales**
Le plein d'innovations

➜ **Visite**
Les actrices nivernaises reçues à Liège

➜ **Chambre d'agriculture**
Visite des essais Grandes Cultures

▸ *Agenda*

28/06 Inauguration Maison des Grands Lacs

L'inauguration officielle de la Maison des Grands Lacs, à Montsauche-les-Settons (au bord du barrage du lac des Settons) aura lieu le vendredi 28 juin et donnera lieu à de multiples festivités (visite des locaux, repas, bal populaire...). Ouverture à tous à partir de 16h. Renseignements: grandslacsdumorvan.com.

28/06 Concert Chorale l'Eau vive

La chorale l'Eau vive donnera un concert, vendredi 28 juin, dans l'église de Saint-Péreuse.

29-30/06 *«Jardin, art et soin»* Portes ouvertes

Dans le cadre de la démarche qui favorise le déploiement de jardins dans les EHPAD pour améliorer le cadre de vie des personnes y résidant, des propriétaires de jardins privés ouvrent leurs portes à la visite les 29 et 30 juin prochains pour faire partager leur passion autour du jardin. Rendez-vous dans le jardin secret» de Marie-France et Michel Pataki-Suffert, lieu-dit le Buisson, à Bona. Téléphone: 03 86 68 91 26. Site internet: www.jardinsartetsoin.fr.

30/06 Visite guidée *«Nevers sous l'occupation»*

Le service municipal d'animation du patrimoine de la Ville de Nevers organise le dimanche 30 juin une visite guidée de lieux disparus tels que la Kommandantur ou le Foyer du soldat allemand ainsi que les plaques commémoratives qui retracent un épisode sombre de notre histoire. Tarif à partir de 3,50 euros. Renseignements: 03 86 68 46 25 ou cecile.vallet@ville-nevers.fr.

Un dimanche de mobilisation syndicale

120 éleveurs nivernais battent le pavé parisien

Ils étaient plus de 10000, de toute la France, a avoir répondu à l'appel de la FNSEA et des JA en faveur de l'élevage, érigé en grande cause nationale. Parmi eux, plus de 120 éleveurs de la Nièvre ont défilé, dimanche dernier, de la Tour Montparnasse à l'esplanade des Invalides, à Paris.



La banderole derrière laquelle défilaient les Nivernais a fait les beaux jours du journal télévisé de TF1, dimanche vers 13h.

Les téléspectateurs français ont tous pu constater, dimanche vers 13h sur TF1, que les éleveurs nivernais s'étaient associés en nombre à la mobilisation nationale en faveur de l'élevage. La banderole siglée FDSEA58 s'avançait fièrement, sur les pavés parisiens, à côté de celle des éleveurs d'Auvergne.

Au total, ce sont plus de 10000 agriculteurs qui ont été réunis, le temps d'une manifestation et d'un village-dégustations ouvert au public, à l'appel du syndicalisme majoritaire. Avec ses deux autobus affrêtés spécialement, complétés par quelques voitures particulières, la Nièvre a, de loin, été le département bourguignon le mieux représenté. Et cela ne tient pas du hasard tant la mobilisation a été forte, depuis dix jours, au cœur de la FDSEA58 et de JA58, à grands renforts de flash infos, d'éditoriaux de presse et de coups de fils aux adhérents.

Bien sûr, comme la plupart des professionnels qui se sont retrouvé à Paris, venus des quatre coins du pays, les Nivernais portaient quelques messages. Ils ont revendiqué de *«vivre de leur travail, de revaloriser les prix, de simplifier les normes environnementales et de dire stop à la surenchère règlementaire et fiscale»*.

Tout comme leurs homologues des autres régions, ils ont voulu *«se faire entendre du gouvernement et se faire comprendre du citoyen-consommateur»* pour les inciter à mieux prendre en compte le fait que *«la filière élevage est à bout de souffle sous l'effet des hausses de charges, de revenus au plus bas et de contraintes à tout-va»*. Mais les Nivernais ont aussi voulu faire savoir que leurs élevages allaitants traditionnels, plus extensifs que dans l'Ouest de la France, n'étaient pas moins menacés que la filière laitière ou porcine, non seulement par les prix pratiqués mais aussi par les projets de réforme de la Politique agricole commune.

«Stéphane Le Foll est originaire de la Sarthe et il agit le plus souvent en tant que ministre de l'agriculture de l'Ouest» entendait-on dimanche dans les rangs nivernais. Et *«l'Agriculture n'est pas un jeu, c'est un métier»* surenchérissaient les JA58.

E.C.



Une délégation conséquente de JA58, autour d'Alexandre Lorré, avaient fait le déplacement à Paris.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Rencontres Agronomiques Axéréal 2013

Le plein d'innovations pour 1 000 producteurs

Pro, conviviales et très suivies, les Rencontres Agronomiques Axéréal 2013, organisées autour de 6 grands rendez-vous répartis sur le territoire du Groupe, ont partout connu un beau succès. Dans la Nièvre, elles se sont déroulées chez MM. Serge Gauchot et Florent Caillon à Flacy près d'Entrains-sur-Nohain.



A Entrains-sur-Nohain, les 120 agriculteurs présents ont fait le plein d'informations et d'innovations sur une magnifique plate-forme qui abordait toutes les grandes thématiques sur les principales cultures de la région.

Du 10 au 18 juin, il a soufflé un vent de grand professionnalisme, mais aussi de grande cohésion autour des Rencontres Agronomiques Axéréal organisées pour la première fois à l'unisson du Nord au Sud et d'Est en Ouest du territoire du Groupe, qui s'étend du Berry-Nivernais à la région francilienne en passant par la Touraine, la Beauce et le Perche.

Des rendez-vous centrés partout sur la visite d'essais volontairement ciblés sur les grandes préoccupations techniques des agriculteurs (variétés, désherbage, protection fongicide), réalisés sur des plates-formes toutes aussi remarquables les unes que les autres et regroupant l'ensemble des thématiques, où l'expertise agronomique du Groupe, encore renforcée dans le cadre de la création d'Axéréal et la touche conviviale finale, ont été unanimement appréciées par près de 1 000 agriculteurs adhérents.

Ces derniers sont repartis chacun avec un cadeau de bienvenue comprenant notamment les produits issus des filières Axéréal, qui font la fierté du Groupe et de ses producteurs, tels les farines « Cœur de blé » et « Cœur de maman », Ebly ou encore les lentilles vertes du Berry, sans oublier la bière produite à partir du malt provenant des malteries du Groupe, que chacun a pu savourer lors du barbecue convivial qui clôturait l'après-midi.

COMMUNIQUÉ

Communication

Des élèves de 6ème à la découverte d'une exploitation agricole

Depuis plusieurs années maintenant, la FDSEA 58 et Marcel Cottin ont mis en place un partenariat avec le collège du Champ de la Porte à Cercy-la-Tour et des Loges à Nevers. Cela permet aux 6ème de ces deux collèges de se rendre une journée sur une exploitation, afin d'y découvrir l'activité d'élevage bovin et ovin viande.

Au cours du mois de juin, trois journées ont été organisées avec les 6ème du collège Champ de la Porte de Cercy-la-Tour et des Loges de Nevers. Ainsi, Marcel Cottin, éleveur ovin et bovin à Isenay, aura accueilli sur son exploitation, plus de 100 collégiens.

Tour de plaine: découverte de l'environnement

La journée commence par un tour de plaine, où, les élèves, par petits groupes, sont amenés à s'orienter à travers le parcellaire et découvrir le milieu environnant, la faune et la flore. Accompagnés de Marcel Cottin et des exploitantes de la Commission des Agricultrices de la FDSEA 58, les collégiens découvrent l'agriculture, que ce soit au niveau de l'élevage (bovin et ovin) ou des cultures (blé, orge, avoine, triticale). La diversité des productions qu'offre l'exploitation de Marcel Cottin permet d'aborder de nombreux points comme l'identification animale, la traçabilité de notre alimentation de *«l'étable/pré à l'assiette»*, les débouchés alimentaires … C'est aussi l'occasion d'expliquer le rôle important des agriculteurs sur la biodiversité, l'entretien du territoire …



Après-midi: *«ateliers découverte»*

L'après-midi est consacré à différents ateliers qui permettent, entre autre, de revenir sur les éléments observés le matin en travaillant autour des thèmes suivants: *«la production alimentaire par l'élevage ou la culture»* et *«la transformation biologique de ces productions»*.L'occasion pour ces jeunes de découvrir la fabrication du pain, du fromage, du beurre, la production de viande ainsi que les céréales et leurs dérivés. A la fin de cette journée, les élèves sont récompensés par une dégustation/goûter composé de produits locaux : fromage de vache et brebis, jus de pomme et poire, gâteaux Grobost, beurre et crème. Cette dégustation est un moment important car ces adolescents sont les consommateurs de demain! Des journées nécessaires permettant de contrecarrer les idées reçues et d'apporter de l'information à des jeunes ne demandant qu'à apprendre.

M.G. - FDSEA 58

▶ *Agenda*

01/07 Exposition artistiques à Château-Chinon

Le Centre culturel Condorcet de Château-Chinon propose durant le mois de juillet une exposition de peintures, sculptures et autres objets de l'Association Morvan artistique. Entrée gratuite. Téléphone: 03 86 76 08 64 ou mail: HYPERLINK «mailto:centre.culturel.condorcet@wanadoo.fr»centre.culturel.condorcet@wanadoo.fr.

14/07 Brocante à Decize

L'antenne de la Croix rouge de Decize organise une brocante dans l'île de Caqueret, le dimanche 14 juillet prochain. Contact: 06 12 73 16 84.

15/07 et 12/08 Marchés nocturnes au lac des Settons

L'Office de tourisme du Lac des Settons vous invite a deux marchés nocturnes d'été, avec des producteurs locaux, des commerçants et des artisans, le lundi 15 juillet de 17h30 à 22h et le lundi 12 août (mêmes horaires) aux abords du lac. Contact: 03 86 84 52 64 ou HYPERLINK «http://www.grandslacsdumorvan.com/»www.grandslacsdumorvan.com.

20-21/07 Fête du flottage à Clamecy

L'association Flotescale de Clamecy, qui propose de faire revivre les riches heures du commerce du bois sur l'eau, propose une fête du flottage, les 20 et 21 juillet prochains à Clamecy. Programme: défilé costumé et spectacles de rue autour du flottage, construction d'un train de bois, démonstration de bûcheronnage, concert de musique country, son et lumière sur l'histoire du flottage, repas, buvette, jeux pour enfants, expositions diverses en relation avec le bois et le flottage. Contact: M. Gérard Durand au 03 86 24 27 31.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ Agenda

29/06 Fête patronale Saint-Pierre à Alluy
L'Amicale d'Alluy organise la Fête patronale Saint-Pierre, samedi 29 juin sur la Place du village d'Alluy. Horaires: semi-nocturne de 14h30 à 22h.

29/06 Fête du village à St Martin d'Heuille
La fête du village et la brocante de Saint-Martin d'Heuille aura lieu ce 29 juin sur le stade de la commune, de 6h à 18h.

30/06 Brocante de Chevenon
Le club de tennis de table de Chevenon organise sa brocante, dimanche 30 juin, sur le stade de foot municipal. Restauration sur place, barbecue, frites, sandwiches, café.

30/06 Marché aux puces à Donzy
Donzy prépare son marché aux puces, brocante, vide-greniers qui se déroulera dimanche 30 juin toute la journée. Entrée gratuite pour les visiteurs. Restauration sur place.

06/07 Vide-greniers à Asnan
Samedi 6 juillet, la commune d'Asnan accueille sa brocante-vide-greniers, de 6h à 18h. Sur place, frites, sandwiches, hot dog, glaces.

06/07 Fête de l'andouillette à Clamecy
La vielle de Clamecy organise samedi 6 juillet de 7h à 18h une fête de l'andouillette et une brocante dans les rues du centre-ville. L'entrée est libre.

En visite de deux jours en Belgique

Les Actrices nivernaises reçues à Liège

Le groupe homéopathie vétérinaire de l'Association Actrices nivernaises a visité une école d'homéopathie et été reçue à la Commission européenne, à Liège puis Bruxelles. Durant deux jours, du 6 au 8 juin, une quinzaine de Nivernais ont découvert les arcanes européennes.



La table de négociation de la première Commission européenne, qui ne sert plus aujourd'hui, a beaucoup impressionné les participants des Actrices nivernaises, tant par sa taille monumentale que par sa portée symbolique.

Tout auréolé de son Trophée de l'innovation, obtenu fin 2012 au Festival des groupes de la FNGEDA à Arras, le groupe « homéopathie vétérinaire » des Actrices nivernaises s'est offert un voyage d'études de deux jours en Belgique, afin tout à la fois de parfaire son intérêt pour la pratique homéopathique et de se rompre au fonctionnement des institutions européennes.

C'est ainsi que le 6 juin, une quinzaine de Nivernais se sont d'abord rendu à Esneux, dans la banlieue de Liège, au sein du Centre liégeois d'homéopathie, qui, pour ne pas payer de mine -il s'agit de la maison transformée de l'un de ses fondateurs- est en quelques années devenu l'école d'homéopathie en vue dans le Plat pays. Le CLH reçoit en effet chaque année de nombreux stagiaires, des médecins et des vétérinaires en exercice, qui se consacrent durant cinq ans à un cycle d'études spécialisées (à raison de 4 fois 4 jours par an). 60% des étudiants belges en médecine humaine et vétérinaire sont ainsi passés par cette école depuis 1981. Joseph Dabeux, le vétérinaire qui a formé les Nivernais à l'homéopathie, enseigne à Liège et a tout naturellement accompagné les Actrices durant leur visite du CLH.

Projet de loi sur la santé animale

Autre temps fort du séjour, les participant(e)s au voyage se sont rendus le lendemain à Bruxelles, d'abord pour une visite éclair de ses principaux centres d'intérêt (la Grand'Place, l'hôtel de ville, le Manneken pis...) puis pour une réception dans le tout nouveau bâtiment d'accueil des visiteurs de la Commission européenne. Là, autour de la grande table qui servait naguère aux négociations de la première équipe de commissaires européens, les Actrices nivernaises ont suivi deux intervenants.

Un conférencier, Michel Maroy, a dans un premier temps dressé le tableau du *«rôle et du fonctionnement de la Commission»*, de ses 30 000 fonctionnaires (dont 20 000 à Bruxelles) et des grands principes, servis par des exemples très imagés, qui président aux travaux institutionnels. Puis c'est une vétérinaire slovène, Barbara Logar, qui oeuvre au sein de l'unité *«santé animale»* de la DG *«Santé et consommation»* de la commission, qui leur a présenté *«les grands principes de la future loi sur la santé animale»* telle qu'elle se dessine avant son examen par le Conseil des ministres et le Parlement européen. *«Vu d'ici, l'Europe apparaît comme une grosse machine mais plus ou moins de règlementations, ce n'est pas si simple. Ce voyage a permis de démystifier les institutions et de nous rapprocher de l'Europe»* concluait, au retour, Marie-Solange Durand, l'animatrice de l'association.

E.C



Service de remplacement Nièvre

Olivier Hoareau, nouveau président

Le Service de remplacement de la Nièvre s'est réuni en assemblée générale le 15 mai à Rouy.



Un nouveau président a été élu, le 10 juin, à la tête du Service de remplacement de la Nièvre. Il s'agit d'Olivier Hoareau qui avait fait son entrée au conseil d'administration de la structure lors de la précédente assemblée générale, en 2012. Le nouveau responsable connait bien le Service de remplacement puisqu'il en a été salarié, durant plusieurs années, lorsqu'il est arrivé de l'île de La Réunion -où il est né- dans la Nièvre. Puis, s'orientant professionnellement vers l'agriculture, le jeune homme est devenu salarié à temps plein du Gaec Bordet, à Champvert, Gaec dans lequel il est par la suite devenu associé. Eleveur laitier et allaitant, Olivier Hoareau est également engagé syndicalement puisqu'il est actuellement président de la section laitière de la FDSEA58, poste qu'il souhaite désormais transmettre afin de se consacrer pleinement à sa nouvelle tache.

A la tête du Service de remplacement, il s'efforcera de consolider et de développer les missions des salariés mis à disposition des agriculteurs adhérents, dans le cadre de leurs congés pour cause de maladie, maternité, formation, ou responsabilités professionnelles. Olivier Hoareau succède à Rémi Morel.

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Visites des essais Grandes cultures

Les 30 mai et 10 juin derniers, la Chambre d'agriculture de la Nièvre en partenariat avec les GDA et CETA ont organisé leur traditionnel rallye des essais. Ce rendez-vous permet de faire le point sur la campagne écoulée et de se faire un avis sur les nouvelles variétés de blé et de colza. Un point supplémentaire sur les stratégies de protection fongicide a également été réalisé pour présenter les modalités testées dans les essais, anticiper les programmes pour la prochaine campagne et discuter autours de l'optimisation de la pulvérisation.



La visite des essais variétés et fongicides a suscité beaucoup d'échanges.

Les expérimentations de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre ont pour objectif, entre autre, de répondre aux problématiques des agriculteurs membres des CETA et GDA : l'adaptation au contexte local et le maintien de la performance des exploitations étant des axes majeurs.

Chaque année, la Chambre d'Agriculture en partenariat avec les CETA et GDA invitent les agriculteurs a visiter ses expérimentations et à échanger sur les premières conclusions.

Ce rallye des essais a eu lieu les 30 mai et 10 juin derniers dans deux secteurs représentatifs du département à savoir la Bourgogne Nivernaise et le Centre Nivernais.

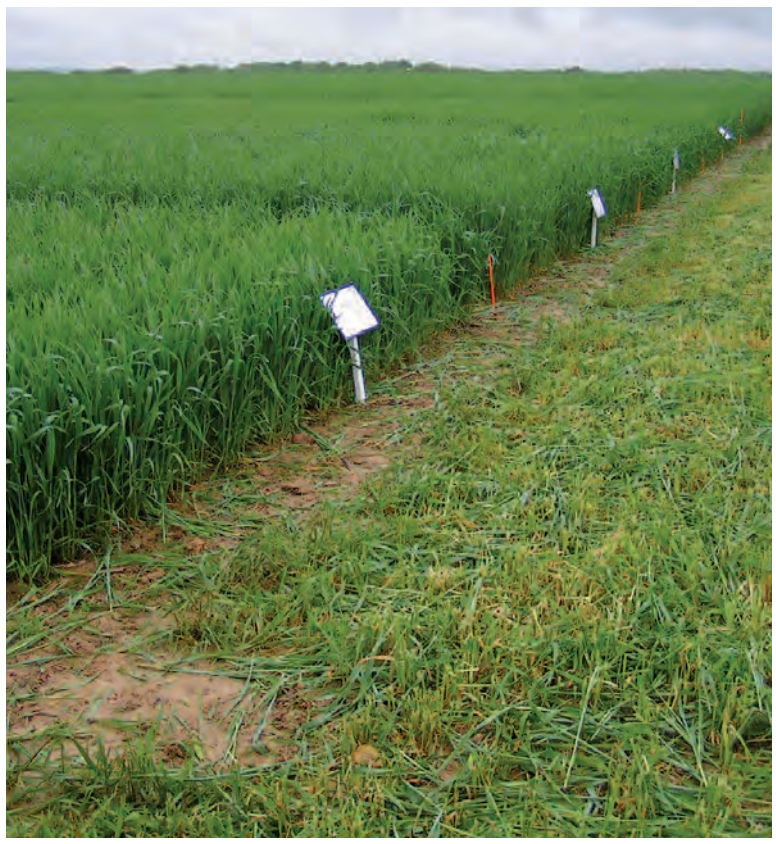
Des cultures qui accusent un retard de développement

Le développement global des cultures a pris 10 à 15 jours de retard suite aux conditions pluvieuses et froides du printemps. Rien que sur les mois d'avril et mai, il est tombé 30% de la quantité de pluie annuelle d'une année normale. Les essais ne dérogent pas à ce retard. La visite des essais variétés s'est effectuée avec des blés au stade gonflement à début floraison et des colzas encore bien fleuris. Parmi les variétés blé de l'essai de Chateauneuf-Val-de-Bargis, Boregar confirme notamment sa tardiveté à épiaison.

Des pertes de pieds sont observées pour toutes les variétés *«l'humidité à l'automne a perturbé le développement des plantes et a pu provoquer des pertes de pieds. Ce phénomène est d'autant plus marqué en sols hydromorphes et ont pu affecter notamment les parcelles d'orge d'hiver»* précise Sébastien Perret, conseiller Grandes Cultures à la CA58. Cette année de nouvelles variétés, intéressantes pour leur résistance aux maladies et leur potentiel de rendement sont testées, comme dans l'essai d'Alluy.

«SY Moisson présente un profil résistant à la fusariose et pourra se montrer intéressante en blé de maïs, Rubisko est une variété prometteuse en potentiel de rendement et avec une bonne résistance aux maladies foliaires. Oregrain est aussi une variété intéressante pour son haut potentiel de rendement et sa résistance aux maladies notamment aux rouilles» précise Judith Nagopaé, expérimentatrice à la Chambre d'Agriculture. *«A confirmer à la récolte des essais»* ajoute-t-elle.

L'essai variété colza de Bulcy se compose à part égale de lignées et d'hybrides. *«Chaque année, la proportion d'hybrides augmente dans nos essais, ce qui traduit clairement une orientation du marché vers les variétés hybrides»* précise en préambule Sébastien Perret. Présentes dans les essais, Arsenal et DGC207, deux variétés hybrides inscrites l'an dernier, montrent une bonne tolérance au phoma et un potentiel prometteur.



Essai variété blé de Bourgogne nivernaise.

Stratégies fongicides et optimisation de la pulvérisation

La visite d'un essai blé à Ciez a permis de faire le point sur les différentes stratégies de protection fongicide. Plusieurs modalités ont été testées : un programme complet sur piétin verse, septoriose et fusariose, des programmes en deux passages comparant différentes associations de produits appliquées à deux nœuds, des programmes en passage unique. *«Cet essai nous permet de comparer l'efficacité des produits et des associations, de comparer l'intérêt des différentes stratégies et d'établir le niveau de nuisibilité des différentes maladies pour cette campagne»* précise Cédric Zambotto, conseiller Grandes Cultures. *«Nous assistons à une montée tardive de la septoriose, les conditions climatiques étant peu favorables à son développement il y a encore quelques semaines. Les modalités avec traitement en fin de cycle montreront probablement un gain de rendement»*.

A Ville Langy, un essai fongicide *«optimisation de la pulvérisation»* a pour objectif de comparer l'effet du volume de bouillie, de réduction des doses, d'ajout d'adjuvants et du fractionnement des passages sur l'efficacité de la protection. *«L'idée est de comparer différentes stratégies à coût produits équivalent, tout en alternant les matières actives dans le soucis de prévenir les phénomènes de résistances»* a expliqué Michael Geloen, conseiller Grandes Cultures.

Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Equipe Grandes Cultures
Contact : 03 86 93 40 60

▸ Agenda

06/07 33ème marché aux puces d'Entrains sur Nohain
Le 33ème marché aux puces d'Entrains sur Nohain aura lieu samedi 6 juillet de 7h à 18h à la salle des fêtes. Programme: de 10h à 18h, expo-vente et démonstration de trvaux manuels (dentelle aux fuseaux, frivolité, carterie, peinture, black work) et de 14h30 à 17h30, animation musicale avec Fréderic Gateau et son orgue de barbarie. Entrée gratuite.

07/07 Vide-greniers à Alligny-en-Morvan
Dimanche 7 juillet, de 8h à 18h, Alligny-en-Morvan organise son vide-greniers, sur le parking de la salle des fêtes, dans le bourg et sur les bords du Ternin. Buvette, restauration rapide.

07/07 Vide-greniers des travailleurs à Imphy
L'association des licenciés de la Sil organise un vide-greniers des travailleurs, dimanche 7 juillet de 6h à 18h, au complexe sportif Ambroise Croizat d'Imphy.

07/07 Brocante à Montigny-en-Morvan
Dimanche 7 juillet, de 6h à 18h, Montigny-en-Morvan organise son 1er vide-greniers-brocante-marché fermier dans le bourg. Inauguration de la place, jeux (chamboule-tout, pêche à la ligne), démonstration de sculpture à la tronçonneuse avec expo et vente, groupe musical, paella géante...

07/07 Vide-greniers à Parigny-la-Rose
La commune de Parigny-la-Rose accueille un vide-greniers, dimanche 7 juillet, de 7h à 18h. Entrée gratuite. Boisson et restauration sur place.

07/07 Vide-greniers à Saint-Eloi
Dimanche 7 juillet, de 8h à 18h, Saint-Eloi organise un vide-greniers sur l'annexe du terrain de foot et à proximité de la salle des fêtes. Restauration rapide sur place, buvette, animations toute la journée, fête foraine, feu d'artifice. Entrée gratuite.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Les Pouvoirs Publics en lutte contre le chômage des jeunes

Emplois d'avenir: le secteur agricole recrute aussi

Le ministre du Travail et de l'emploi, Michel Sapin, était venu le 12 novembre dernier à Château-Chinon signer les premiers Emplois d'avenir en milieu rural, du nom du dispositif symbole de la lutte contre le chômage des jeunes initiée par le Président de la République après son élection. Malgré un démarrage un peu poussif, la Nièvre fait figure de bonne élève dans la montée en puissance de ces contrats aidés ouverts aux 16-25 ans pas ou peu diplômés. 218 emplois d'avenir ont été signés depuis 7 mois dans la Nièvre, dont 60 dans le secteur marchand. L'agriculture s'y colle aussi.



La préfète de la Nièvre (à gauche) a voulu saluer l'Emploi d'avenir signé par Maëva Girard (2ème à droite) et Jean-Paul Loisy à la fromagerie du Val d'Osseux.

Maëva Girard, 22 ans, était inscrite à Pôle emploi depuis 2009. A part une expérience dans le maraîchage aux Jardins de Marigny, à Sauvigny-les-Bois, elle n'avait pas encore réussi à trouver d'employeur prêt à lui donner durablement sa chance dans la Nièvre. Depuis le 25 mars dernier, elle est enfin engagée comme salariée, en CDI à temps plein, chez Nadine et Jean-Paul Loisy, à la Fromagerie du Val d'Osseux à Rouy. Et affiche, comme ses nouveaux patrons, un large sourire à l'idée de pouvoir vivre désormais sa vie d'adulte en étant intégrée socialement et en faisant des projets d'avenir personnels et familiaux. Et telle est bien là la priorité donnée par le gouvernement depuis sa prise de pouvoir en juin 2012: permettre aux jeunes, plus touchés que d'autres par le chômage, d'en finir avec la précarité et les galères de longue durée. A côté de dispositifs comme les Contrats de génération, le gouvernement a donc imaginé les Emplois d'avenir à leur intention. Michel Sapin, le ministre du Travail et de l'emploi, était même venu lancer officiellement le dispositif dans le monde rural, le 12 novembre dernier, à Château-Chinon. Depuis, nombreuses sont les collectivités locales nivernaises ainsi que les associations à avoir joué le jeu, en embauchant des jeunes grâce à ces contrats aidés et, après un élargissement au secteur marchand décidé en février dernier par le préfet de région, quelques entreprises privées, y compris agricoles, s'y sont ajoutées. Au total, la Nièvre compte 218 Emplois d'avenir, avec un objectif de 471 contrats signés d'ici le 31 décembre prochain. Avec un taux de réalisation de 46% début juin, le département se classe parmi les bons élèves de Bourgogne (39,2%) et de France (29%). La Nièvre dispose d'une enveloppe budgétaire de 11,4 millions d'euros sur deux ans (objectif de 700 contrats).

«Valoriser sa formation sans renoncer à ses rêves»

A la moitié de l'année, Michèle Kirry, la préfète de la Nièvre, a souhaité redire toute l'attention portée par les Pouvoirs Publics à la lutte contre le chômage des jeunes et relancer la montée en puissance du dispositif. Et c'est donc au Val d'Osseux qu'elle a voulu vérifier, en face-à-face, que Maëva d'une part et les Loisy de l'autre étaient des *«gens heureux»*. Maëva, qui est née dans la Nièvre et vit à 6 km de Rouy, avait du mal à s'insérer professionnellement. Elle ne manque pourtant pas de formations puisqu'elle est titulaire d'un BEPA et d'un BAC Pro agricoles en *«filière canins et félins»* qu'elle avait obtenus en Auvergne. *«J'ai fini par comprendre que dans ma branche, que j'ai choisie par passion des chiens, il n'y a pas de travail dans le département. Et c'est dur de se résoudre à changer de voie, à 20 ans, car comment valoriser sa formation sans renoncer à ses rêves?»* s'est-elle demandée dans sa longue quête d'intégration. Si la jeune femme a un temps touché au maraîchage, *«c'est parce que j'aime travailler dehors, en plein air»* et c'est l'argument qu'elle a mis en avant pour contacter de nombreuses fermes depuis quatre ans. Y compris une première fois chez Nadine et Jean-Paul Loisy en 2009. Si aucun poste n'était libre, le couple d'éleveurs a tout de même gardé le CV de la jeune femme dans les cartons et, quand l'occasion s'est présentée au début de 2013, l'a ressorti. Les Loisy ont très vite porté leur choix sur Maëva, qu'ils ont rappelée. *«Son envie de travailler et son expérience de six mois aux Jardins de Marigny nous ont plu»* explique Jean-Paul. Après une période d'essai de 45 jours renouvelable une fois, la jeune salariée et ses patrons devraient donc bientôt concrétiser définitivement leur collaboration.

La question des compétences en agriculture

Maëva s'est intégrée de façon polyvalente dans l'équipe, comme tous les autres employés, que ce soit pour la transformation du lait, les mesures d'acidité, le respect de l'hygiène, la vente à la boutique et bientôt sur les marchés. Seule différence: la jeune femme est accompagnée par un tuteur, un salarié plus ancien, qui la forme et lui fait acquérir de multiples savoir-faire pour la rendre progressivement autonome. Et çà marche! Les sourires se lisent sur les visages des exploitants comme de la salariée et l'osmose semble totale. *«Quand on donne leur chance aux jeunes, ils peuvent se montrer motivés»* constate sobrement la préfète tout aussi réjouie que ses hôtes par ce *«bonheur partagé»*. Tout comme Maëva, cinq autres Emplois d'avenir ont été signés dans le département depuis 7 mois dans le secteur agricole (source Directte). Beaucoup ont joui d'une dérogation de niveau scolaire puisque à l'origine, les Emplois d'avenir sont ouverts à des moins de 25 ans de niveau VI et Vbis ou de niveau V et IV sans diplôme. Michèle Kirry a pris des dispositions pour assouplir les règles en ce sens *«pour des jeunes de niveau IV et III avec diplôme en recherche d'emploi depuis au moins douze mois lors des dix-huit derniers mois»*. Particulièrement en agriculture, la question des compétences recherchées chez les salariés se mesure au niveau de technicité requis par les exploitants agricoles. *«Le secteur agricole regorge d'exploitants qui se diversifient, créent de la valeur ajoutée, optent pour le circuit court et recrutent. Les salariés agricoles font partie de ces métiers en tension. Il est paradoxal que coexistent chômage des jeunes et métiers qui manquent de bras»* justifie la préfète de la Nièvre pour mieux se montrer incitative.

Incitation financière: effet d'aubaine?

Quand on demande à Jean-Paul Loisy si les aides de l'Etat ont été déterminantes dans sa décision de signer un contrat avec Maëva, il répond qu'il était en recherche d'un salarié à la suite du départ de l'un des huit que compte la fromagerie. Et c'est dans un deuxième temps qu'il s'est renseigné sur les aides éventuelles à l'embauche. Une démarche qui a toutes les chances de se pérenniser puisque les employeurs ont accordé un Contrat à durée indéterminée à Maëva. Pourtant, les aides -une subvention équivalente à 35% du Smic dans le secteur marchand- n'ont évidemment qu'une durée limitée, prévue à 36 mois de contrat. Il n'est donc pas difficile d'imaginer que certains exploitants agricoles puissent s'en tenir, au mieux, à des contrats de la durée de la subvention et ainsi bénéficier d'un effet d'aubaine. *«Bien sûr mais cela ne me gêne pas, d'abord parce que quand on a un métier à haute technicité, on hésite à embaucher un jeune non diplômé pour lequel on prend un risque et que l'on a l'avantage de former à sa main. Ensuite, l'effet incitatif permet de tendre la main à un jeune dans le besoin. Ce n'est pas parce qu'on a été décrocheur à l'école que la société doit nous condamner... Une société qui ne croit pas en ses jeunes est une société qui se saborde»* rétorque Michèle Kirry.

Emmanuel Coulombeix



Le bonheur épanoui de Maëva n'a d'égal que celui de ses patrons, Nadine et Jean-Paul Loisy. Ce qui réjouit aussi la représentante de l'Etat dans la Nièvre dont les Emplois d'avenir symbolisent la lutte contre le chômage des jeunes.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

➜ **Manifestation**
Veaux, vaches, cochons… à la conquête de Paris

➜ **Samantrain**
Sur la carte de l'IGP

➜ **MFR de Gron**
Au jardin des ouvenirs…

Arboriculture

Le temps des cerises ne chante plus

Les violents phénomènes orageux des 17 et 19 juin ont ruiné les espoirs des producteurs de cerises de l'Auxerrois. Devant l'ampleur des dégâts, le seul espoir des professionnels repose sur un classement en calamités de toute l'aire de production.

Depuis mardi dernier, le téléphone ne cesse de sonner chez Alain Duruz, producteur à Jussy et responsable de la section arboricole à la FDSEA de l'Yonne. Des collègues, désemparés pour certains, après avoir mesuré l'étendue des dégâts et qui s'interrogent sur la conduite à tenir. Les yeux rougis par les nuits sans sommeil, Alain, une semaine après la catastrophe, reste surpris par la violence des éléments déchaînés : *«portée par des vents soufflant à près de 100 km/heure, la pluie tombait à l'horizontal, un véritable rideau liquide qui a tout emporté par son passage, du jamais vu ! C'est d'autant plus lourd à porter que l'on avait déjà connu le gel l'an passé et là, c'est le coup de massue. On était à genoux, ça va finir de nous mettre à terre et je crains que certaines exploitations ne s'en relèvent pas et cessent leur activité en fin d'année…»*

Une première estimation évalue les pertes selon les finages, entre 60 et 95 % du potentiel. D'autant plus difficile à accepter que, contrairement à 2012 où le gel n'avait pas conduit les fruits à maturité, la récolte 2013 s'annonçait relativement bonne, en dépit d'une floraison tardive. Certaines variétés étaient même à la veille d'être cueillies. Et pas d'espoir à avoir en ce qui concerne des espèces plus tardives : *«encore vertes, les cerises ont été impactées par l'eau tombant à l'horizontal, un phénomène encore plus perçant que la grêle et les points noirs que l'on voit aujourd'hui ne laissent rien augurer de bon. Quand à d'autres variétés comme la Celeste ou la Coralie, le brunissement s'est mis de la partie et la pourriture commence à apparaître…»* Comment envisager rémunérer des cueilleurs s'ils passent leur temps à trier… : *«j'ai fait l'expérience, entre 1 h et 1 h 15 pour remplir un panier, là où dans le même temps, on en faisait quatre !»* Voisin d'Alain Duruz, Sébastien Mahoudeau est lui aussi producteur et ne cache pas son désarroi : *«ça donne envie d'arrêter, deux ans de suite, c'est trop dur ! J'en suis rendu à faire du jardinage pour me vider la tête et pourtant, j'aime pas ça !»* Mirabelles, pêches, nectarines…, c'est toute la production arboricole qui a été touchée, avec en perspective, des fruits non commercialisables une fois parvenus à maturité, comme l'explique Alain : *«même si ça cicatrise, c'est comme une plaie, ça va laisser des traces et qui en voudra derrière ? Peut-être y aurait-il un travail de communication à faire auprès des consommateurs pour les sensibiliser au problème… ?»*

Pour l'heure, les professionnels, avec l'appui de la FDSEA de l'Yonne ont entamé des démarches pour réclamer que les dégâts puissent être pris en compte dans les calamités, du fait de la non-possibilité d'accéder aux assurances et qu'un soutien leur soit apporté pour sauver une production qui fût un fleuron de notre département.





❷ Touchés également les autres fruits, comme ici les nectarines

❶ Des stigmates de la tempête rendant toute cueillette illusoire…

Une première visite diagnostic sur le terrain s'est déroulée en ce sens ce mardi, en présence de Philippe Emery, de la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne et de représentants de la Commission d'expertise.

Les vignes du Coulangeois touchées également

Viticulteur à Migé, Jean-Luc Houblin est formel : *«en 31 ans de métier, j'avais jamais vu ça…! Pendant 15 minutes, tellement d'eau, tellement de vent, que l'on n'a même pas vu la grêle !»* Si certaines parcelles ont été relativement épargnées, en fond de vallées ou protégées par une rangée d'arbres, c'est quasiment toute la zone d'appellation du Bourgogne -Coulanges qui a été frappée par la tempête et les dégâts sont là aussi considérables. *«les hauts de plateaux notamment sont ravagés, comme ici à Nanteau où tout est criblé et c'est ce qui était attaché et palissé qui aura connu les plus gros dégâts, cassé net au niveau des fils par le vent…»*

Fouettés par le rideau de pluie porté par le vent à l'horizontal et les impacts de grêle, certains bois ont été touchés également, rendant d'autant plus aléatoire la vendange prochaine : *«dans certains cas, l'usage même de la machine risque d'être remis en cause. Avec du bon à ramasser en bas et que des feuilles et du verjus dans la partie haute, comment veux tu faire le tri… ?»*



Jean-Luc Houblin, viticulteur à Migé, n'avait jamais connu pareille catastrophe en 31 ans de métier

Nouvelle présidente des vins du Coulangeois, Odile Maltoff n'est guère plus optimiste : *«il y a des coins où il n'y aura sans doute pas de vendanges cette année, c'est clair ! A certains endroits, le vent mêlé à la grêle et à la pluie a martyrisé les bois, du véritable mitraillage»* Dans l'immédiat, elle souhaiterait qu'à partir d'un parcellaire, soit réalisé un état des lieux *«réel et concret»*, regrettant au passage l'intérêt relatif porté aux dégâts subis par le Coulangeois : *«à part les Caves de Bailly, peu de monde s'est intéressé à nous et c'est dommage…»*

DOMINIQUE BERNERD



Carnet de notes en main, Philippe Emery, de la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne, est venu constater l'ampleur des dégâts



▸Agenda

28/06 Marché à la ferme à Villiers sur Tholon

Marchés à la ferme, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon, vendredi 28 juin, de 16 h à 20 h. Seront présents les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

29/06 Marché à la ferme à Montacher-Villegardin

Marchés à la ferme, chez Didier Bonnemain, samedi 29 juin, de 15 h à 19 h 30, à Montacher-Villegardin. Seront présents les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

07/07 Cavalcade de Bleury

Dimanche 7 juillet, à partir de 11h, sur la place de Bleury, assistez à la Cavalcade avec la croûte du CdF, suivie du buffet de midi. A 14 h 30, ouverture de la 85ème Grande Parade de chars fleuris. Une dizaine de chars Millésime 2013, accompagnés au rythme des fanfares, Bandas, majorettes, avec en nouveauté cette année, les cornemuses *"Ati-Atail"*., sans oublier les confettis… Suivront: le spectacle sur podium, la présentation de Miss Bleury 2013, l'apéro concert, le bal gratuit avec *"Chrysalides"* et le grand feu d'artifice. Soit près de 14 heures d'animation et spectacles en continu.
Entrée de la parade: 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans

07/07 Foire aux ânes et vide-greniers

Foire aux ânes et vide-greniers, dimanche 7 juillet à Savigny-en-Terre-Plaine. 100 ânes de différentes races présents, promenades, animations pour les enfants, vide-greniers et marché paysan. Renseignements au 03 86 32 54 23

Manifestation du 23 juin

Veaux, vaches, cochons…à la conquête de Paris

Ce 23 juin 2013, l'ensemble de l'agriculture était présente sous le ciel parisien. De Montparnasse au village agricole installé aux Invalides, le défilé des agriculteurs, éleveurs comme céréaliers et de leurs animaux: blondes d'aquitaine, limousine, charolaise ont su démontrer aux parisiens l'importance du maintien de l'élevage en France. Et au delà qu'une agriculture compétitive reste une chance pour la France.


36 agriculteurs de l'Yonne ont participé à ce grand rassemblement Parisien.

Ils partirent 36 de l'Yonne et arrivèrent près de 10 000 à Paris. Chevaux, moutons, vaches… ont accompagné ces valeureux agriculteurs à la conquête de la capitale. Le message était simple: l'élevage est en danger. Trop de réglementation et de contraintes, une augmentation des charges équivalentes à l'augmentation des prix qui en fait perdre le bénéfice…constat malheureux à étendre à l'ensemble des productions.
Il faut rappeler également que les agriculteurs français apportent à leurs concitoyens une nourriture de qualité tant au niveau sanitaire que gustative.

D'ailleurs, était prévue à la dégustation près de 1,4 tonne de viande française à griller. Elle était gracieusement offerte aux Parisiens et a contribué à ce moment de convivialité et de partage.

Les agriculteurs ont pu apprécier leur cote de popularité auprès des Parisiens et de la société en général. Ce type de manifestation peut être un premier pas et inciter les *«urbains»* à découvrir le monde agricole dans son ensemble.
Ce rassemblement convivial à la rencontre du monde urbain, au-delà de la vitrine, a permis de rappeler que l'agriculture est une chance pour la France et porteuse de projet d'avenir.

Service de Remplacement Yonne

De plus en plus d'adhérents utilisateurs

En dépit d'une baisse relative de l'activité globale due à des congés de maternité réduits de moitié par rapport à l'exercice précédent, de plus en plus d'adhérents icaunais ont fait appel en 2012 au service de remplacement de l'Yonne, qui vient de tenir son assemblée générale. Un point noir toutefois : la difficulté à trouver des salariés, notamment en élevage.


Le service de remplacement de l'Yonne a comptabilisé un total de 2832 journées en 2012

Les exploitants ont désormais de plus en plus le réflexe de faire appel au service remplacement, notamment lorsque l'accident arrive. Pour preuve : les 131 utilisateurs comptabilisés à l'issue de l'exercice 2012, pour 136 exploitations adhérentes. Avec un total de 1132 journées, le congé *«évènement familial»* reste le premier secteur d'activités pour l'association, suivi du congé *«maternité paternité»* avec 559 journées. Un secteur qui a toutefois diminué de moitié par rapport à l'année précédente, impactant à la baisse le total des journées de remplacement en 2012, avec 2832 journées contre 3200 en 2011. En baisse jusqu'en 2006, l'activité du service n'a depuis cessé de croître, notamment en cas d'accident ou de *«coup dur»* sur l'exploitation. Autrefois, les personnes adhéraient sans obligatoirement se faire remplacer si besoin, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Conséquence sans doute de la diminution de main-d'œuvre locale ou familiale disponible, face à des exploitations grandissantes. Les perspectives 2013, en dépit d'une conjoncture difficile, font apparaître des chiffres quasiment identiques à l'an passé, avec 806 journées réalisées au 30 avril, pour 872 en 2011, et un ratio hors maternité de 626 journées contre 637. Le secteur maladie/accident voyant pour la même période son activité doubler, avec près de 200 journées réalisées au 30 avril. Des chiffres jugés suffisamment encourageants pour prendre la décision de ne pas augmenter les tarifs en vigueur.

Toujours à la recherche de salariés

Le service remplacement de l'Yonne peine toutefois depuis des années à recruter, faute de candidats. Notamment en secteur élevage, où il est très difficile de trouver des personnes formées et opérationnelles. La création d'un Bac Pro élevage à la MFR de Villevallier à la rentrée prochaine, permettra peut-être de pallier en partie ce problème, en proposant des vacations aux futurs élèves ? C'est dans ce but que l'association participe déjà chaque année au Forum des métiers, afin de faire connaître ses activités et ses besoins. A ce jour, le service remplacement compte sept salariés CDI à temps plein, trois CDI pour l'équivalent d'un Equivalent Temps Plein, ainsi que 64 vacataires pour un total de 6,7 ETP.
Un nouvel logiciel de gestion pourrait venir remplacer celui actuellement utilisé par le service de remplacement, devenu aujourd'hui obsolète. Initié par le CER France, il consiste en une interface regroupant en un seul outil toutes les fonctions de gestion gravitant autour du fonctionnement du service : le planning, la paie, la gestion des agents, les ressources humaines, les factures, etc… Usant d'une technique *«fool web»*, il est directement accessible via un navigateur web et offre différentes possibilités, comme : la possibilité pour un exploitant d'y consulter le planning d'un salarié et d'effectuer une pré réservation avant validation par l'animateur, ou bien de mettre à jour sa propre fiche d'heures. Le seul obstacle reste son coût : 10 000 € de mise en service plus 2800 € de maintenance et hébergement à l'année. Décision est prise d'attendre que les premiers départements engagés dans la démarche démarrent le système, avant de s'y engager à son tour. Le temps pour le service de remplacement de l'Yonne d'économiser pour investir et le rejoindre.

DOMINIQUE BERNERD

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Soumaintrain

Sur la route de l'IGP...

Réunie en assemblée générale le 10 juin dernier, l'Association de Défense et de Promotion du Fromage Soumaintrain a bon espoir de voir abouties début 2014, les démarches entreprises pour l'obtention de l'Indication Géographique Protégée. Mais la route aura été longue…

Bienvenue à l'école de la patience ! C'est en ces termes que le président de l'association, Lionel Dosne, a débuté la lecture de son rapport moral, faisant référence aux démarches entreprises en vue d'obtenir l'Indication Géographique Protégée pour le fromage Soumaintrain. Entamées en octobre 2011, elles sont en bonne voie d'aboutir, suite à l'examen du dossier en Comité National le 24 janvier dernier, mais des étapes sont encore à franchir.
Plusieurs réunions de travail ont émaillé l'année 2012, du démarrage de l'instruction de la demande à la venue de la commission d'enquête, le 11 juillet dernier. Une visite qui a donné lieu à plusieurs dégustations comparatives de Soumaintrain et d'Epoisses, ponctuée d'une découverte de l'exploitation et de la fromagerie Leclere, à Soumaintrain. Plusieurs amendements ont été émis à l'issue de cette visite, comme la délimitation d'une aire géographique « continue », englobant l'ensemble des acteurs de la filière, la zone de production étant à cheval entre le Chaource et l'Epoisses, ou la définition des critères de production du lait ou des paramètres de fabrication à définir, comme la température de maturation. Autant de modifications qui ont repoussé la présentation du dossier à la Commission au 17 octobre prochain. Si aucune remarque n'est apportée, le dossier pourra alors être validé pour une mise en Procédure Nationale d'Opposition (PNO). Période pendant laquelle toute personne peut aller consulter et émettre un avis pour éventuellement s'y opposer. La Commission d'enquête ayant émis un avis favorable sur le dossier, tout pourrait ensuite aller assez vite et faire augurer une validation de la reconnaissance en IGP au début de l'année 2014. Avec, pourquoi pas, une présentation officielle du Soumaintrain lors du prochain salon de l'agriculture, porte de Versailles… ?

Une journée Soumaintrain à la foire de Dijon à l'étude

L'activité de l'association aura également été rythmée par plusieurs réunions de la Commission d'examen organoleptique (CEO), obligatoire dans le cas d'une demande de reconnaissance en AOP et conservée pour la demande en IGP, afin de mieux finaliser une définition commune des caractéristiques du fromage Soumaintrain et de pouvoir échanger sur les paramètres à maîtriser et l'homogénéité des produits. Le travail autour de la création d'un guide de dégustation est aujourd'hui bien avancé selon le président Dosne, pour qui : «cet outil peut aider à porter son regard et ses papilles sur le Soumaintrain. Si aujourd'hui la CEO est importante, demain, elle sera capitale». Regrettant au passage que tous les fabricants ne s'impliquent pas dans le processus, «avant l'IGP, c'est le moment où jamais, de travailler sur la qualité du produit et c'est en participant à la CEO qu'on peut le faire».
Sur le plan de la communication, plusieurs actions ont été menées courant 2012, notamment sur le SIAL à Paris, lors de la randonnée du Soumaintrain ou d'opérations de promotion de l'Association «Vive la Bourgogne». Par ailleurs, un reportage sur France Bleu Bourgogne à été effectué à l'occasion de la venue de la Commission d'enquête, en juillet.
Chaque année, un pôle saveurs est installé dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon, où des chefs étoilés bourguignons présentent des recettes à base de produits laitiers. C'est dans ce cadre qu'une journée spécifique autour du Soumaintrain est à l'étude, avec la collaboration d'un chef cuisinier jovinien. D'ores et déjà, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pour participer à cette journée de promotion.

DOMINIQUE BERNERD

Fleurissement

A l'école des jardins

Plus de 700 enfants venus de tout le département se sont réunis à Villeneuve sur Yonne pour présenter leurs jardins mobiles conçus à l'école, sous l'égide des bénévoles de l'association Romarin.



Officiellement créée le 19 mai 2011, l'association Romarin de l'Yonne mène depuis plus de 16 ans une action dans les écoles du département pour développer le jardinage auprès des élèves, de la maternelle au CM2. Tout au long de l'année scolaire, un travail pédagogique est assuré par ses bénévoles, avec pour objectif de faire partager leur passion auprès des plus jeunes et promouvoir fleurissement et cadre de vie. Sa devise : *«respect de la plante, respect de l'homme»*.

Forte du succès de la première manifestation en juin 2010, où 29 classes de l'Yonne s'étaient rencontrées à Migennes pour présenter leurs plantations, l'association du Romarin, sous l'égide de son président, Daniel Baron, alias *«Dany le jardinier»*, a renouvelé l'expérience en organisant une nouvelle édition des *«jardins d'écoles s'exposent»*, à Villeneuve sur Yonne, les 21 et 22 juin dernier.
Au total, plus de 700 enfants présents, venus de 17 écoles du département présenter leur jardin végétal et participer au concours de fleurissement organisé par l'association. Le fruit d'un travail mené pour certains depuis la rentrée scolaire de septembre.

Le cinéma, les poissons, les couleurs, les plantes mellifères, l'art de la peinture, les contes…, les thèmes étaient libres et relevaient du choix de chaque école et des enfants.
Difficile de ne pas récompenser tout le monde au vu de la qualité des compositions réalisées, mais comme tout concours qui se respecte, il a bien fallu désigner un 1er prix. C'est l'école de Brion qui l'a ainsi emporté, pour son travail de fleurissement sur le thème du cinéma. Un travail mené conjointement par ses classes maternelle et CM2. L'école de Grand Longueron, près de Champlay se voyant remettre le 1er prix maternelle par le comité de fleurissement.

Atelier de rempotage, intronisations dans l'ordre des *«Jeunes Pousses»*, jeux divers, expositions…, les animations étaient nombreuses, apportant une touche ludique et pédagogique à la manifestation. Gros succès comme toujours pour la *«Ferme de Flo»*, venue présenter certains de ses pensionnaires aux enfants. Pas tous les jours que l'on peut caresser un jeune lapin… Tiens ! Et si on lui donnait des fleurs à manger…?

DOMINIQUE BERNERD



Du plus bel effet, même s'il n'est pas certain que ce vélo prenne le départ du prochain Tour de France… !

Agenda

07/07 A vos assiettes
Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de manger en profitant des bienfaits des produits du marché. Dimanche 7 juillet, le centre communal d'action sociale organise l'opération «Profitons du marché pour bien manger», à Sainte-Geneviève, Place Corot, dans les Hauts d'Auxerre. Tout au long de cette animation, un stand de dégustation, de documentation diététique et d'informations sur la pratique d'activités physiques. Un panier garni est à gagner

07/07 Journée du patrimoine local en Pays d'Othe
La Communauté de Communes de la vanne et du Pays d'Othe, organise une journée du patrimoine local dimanche 7 juillet. Au programme:
Vaumort : de 10 h à 18h, tuiles marquées de MJ Roché, visite de l'église
Chigy : de 10 h à 18 h, exposition «l'indéfrisable», de mme Simonnet ; expo collective de peintures et sculptures à la forge, au lavoir, ainsi qu'à la mairie
Villeneuve l'Archevêque : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, visite de l'église ; le portail Fournaudin : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h, visite de l'église St-Hubert ; peintures de Belas ; collection de roches et minéraux avec visite commentée à 10 h 30 ; collection de fers à repasser avec visite commentée à 16 h
Arces : de 10 h à 18 h, «Un dimanche au bord de l'eau» à l'étang du grand moulin. Ambiance guinguette, restauration. A partir de 14 h, ambiance musicale, atelier peinture
Cerisiers : de 10 h à 18 h, «Parenthèse Médiévale», animations, campement, marché médiéval, banquet le 6 juillet au soir, exposition sur l'histoire des Hospitaliers
La Postolle : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, visite du village, éolienne, église, habitations troglodytes, arbres remarquables
Villechétive : de 10 h à 18 h : «briqueterie et métiers de la terre», visite de la briqueterie, les métiers de la terre, collection de D. Proquin



▸Formations

Aviculture Appliquer les médecines douces

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur deux jours mardi 3 et mercredi 4 septembre, de 9 h à 17h30, en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *"Appliquer les médecines douces en aviculture"* Les facteurs de risque sont multiples en élevage : le stress, les interventions, l'hygiène, l'alimentation, le confort du bâtiment. L'apprentissage des *«médecines douces»* (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie) peut être une alternative intéressante pour renforcer la prévention sur votre élevage et limiter le recours aux traitements face aux sympomes physiques et comportementaux des volailles Vous pourrez ainsi gagner en autonomie dans la gestion de votre élevage.
Renseignements : Alice Demolder, conseillère en diversification, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 26 33

Semis direct Pourquoi pas ?

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, une formation d' une journée, mardi 10 septembre, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du semis direct. Le moyen de vous donner les clés pour envisager sereinement cette technique sur votre exploitation.
Objectif : raisonner la mise en place du semis direct sur son exploitation, identifier les points clés pour réussir son passage au semis direct et éviter les écueils.
Renseignements : Eric Bizot, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 45 64

Bas volume Les clés de la réussite

Pour diminuer les charges en phytosanitaires et répondre aux objectifs du plan Ecophyto, l'amélioration des techniques de pulvérisation apparaît comme un des moyens à mettre en œuvre. La réduction des doses utilisées n'est pas incompatible avec une bonne efficacité. La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, une formation de 2 jours, mercredi 11 et vendredi 13 septembre, de 9 h à 17 h 30, sur ce thème. Objectif : acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation, comprendre les conditions optimales d'application des traitements phytosanitaires et être capable de modifier ses habitudes de traitements, conjuguer protection des plantes et protection de l'environnement
Renseignements : Gaëlle de Nardo au 03 86 64 45 65



60ème anniversaire de la MFR de Gron

Au jardin des souvenirs...

Fleurs et souvenirs étaient au programme de ce week-end de fête à la MFR de Gron à l'occasion du 60ème anniversaire de l'établissement.

Il y avait du monde sur l'estrade en ce samedi matin, jour d'inauguration du week-end de fête organisé par la MFR de Gron pour son 60e anniversaire. Avec au premier rang, des figures historiques de l'établissement, comme M. Perrigault, l'un des fondateurs de la maison et Guy Mougin, directeur à l'aune des années soixante. Président pendant 20 ans, aujourd'hui disparu, André Cokelaer est resté dans toutes les mémoires et son nom souvent évoqué à l'heure des discours, devant son épouse, Madeleine présente elle aussi ce samedi matin.

Comme l'a rappelé Gilles Pirman, président de la Communauté de communes du sénonais : *«beaucoup de techniciens des communes de l'intercommunalité, au service des paysages urbains, sont issus des rangs de cette école»*, tout fier d'annoncer qu'à la rentrée prochaine, *«un petit Pirman viendra grossir les rangs de la MFR»*. Des éloges aussi dans le discours du président du Conseil général, André Villiers, pour qui : *«vous plongez vos racines dans ces mouvements sociaux et professionnels qu'étaient la JAC et la JOC, qui ont donné à notre pays ses fondamentaux et accompagné année après année la reconstruction de notre pays…»* Pas en reste, l'ancien ministre, Henri de Raincourt a évoqué les valeurs des MFR : *«passion, engagement, dévouement, désintéressement et le plus beau cadeau d'anniversaire qu'on puisse vous faire est de ne jamais oublier par qui et comment les choses se sont faites au fil du temps…»*
Les souvenirs ont émaillé ces deux jours de fête et nombre d'anciens élèves ont parcouru les allées et visité les expositions fleuries en quête de leur mémoire. L'occasion pour eux, de constater qu'ils pouvaient être fiers de ce qu'était devenue *«leur»* maison…

DOMINIQUE BERNERD


Au premier plan et de gauche à droite : Madeleine Cokelaer, Guy Mougin, Mr Perrigault.


On s'en doutait, mais on en a maintenant la certitude, les petites filles naissent bien dans les fleurs !


Dites le avec des fleurs ! Superbe exposition d'orchidées tout au long du week end;


Petite jardinière deviendra grande…


A l'heure du partage du gâteau d'anniversaire.

Assemblée générale de la FRSEA de Bourgogne

Un échelon régional stratégique à plus d'un titre

La FRSEA de Bourgogne a tenu son assemblée générale à Pouilly en Auxois. L'instance régionale du réseau FNSEA a bien pris ses marques et entend tenir sa place, toute sa place, dans l'élaboration des stratégies agricoles régionales.



A la tribune, Jean-Pierre Condamine (président de la FDSEA 58), Francis Letellier (président de la FRSEA et FDSEA 89), Jacques Chazalet (vice-président de la FNSEA), Fabrice Faivre (président de la FDSEA 21) et Fabrice Genin (président de JA Bourgogne).

Les contours de la Fédération régionale du réseau Bourguignon se dessinent un peu plus, l'échelon régional a pris ses marques et tout en étant conscient *«du rôle majeur de l'échelon cantonal et départemental»*, force est de constater que les Conseils régionaux ont acquis *«des domaines de compétences stratégiques pour l'agriculture»*, il faut donc être présent afin de *«ne pas laisser le champ libre»*.
La structuration du niveau régional du réseau FNSEA répond à cette évolution, la Fédération régionale, échelon désormais décisionnel, devient ainsi un acteur politique à part entière. Cette évolution inéluctable résulte d'un constat objectif : *«la majorité des décisions se prennent à la Région»*, le rapport moral conclut donc *«ce que nous ne réussirons pas ensemble au plan régional, nous ne le réussirons pas au plan départemental»*.
La FRSEA identifie ainsi ces missions en termes de *«stratégies professionnelles partagées»*, d'actions concertées auprès des acteurs et décideurs régionaux et de centre de ressources pour les Fédérations départementales. Il s'agit *«de construire des positions professionnelles»* et de porter les messages de la profession auprès des instances régionales que sont la Préfecture de Région, la DRAAF, la Dreal, la Direccte, le Conseil régional. La Fédération régionale se positionne ainsi comme un interlocuteur efficient, dans une démarche constructive, faisant valoir l'intérêt des producteurs, auprès de l'ensemble des organisations économiques, administratives et politiques.

Un travail de fond mené par les commissions et sections spécialisées

Le décor politique planté, ces différentes missions se traduisent aussi de façon concrète sur le terrain. La lecture du rapport d'activité a montré toute l'importance des commissions, groupes thématiques et sections sociales... auxquels les représentants des Fédérations départementales prennent une part active. L'environnement, les dégâts de gibier, la PAC et la problématique spécifique *«Zones intermédiaires»*, établissent ainsi un large champ d'action sur des points essentiels pour l'avenir et la pérennité des productions agricoles.
Des productions diverses qui sont toutes représentées dans les sections spécialisées de la FRSEA Bourgogne : les bovins viande, le lait, les ovins, la production porcine, les grandes cultures, la viticulture et l'aviculture. Chacune de ces productions connaît des difficultés spécifiques et des enjeux d'avenir. Avec un constat dressé par Francis Letellier, président de la FRSEA, *«A chaque fois que l'on ne fait pas, un autre pays fait à notre place»*. Ce qui encourage à ne pas baisser les bras en terme de production. Les concurrents sur les marchés européens comme sur les marchés extérieurs étant prêts à tirer parti de la moindre faiblesse.

Les Parlementaires doivent *«écouter et apprendre»*

Le nécessaire nouveau positionnement de l'échelon régional, comme un échelon fort et décisionnel a aussi été relevé par Fabrice Genin, président des JA de Bourgogne qui participait à cette assemblée générale. En fonction des dossiers il peut s'avérer utile de dépasser cet échelon et d'être capable de travailler en inter-régions. L'occasion aussi pour le syndicalisme Jeune d'apprécier d'être associé au travail de la FRSEA.
Invité à s'exprimer lors de cette assemblée régionale, Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional, en charge des questions agricoles, a souligné l'importance *«de faire remonter tous ces messages auprès des parlementaires et des représentants politiques, car ils ont beaucoup à écouter et à apprendre»* dans une telle réunion. L'engagement est pris par le représentant de la Région *«de travailler ensemble»*, *«tout en étant conscient des limites de l'action des politiques»*.
Enfin, Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF, représentant là le Préfet de Bourgogne, a souligné la logique de développement de cet échelon régional avec les conclusions du Programme régional de l'Agriculture bourguignonne (PRAB) récemment présenté. Il a également insisté *«sur le travail collectif d'importance mené pour porter à Paris les positions et les propositions de la Bourgogne. Toutes instances régionales, DRAAF, Chambre régionale et FRSEA mobilisées dans cette volonté commune»*. Le représentant de l'Etat s'est voulu rassurant quant à la définition de l'agro-écologie, *«une démarche constructive»* qui ne doit pas être confondue avec *«un modèle carcan»* et qui laisse toute sa place *«à l'aspect production, bien présent»*.
L'assemblée générale s'est conclue par une table ronde sur les Enjeux et perspectives de l'élevage en Bourgogne, à laquelle participaient Jacques Chazalet, vice-président de la FNSEA, Fabrice Genin, président de JA de Bourgogne, Jean-Pierre Fleury, président du Corel (comité régional de l'élevage) et Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional.

ANNE-MARIE KLEIN

En Bref

Enseignement Ouverture d'un BPREA Elevage caprin et transformation laitière

Après la rentrée 2013, le CFPPA de Mâcon-Davayé complète son BP Responsable d'exploitations agricole par les spécialisation Elevage caprin et transformation des produits laitiers. Donnant la capacité professionnelle, cette formation en un an (de septembre 2013 à juin 2014) se déroule au CFPPA de Mâcon-Davayé, où le domaine de Poncétys, avec ses 180 chèvres, sa formagerie et son point de vente, servira de support pédagogique pour la conduite d'élevage caprin, ainsi qu'en technologie fromagère fermière, valorisée par l'AOC Mâconnais.
Accessible aux demandeurs d'emploi ayant un projet de salariat ou d'installation, aux salariés pouvant bénéficier d'un CIF, ou par modules aux exploitants ou salariés, cette formation rémunérée selon votre statut, permettra d'obtenir un diplôme de niveau IV (niveau bac) adapté à la création ou la reprise d'un atelier caprin et transformation.
Contact : Catherine Bousquet, responsable de formation : 03 85 35.83 33 ou cfppa.davay@educagri.fr



Bourgogne Notre Région

ÉCONOMIE ET EMPLOI : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 1er juillet

et sur www.region-bourgogne.fr



"Notre stratégie traduit notre engagement à placer l'emploi au cœur du développement économique."

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région :

Dans quel contexte intervient la stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI) et quelles sont vos ambitions ?

François Patriat : Le schéma régional de développement économique (SRDE) engagé dès 2005 est arrivé à son terme. Nous avons souhaité approfondir la démarche par la mise en place d'une stratégie, dans un contexte nouveau. Celui d'une crise économique et sociale sans précédent qui affecte particulièrement notre région. Une politique régionale de développement économique doit créer les conditions favorables au développement des entreprises pour créer de la richesse et de l'emploi, au bénéfice des territoires. Elle traduit également notre engagement à placer l'emploi au cœur du développement économique.

Quels sont donc les grands enjeux auxquels vous devez répondre ?

Ils sont aux nombre de trois : réussir le pari des mutations industrielles et de la transition énergétique, faire de la Bourgogne une région attractive et conquérante à l'international et enfin relever le défi d'une croissance porteuse d'un développement équilibré et solidaire, qui bénéficie à l'ensemble de la population et des territoires. J'ai confiance dans la capacité des Bourguignons à unir leurs forces pour répondre à ces enjeux.

Quels sont vos choix stratégiques ?

Nous devons nous concentrer sur quatre domaines prioritaires. Tout d'abord, conforter l'excellence industrielle. Ensuite, renforcer l'attractivité de notre territoire pour attirer de nouvelles activités génératrices d'emploi. Nous allons également exploiter le potentiel de l'économie de proximité et la valorisation des ressources des territoires comme par exemple, le soutien à l'artisanat, le renforcement de l'économie touristique ou la valorisation de l'économie agricole et forestière. Nous poursuivrons enfin la promotion de l'économie sociale et solidaire.

Comment cette stratégie va-t-elle se mettre en œuvre ?

La réussite de cette nouvelle stratégie et des plans d'action associés passe par la mise en place d'un modèle de gouvernance participatif avec les acteurs et partenaires économiques. Il permettra d'assurer la conduite, le suivi et l'évolution à partir d'un tableau de bord de l'économie régionale et de plateformes de services numériques aux entreprises. Notre feuille de route pour la période 2014-2020 est désormais tracée. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine N°29

La Région soutient l'économie de la Bourgogne

Elle accompagne les entreprises dans leur développement. Chaque année, elle leur consacre 42 millions d'euros.
Les aides attribuées à 4 800 entreprises et exploitations agricoles génèrent chaque année la création d'environ 8 500 emplois. La Région encourage aussi les entreprises à embaucher des apprentis. En 2012, elle a versé 18 millions d'euros aux 6 800 entreprises qui emploient un ou plusieurs des 11 000 apprentis bourguignons. Enfin, les marchés publics attribués chaque année aux entreprises constituent un soutien à l'économie. En 2012, la Région a dépensé 66 millions d'euros en travaux, services et prestations réalisés par près de 900 entreprises, dont 84 % en Bourgogne.

ZOOM sur des projets soutenus par la Région

Crossject, l'innovation dans la peau



Il a fallu 10 ans de recherche à cette PME bourguignonne pour mettre au point un concept unique : une seringue sans aiguille ! Crossject, implantée à Chenôve, connaît ces derniers mois une progression fulgurante à l'échelle mondiale.
Zeneo est un petit boitier prédosé à usage unique qui permet de s'auto-injecter un médicament en toute sécurité. Après un premier contrat, signé en juillet 2012 avec un laboratoire français, Crossject a décroché un contrat mondial de 472 millions de dollars sur 15 ans, avec une ouverture très importante sur les États-Unis. À la clé sur les cinq prochaines années : la création d'une vingtaine d'emplois qualifiés, sans compter les emplois chez les partenaires. Le temps d'obtenir toutes les autorisations, Zeneo sera disponible en pharmacie fin 2015. ■

Les 5 priorités de l'aide régionale aux entreprises



L'industrie

Avec près de 100 000 emplois, l'industrie est un secteur dominant de l'économie en Bourgogne.

Bourgogne
Conseil régional

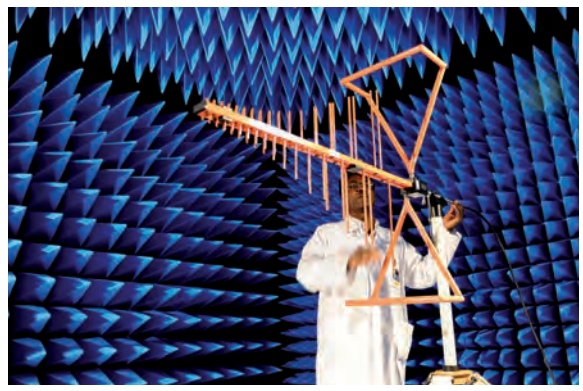
Plastiques : ils voient l'avenir en vert

C'est en 2010 que six entreprises régionales créent le cluster Agrocomposites Entreprises. Ce cluster fabrique des objets plastiques, du gobelet à la chaussure, à partir de ressources végétales (fibre de lin, chanvre, miscanthus...).* Agrocomposites Entreprises, désormais composée de 17 entreprises, dispose d'une expertise unique dans les agromatériaux. Les projets de recherche du cluster ont permis de mettre au point des process innovants de coloration des agromatériaux, afin de séduire l'ameublement. L'activité représente 800 emplois. Aujourd'hui, l'enjeu est la production en série, notamment pour l'industrie automobile. Agrocomposites Entreprises tire clairement sa force de son groupement : la complémentarité des métiers ouvre des marchés auxquels des PME n'auraient pas accès. ■



**cluster : groupement d'entreprises qui développe des programmes collaboratifs.*

BSE electronic relocalise au Creusot



L'investissement dans une nouvelle ligne de fabrication permet à Bourgogne Services Electronic de développer son site bourguignon. Basée au Creusot depuis 1987, BSE innove dans la conduite d'études, la réalisation de prototypes et la fabrication d'équipements électroniques et informatiques. La société, qui emploie actuellement 80 salariés, vient d'investir 1,2 million d'euros sur une nouvelle ligne automatisée de fabrication. Cet investissement permet de renforcer le site du Creusot en relocalisant une partie des productions réalisées jusque-là en Asie. BSE ambitionne de doubler son chiffre d'affaires dans les quatre prochaines années et prévoit de créer une trentaine d'emplois qualifiés supplémentaires sur le site creusotin. ■

L'incroyable renaissance de Cléia

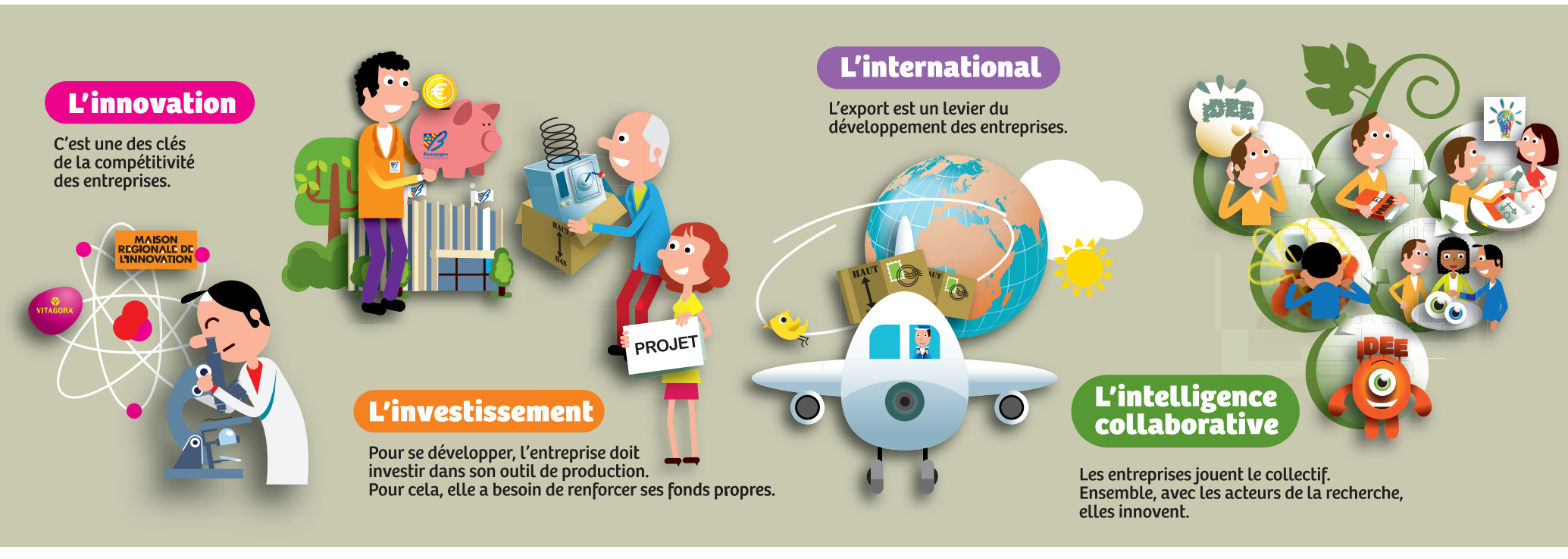
En 2010, un pool d'une trentaine de salariés reprend Cléia, une entreprise en faillite. Trois ans plus tard, elle devient le leader mondial de la conception et de la réalisation de tuileries et de briqueteries clés en main ! Basée à Nolay (Côte-d'Or), cette PME vise cette année 30 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont près de 90 % à l'international. Des perspectives qui confirment la bonne orientation prise par Cléia face au ralentissement du marché dans les pays développés : miser en priorité sur les pays émergents situés en Afrique du Nord, Amérique du Sud, et à l'est de l'Europe. Cléia emploie aujourd'hui près de 100 personnes. ■



La Bourgogne, terre d'industrie



Le conseil régional soutient l'industrie, filière traditionnelle en Bourgogne. Depuis le XVIII^e siècle, la Bourgogne fait partie des grands centres industriels métropolitains. Avec 6 500 entreprises et près de 100 000 emplois, l'industrie est un secteur dominant de l'économie régionale. Le tissu industriel bourguignon est majoritairement constitué de petites et moyennes entreprises, avec 71 % de l'emploi industriel concentré dans les établissements de moins de 250 salariés. Les bassins industriels sont répartis sur l'ensemble du territoire, bien que certaines activités régionales soient concentrées par secteur géographique. Sur les 50 zones d'emplois très industrielles en France, la Bourgogne en compte quatre : Montbard, Le Creusot / Montceau-les-Mines, Louhans et le Charolais. ■



Beaune Les Anciens du Herd Book Charolais en congrès



L'association des anciens éleveurs charolais du HBC s'est réunie en congrès à Beaune du 12 au 14 juin. Ce congrès est tournant dans chacune des régions de France représentée par des adhérents. En 2012 il avait lieu à Laval en Mayenne et c'est à cette occasion que l'on a confié l'organisation 2013 aux adhérents de Côte d'Or.
Lors de l'assemblée générale le président Julien Chaize (Loire) à remercié les 75 participants et leurs épouses venus de 17 départements et 11 régions administratives. Il a salué la présence de Michel Baudot président du HBC, Thierry Léchenault président de la Fédération charolaise de Côte d'Or, et Armand Maudhuit ancien directeur de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne.
Chacun d'eux est intervenu dans le domaine le concernant.
De nombreuses visites de Beaune et ses environs ont meublé ces journées retrouvailles attendues de tous d'une année sur l'autre. Les participants ont rejoint leurs régions respectives, satisfaits d'avoir découvert la Côte d'Or. En 2014 ce congrès se déroulera en Ille et Vilaine (Bretagne), l'organisation sera confiée aux membres des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine.

Groupama Plus de concentration pour plus d'efficacité !



Groupama Rhône Alpes Auvergne : Patrick Seguin président de la Fédération de la Nièvre et Luc Chevalier président de la Saône et Loire ; Groupama Paris Val de Loire : Philippe Renoux, président de l'Yonne accompagné de François Delaisse, secrétaire général et Groupama Grand Est : François Willermoz, président de la Côte d'Or, à leurs côtés les chargés de missions institutionnels.

La Bourgogne réunit ses quatre présidents de Fédérations départementales. Originalité de cette rencontre : bien que faisant partie de Caisses régionales différentes, les quatre Fédérations départementales ont décidé de travailler ensemble, pour garantir à Groupama un meilleur rayonnement en région Bourgogne.
C'est pour faire avancer ensemble cette idée que les présidents de l'Yonne, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de la Côte d'Or, se sont retrouvés jeudi 6 juin 2013 à Autun.
Toutes très attachées aux valeurs de la proximité, ces Fédérations ont partagé leurs expériences et leurs pratiques dans trois activités clés : - représenter la mutuelle au sein du département,- représenter les intérêts de Groupama vis-à-vis notamment des Organisations Professionnelles Agricoles et des Pouvoirs Publics.
Et dynamiser la vie des Caisses Locales à travers l'animation, la formation et l'information aux sociétaires.
La richesse, la qualité de ces échanges collectifs et les liens amicaux qui se sont tissés, entraîneront sans nul doute d'autres rencontres qui aboutiront à des actions concrètes. COMMUNIQUÉ



Rencontres nationales Énergie & Territoires ruraux

Une transition pour rebondir

Lors des Rencontres nationales énergie & Territoires ruraux qui se sont tenues trois jours durant à Cluny, de nombreuses questions de fond ont été abordées sur la transition énergétique notamment.



Le lycée agricole de Tournus était cité en exemple et visité par les intervenants venant de toute l'Europe.

La vérité sort souvent de la bouche des jeunes. Témoin de la table ronde finale, Nina Cuaz -élève de seconde- a, par la franchise de sa question, désarçonné les politiciens : *«le problème ne vient-il pas des écolo-bobo-rigolos transmettant des messages abstraits, ne faisant pas s'investir les individus ? Le chauffage de ses enfants est plus concret pour décider de projets de méthanisation (électricité et chauffage)»*. Prise au dépourvu, la députée européenne Corinne Lepage ne pouvait que reconnaître que *«les défenseurs de l'environnement sont largement dans une situation d'échec. Ils n'ont pas su convaincre, trop négatifs. Nous n'avons pas su donner l'envie d'y aller à la différence de l'Allemagne»*. Un discours qui faisait écho aux propos préliminaires, le mercredi, de Didier Château, directeur régional de l'Ademe Bourgogne : *«en France, on parle beaucoup, mais on ne fait pas beaucoup. Les citoyens en ont marre. Ils veulent voir des projets»*.
Mais il faut dire que les oppositions -idéologiques et politiques- sont fortes dans notre pays. Hué par une partie de la salle, le président de la Région assumait : *«en Bourgogne, nous avons un pôle nucléaire et un parc éolien. Ils ne sont pas en contradiction. La transition doit être soutenable»*. François Patriat livrait même ses craintes pour réussir *«à changer de modèle»*. *«Je redoute les citoyens qui se disent conscients, mais qui refusent toutes alternatives chez eux (Nimby(1), NDLR)»*.
Autre souci dans un pays jacobin, la décentralisation des projets semble mieux fonctionner. Sollicités et impliqués avant, les habitants acceptent les projets décidés localement.

L'urbanité pollue-t-elle le rural ?

Didier Château expliquait d'ailleurs que les Territoires à énergies positives (TEPOs) sont ainsi un moyen de redonner de la «valeur économique» -et pas que environnementale- aux territoires ruraux face à *«des villes centres qui captent les richesses»*.
Mais ce n'est pas gagné d'avance. Ayant travaillé au ministère de l'Environnement avant d'être élu maire de Cluny, Jean-Luc Delpeuch constate des *«décalages et paradoxes»* avec ses *«anciens collègues de la DGEC (Direction générale de l'énergie et du climat)»*. Ce polytechnicien juge que l'administration parisienne ne voit que *«des problématiques : les maisons et voitures individuelles, les industries et les vaches qui pètent… donc le milieu rural»* résumait-il. Paris établirait alors des lois «centrées vers les métropoles» selon lui. Normal donc de ne ressentir que des contraintes ici après. Pourtant, la ruralité cultive le vivant alors que les villes, par leurs activités humaines, consomment des ressources, sans produire de vie.

Des projets communautaires

Pour la présidente de la Communauté de communes du Pays de Saint-Seine en Bourgogne, *«la ruralité n'est pas un vilain mot. Il faut la défendre car elle est essentielle. Nous, petits poucets, sommes conscients des réalités du terrain et des territoires ne vivant qu'avec l'économie de l'agriculture et rien d'autre. On s'inscrit dans l'avenir avec l'écologie pour générer des économies d'échelles, comme avec l'implantation d'un parc de 25 éoliennes -et bientôt 32- sans co-visibilité pour respecter le patrimoine culturel, dont l'abbaye de Saint-Seine»* défendait Catherine Louis. Dans la salle millénaire de Saint-Hugues, une question pointait le risque d'une *«politique de clochers»* entre chaque projet individuel ou communautaire, pouvant déboucher à *«mettre les territoires en compétition»*. Si tous appelaient de leurs vœux une organisation des filières, sa forme ne sera pas aisée à trouver. Le passé et les idéologies ralentissent l'adaptation. Des tensions se faisaient jour.

Le luxe des économies

Beaucoup dans la salle critiquaient également le chauffage électrique. Avec la crise financière et économique, les chauffages d'appoint, véritables *«grille-pains»*, rajoutent à la précarité économique celle énergétique, tout comme le fioul.

Tous les participants répétaient inlassablement que l'énergie la moins chère est celle qui n'est pas dépensée. Les compteurs électriques intelligents (Smartgrid) ou le Plan national de rénovation des bâtiments vont dans ce sens de la sobriété. Non évoqué, le télétravail permettrait aussi de limiter les transports maison-travail, surtout en milieu rural. Mais, pour arriver à des Territoires à énergie positive (négawatt), le *«dernier watt non dépensé n'est pas forcément le moins cher»*, glissait l'animateur. *«Il faut sortir l'environnement des seuls écolo-bobos qui peuvent se payer le luxe de faire des économies d'énergie. La vraie révolution viendra de l'engagement de tout le monde»*. La transition énergétique pourrait alors avoir un effet rebond pour l'économie. L'idée étant, non pas de pouvoir consommer plus, mais mieux…

CÉDRIC MICHELIN

*Not in my back yard : pas dans mon jardin.

Françoise Perrot
En relation interactive avec les jeunes.

La MSA a des solutions pour les jeunes.

Philippe Lamotte
La MSA partenaire du “Rallye des OPA”.
Christophe Burlin
Accompagné par la MSA Bourgogne.
Fabrice Genin - La MSA et les Jeunes agriculteurs

Cancer de la peau
Prévention et dépistage du mélanome.

Enquête de satisfaction 2012
Des adhérents MSA globalement satisfaits.

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l’institution

Agriculture

La loi d’avenir



La préparation de la loi d’avenir sur l’agriculture, l’agroalimentaire et la forêt est une opportunité pour faire évoluer le statut social de l’agriculteur et porter auprès du Ministère les propositions de la MSA en cohérence avec les projets de la profession.

Rappel du calendrier

Les discussions avec les acteurs du secteur, notamment les responsables professionnels, ont démarré à la fin du trimestre dernier. Initialement, le projet de loi devait être présenté au Conseil des ministres pour la fin du mois de juillet afin que la loi soit soumise au Parlement avant la fin de l’année.
La loi sera finalement présentée « *début 2014* » a indiqué le 11 juin dernier le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll.
Ce dernier a fait valoir le temps nécessaire du débat et le calendrier parlementaire déjà chargé de la rentrée pour justifier ce report.

Exemples de travaux en cours

Un groupe technique travaille sur l’évolution des conditions d’affiliation au régime des Non Salariés Agricoles (NSA) alors que d’autres missions planchent sur l’enseignement agricole, les nouveaux “modèles agricoles” ou encore les Assises de l’installation.



Les réflexions de la MSA

La volonté d’une réforme des règles d’affiliation au régime des NSA est exprimée par la MSA.
L’enjeu est désormais de déterminer des orientations en matière d’évolution et de modernisation des critères d’affiliation tout en cherchant à garantir une meilleure protection sociale aux cotisants de solidarité.
Parmi les différentes pistes de réflexion, on peut citer la baisse des seuils d’affiliation, la création d’un statut d’auto entrepreneur, la révision du statut du conjoint…

Les indemnités journalières AMEXA

Le dispositif prévoit une date d’effet au 1/01/2014, une cotisation annuelle de 170 € (pour 2014), un délai de carence de 7 jours ramené à 3 en cas d’hospitalisation.
Le montant indemnisé serait de 20 € durant les 28 premiers jours passant à 27 € à compter du 29e.
Les textes réglementaires sont encore à paraître.

Les Assises de l’installation

Leurs objectifs est de promouvoir les agricultures diverses, performantes au plan économique et environnemental et créatrices de valeur ajoutée et d’emplois.
Il s’agit également de favoriser les accès aux métiers d’agriculteur en améliorant les dispositifs d’aides existants et leur complémentarité, renforcer l’accompagnement à l’installation, améliorer la gouvernance et faire le lien avec l’accès au foncier pour les nouveaux installés.
Les consultations régionales sont pilotées par les Préfets de région en association avec les Présidents des conseils régionaux. La MSA participe à la réflexion.
Ces travaux déboucheront sur des propositions d’évolution de la politique d’installation en vue d’alimenter la préparation de la loi d’avenir. ■

Éditorial



Malgré le retour du beau temps et de nombreux travaux à réaliser sur les exploitations, près de 300 délégués ont participé le 4 juin dernier à l’Assemblée Générale de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne.
Cela démontre, si besoin était, l’attachement des délégués MSA à leur Institution.
Outre l’aspect statutaire de l’Assemblée Générale avec présentation du rapport d’activité, du rapport moral et de l’approbation des comptes, ce moment important de l’Institution a été l’occasion de faire le bilan de l’année écoulée pour notre caisse, d’expliquer et de détailler la politique du conseil d’administration.
Cela a permis aussi aux délégués d’échanger dans le cadre de questions ouvertes.
L’intervention de Michel Brault, Directeur Général de la Caisse Centrale a été également un moment fort de cette assemblée générale. Ce dernier, sans langue de bois a évoqué les grands sujets d’actualité : la retraite, la santé…, mais aussi la baisse du nombre de ressortissants agricoles qui pénalise le régime et le fragilise.
Il a également fait référence aux discussions parfois ardues menées dans le cadre de négociations serrées avec l’état, compliquées par le fait que la MSA relève aujourd’hui de 3 ministères.
Au travers de ses propos, nous avons tous bien compris que l’avenir du régime agricole passe par le résultat des caisses et l’implication de tous, élus, dirigeants, salariés de la caisse de MSA.
Pour ce qui est des résultats de la caisse, le Directeur Général et ses équipes poursuivent les réorganisations nécessaires à l’obtention des gains de productivité mais travaillent également à la résorption des retards de liquidation que beaucoup d’entre vous nous ont signalés.
Concernant l’implication des élus, les élections 2015 se devaient bien évidemment d’être abordées.
Mobiliser les jeunes, les actifs : il s’agit bien d’un enjeu important. Tous les moyens seront mis en œuvre à cet effet.
Autre moment important de cette Assemblée Générale : la signature d’une charte entre la MSA de Bourgogne et les Jeunes Agriculteurs de Bourgogne. Cette charte, rédigée dans un esprit « gagnant gagnant », concrétise la volonté de travailler et de mieux collaborer ensemble dans le cadre d’un partenariat accru, notamment, lors de l’installation des jeunes, en matière de prévention, dans le cadre de leur vie familiale, ou lors de manifestations organisées par les uns ou les autres.
Enfin, elle pose les principes d’une collaboration commune pour l’animation du réseau des élus MSA.
Comme vous le voyez, la CRMSAB est en mouvement pour être toujours à vos côtés, à tous les moments de la vie.
Notre MSA est certes, bousculée mais entend bien résister et maintenir le cap. Car nous nous devons de réussir dans l’intérêt de tous, pour préserver aux côtés des autres OPA, cette spécificité agricole qui donne de la force au monde rural.

Le Président, Dominique Bossong

msa santé famille retraite services
L’essentiel & plus encore

La MSA et les jeunes

Zoom

Françoise Perrot

En relation interactive avec les jeunes

Depuis 2012, Françoise Perrot est chargée de la "relation adhérents" à la MSA Bourgogne. À ce titre, sa mission est d'optimiser l'efficacité de la MSA dans sa réponse aux besoins des adhérents. Parmi ces derniers, les jeunes constituent une cible privilégiée.



Quelle est votre mission au sein de la MSA Bourgogne ?

Françoise Perrot : à la MSA, nous avons l'atout d'être un guichet unique. Le régime agricole regroupe, outre les cotisations, la santé, la famille, la retraite, l'action sociale, la prévention… ce qui n'existe pas dans les autres secteurs professionnels. Cela nous offre une vision panoramique de la situation de nos adhérents. Et c'est cet atout que nous voulons mieux exploiter aujourd'hui.

Comment cela se traduit-il concrètement ?

F. P. : dans le cadre de notre démarche "processus métier orienté clients", nous optimisons nos moyens pour parvenir à répondre au mieux aux besoins des adhérents, dans un contexte qui a beaucoup évolué. Nous faisons en sorte d'améliorer sans cesse le fonctionnement interne, à la fois au contact de nos adhérents et entre nos différents services qui composent le guichet unique.

Nous déclinons aussi un projet intitulé "ambition de services". Là, nous nous plaçons vraiment du point de vue des attentes et besoins de nos adhérents. Tout doit être fait pour qu'il bénéficie du bon service dans les bons délais. Cela suppose d'anticiper ses besoins ; de l'informer, le conseiller ; de communiquer par tous les canaux possibles selon son profil ; de simplifier les démarches ; de proposer un accompagnement en cas de besoin…

Comment la MSA parvient-elle à anticiper les besoins de ses adhérents ?

F. P. : l'adhérent est parfois confronté à des évènements de vie qui sont très impactants pour lui. Nous avons voulu concevoir une approche qui réponde à cette succession d'évènements qui font le vécu d'un adhérent. Le principe est d'instaurer une relation interactive avec lui en veillant à lui apporter tous les services dont il a besoin au bon moment : « *entrer dans le régime agricole, installer son exploitation, créer son entreprise, préparer sa retraite…* ».

Et pour les jeunes ?

F. P. : "attendre et élever un enfant" est l'un de ces évènements majeurs auxquels peuvent être confrontés les jeunes. C'est une étape qui bouleverse toute une vie. En tant qu'organisme de protection sociale, nous pouvons simplifier les démarches ; de la déclaration de grossesse à la scolarisation de l'enfant !

Les jeunes sont peu demandeurs auprès de la MSA. Leur priorité n'est pas la protection sociale ! Pourtant, nous avons de nombreux services qui peuvent leur faciliter la vie. Des droits ou des aides auxquels ils peuvent prétendre pour s'insérer dans la vie active par exemple. À la MSA, nous avons les services de base plus tous les services périphériques (conseil, prévention, santé, accompagnement…) qui nous différencient du régime général.

Comment la MSA peut-elle parvenir à toucher les jeunes ?

Nous misons beaucoup sur notre site internet. La rubrique "vous êtes jeunes" leur est spécialement dédiée. Nous nous rappelons systématiquement à eux à l'occasion de chaque évènement familial.

De manière générale, nous cherchons vraiment à nous mettre à la portée de nos adhérents. Les inviter à nous consulter ; leur apporter plus de simplicité et de clarté dans nos services. Pour cela, nous nous appuyons beaucoup sur les nouveaux outils de communication. Les téléservices dont les jeunes sont très friands et qui offrent des simulations et la possibilité de télécharger des documents ou des déclarations en ligne. Nous venons même de lancer une application pour "Smartphone", "Ma MSA et moi". Parallèlement, nos centres d'accueil téléphonique se chargent de détecter le besoin d'un rendez-vous personnalisé. En cas de difficulté, l'assuré peut toujours être reçu sur rendez-vous dans le point d'accueil de son choix. Le dossier aura pu être pré instruit en amont. Plus complet et préparé au préalable, il pourra être traité plus rapidement par les services. Avec les jeunes, cet entretien est l'occasion de passer en revue l'intégralité de leurs droits (allocation logement, bourses d'étude, RSA, aides de l'action sociale…).

Pour mieux comprendre

La MSA a des solutions pour les jeunes

En France, les jeunes de 16 à 30 ans sont 11,3 millions. Parmi les 18-24 ans, ceux résidant en zone rurale représentent 1,5 million de personnes. Au moment d'entrer dans la vie adulte et dans la vie active, ces jeunes sont confrontés à diverses difficultés : incertitudes économiques, chômage, faiblesse des ressources, choix de la bonne formation… Face à ces interrogations, la MSA propose des solutions concrètes pour les accompagner, mais ces actions restent encore trop méconnues de ce public. Alors, pour faire connaître son offre de services, la MSA a lancé une campagne de communication qui met en avant les réponses qu'elle propose aux jeunes en termes d'emploi, de santé, de logement, de garde d'enfant… Une concrétisation de la volonté de s'investir aux côtés des jeunes, dans le droit fil de la dernière Journée nationale MSA d'octobre 2012, consacrée à l'entrée dans la vie active.

L'offre de services de la MSA pour les 16-30 ans

La MSA couvre 170.000 jeunes en formation ou en apprentissage en Santé Sécurité au Travail ; elle est aussi l'assureur maladie de 400.000 jeunes de 16 à 30 ans, qui représentent 12 % des effectifs du régime agricole. Parmi ceux-ci, 100.000 bénéficient de prestations pour les enfants, le logement, les situations de précarité ou encore d'aides au titre de l'action sociale.

L'amélioration du capital santé

Partant du constat que les jeunes ne vont pas chez le médecin et ne pensent pas assez à préserver leur capital santé, la MSA les encourage à prendre soin d'eux et fait passer des messages de prévention :

➢ les "Instants santé jeunes", un programme permettant d'organiser entre les jeunes et leur médecin un moment d'échange privilégié sur des sujets sensibles (alcool, sexe, drogue, addictions) ;

➢ des aides (Couverture Maladie Universelle Complémentaire CMU-C, Aide à la Complémentaire Santé ACS), pour faciliter l'accès aux soins et améliorer leur couverture santé. Les services en ligne de www.msa-bourgogne.fr et l'appli mobile "ma MSA et moi" permettent grâce à des outils de simulation de savoir rapidement si on est éligible à ces aides.

Le logement

Les jeunes rencontrent des difficultés pour financer un logement. Or des dispositifs existent pour leur permettre d'accéder à un logement adapté à leur situation :

➢ aides au logement, à l'amélioration de la qualité de l'habitat,

➢ prime au déménagement.

L'accès à l'emploi

Les jeunes n'ont pas d'emblée l'expérience, les compétences ou le diplôme leur permettant d'accéder à un emploi. Acquérir une formation ou être accompagné dans la recherche d'un emploi peuvent être facilités par la MSA au travers :

➢ de prestation d'aides à la poursuite d'études,

➢ de réunions d'information à destination des futurs actifs,

➢ d'informations dans les établissements sur les différentes filières, sur l'attractivité du secteur agricole,

➢ de l'accompagnement de projets de création d'entreprise agricole.

L'aide aux jeunes foyers

Les jeunes peuvent avoir des difficultés à faire face aux charges liées à l'arrivée d'un premier enfant. La MSA accompagne les jeunes foyers dans leur projet de vie et les soulage pour réussir à concilier vie professionnelle et vie personnelle au travers de différentes prestations :

➢ la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant),

➢ le financement de structures d'accueil en milieu rural ou financement haltes garderies, crèches…

➢ les groupes de paroles MSA,

➢ l'affiliation de l'enfant à la MSA, etc.

L'engagement et la prise d'autonomie

Les jeunes méritent de rencontrer un soutien lorsqu'ils souhaitent s'investir dans un projet et prendre des responsabilités.

La MSA leur propose de s'engager pour la vie de leur territoire, d'agir pour une vie locale plus dynamique et ainsi participer à la vie sociale de leur région au travers des mandats d'élus cantonaux du régime agricole, voire d'administrateur.

Elle les aide également à réaliser leurs projets dans le cadre des appels à projets.

Les programmes institutionnels

Pour la Santé Sécurité au Travail

Des médecins du travail et des conseillers en prévention interviennent dans les établissements d'enseignement et de formation agricoles.

En protection sociale

Des livrets existent pour informer d'une part les jeunes agriculteurs, nouveaux installés et d'autre part les jeunes salariés.

Des rendez-vous à l'installation sont organisés pour les nouveaux agriculteurs.

En action sanitaire et sociale

Pour encourager la prise de responsabilités, la MSA développe l'appel à projets "Mieux vivre en milieu rural" et l'appel à partenariat destiné aux élèves des maisons familiales rurales (MFR).

Au plan national, 21.000 jeunes agricoles bénéficient en outre de prestations d'aide à la poursuite d'études.

Enfin, pour les jeunes foyers, des actions sont menées ou des aides attribuées pour l'accueil du jeune enfant, l'accompagnement de la fonction parentale, l'accès aux vacances et en matière d'habitat.

Concernant la santé, outre le bilan offert dès l'âge de 16 ans et les bilans bucco-dentaire, la majorité des caisses de MSA développent des actions sur la préservation du capital santé.

Pour l'emploi

Toutes les caisses conduisent ou participent à des actions pour l'accès à l'emploi : forums des métiers comme en Bourgogne, programmes d'aide au logement des saisonniers...

Pour exemple, la MSA Bourgogne propose systématiquement une aide aux jeunes actifs agricoles de moins de 26 ans, non soumise à condition de ressources, pour faciliter leur insertion dans la vie active.

La MSA, un acteur engagé auprès des jeunes

Les jeunes constituent un sujet de préoccupation central qui mobilise la sphère politique, les acteurs économiques et sociaux et plus généralement l'ensemble de nos concitoyens. Légitime pour se positionner sur ce sujet, la MSA peut leur apporter des réponses concrètes en matière d'accès à leurs droits sociaux, à une offre de services adaptée à leurs besoins et à des actions de proximité.

L'objectif : leur offrir un environnement social plus sûr et faire encore plus et mieux demain dans l'accompagnement de la jeunesse en milieu rural.

Toutes les solutions de la MSA pour les jeunes en matière de logement, santé, famille, emploi, engagement sont sur www.msa-bourgogne.fr rubrique Vous êtes jeunes.



Sur le vif

Philippe Lamotte

La MSA partenaire du “Rallye des OPA”

Chaque année en Saône-et-Loire, tous les élèves et apprentis de terminale Bac pro “conduite et gestion des exploitations agricoles” consacrent plusieurs journées à la découverte de l’environnement professionnel agricole. Responsable apprentissage à l’EPL de Fontaines, Philippe Lamotte explique la démarche ainsi que l’implication de la MSA Bourgogne.



En Bac pro conduite et gestion des exploitations agricoles (CGEA), il y a toujours eu une partie “approche du milieu professionnel agricole”, explique Philippe Lamotte. *Il s’agit de journées pilotées par les jeunes agriculteurs (JA 71) et qui concernent tous les élèves de bac pro CGEA, qu’ils soient des établissements publics ou privés ; en filière apprentissage ou scolaire. 135 élèves ont participé en 2012-2013 dont 70 de l’EPL de Fontaines (1)* », explique Philippe Lamotte.
Le Bac pro CGEA est un peu le passage obligé de ceux qui se destinent à devenir agriculteurs. La plupart des élèves sont en effet de futurs exploitants ou salariés agricoles. « *L’objectif de ces journées est de les préparer à entrer dans la vie active. On profite du fait qu’il existe beaucoup d’interactions entre le milieu professionnel et l’EPL de Fontaines* », ajoute le responsable.

Six “journées découverte”

Ces “journées professionnelles” s’articulent autour de six rendez-vous. Les deux premiers abordent l’installation. Un autre est consacré à la présentation du mouvement coopératif. Le quatrième temps fort est le rallye des OPA (organisation professionnelle agricole) avec la découverte, à Mâcon, des principales organisations agricoles du département. Le cinquième traite de l’installation en société et de l’organisation du travail. Enfin, la dernière journée aborde une thématique donnée et réunit tous les élèves en bac pro CGEA du département.

« *Démystifier* » les OPA

Outre les JA 71, organisateurs de ce programme, la MSA Bourgogne est très impliquée dans cette démarche en direction des jeunes. « Elle *est un partenaire important dans le rallye des OPA ainsi que lors de la journée thématique. Elle est l’une des six structures qui, à l’instar de la Direction Départementale des Territoires, reçoivent les jeunes au cours de la journée passée à Mâcon. Cette rencontre permet aux jeunes de découvrir ce que sont vraiment les OPA et l’Administration ; de les démystifier et de visualiser les différents services. Dans le cas de la MSA, c’est l’occasion pour les jeunes de prendre conscience qu’elle ne se résume pas qu’au paiement des cotisations sociales ! Accueillis en présence d’un élu, les élèves apprennent que le régime agricole est un système mutualiste qui délivre aussi des prestations familiales, fait de la prévention, assure la protection sociale, veille sur la santé des ressortissants agricoles…* », énumère Philippe Lamotte.
La Saône-et-Loire est l’un des rares départements à avoir maintenu ces journées de découverte professionnelles. « *Pour nous, cela s’inscrit bien dans notre logique d’intégration dans notre territoire et de travail avec nos partenaires. Vis-à-vis de la MSA, c’est le reflet des relations étroites que nous entretenons avec elle tout au long de l’année* », conclut Philippe Lamotte. ■

(1) L’EPL de Fontaines (établissement public local d’enseignement et de formation professionnelle agricole) réunit les lycées agricoles de Fontaines et de Charolles, les quatre sites du CFA agricole de Saône-et-Loire, le CFPPA de Charolles et les deux exploitations agricoles (Fontaines et Charolles).

Christophe Burlin

Accompagné par la MSA Bourgogne

À l'issue de son PPP à la Chambre d'Agriculture, Christophe Burlin a reçu une liste de formalités administratives à accomplir avant de s'installer. Parmi celles-ci figurait l'inscription à la MSA, pour laquelle il a reçu un accompagnement de Chantal Colodiège, conseillère du site de Nevers.



Devenir agriculteur, c'est l'ambition et la passion de Christophe Burlin depuis qu'il est tout petit. Ses parents sont propriétaires de l'EARL du Loisir, à Saint-Pierre le Moutier, où ils élèvent 160 vaches à veaux et 30 poulinières de race trotteur sur 270 ha. Après un BEPA à la MFR de Saligny (03), puis un Bac pro “agro-équipement” à la MFR de Limoise (03) et une licence d'inséminateur au Haras du Pin (Normandie), il a décidé de se lancer dans l'activité, en rachetant 10 % des parts de l'EARL familiale, après en avoir été salarié durant quelques mois. Sorti de l'école en juin 2011, il a officiellement démarré en tant qu'exploitant en mai 2012. « *Accomplir les formalités n'est pas très compliqué mais cela reste assez long puisqu'il m'a fallu 6 ou 7 mois de paperasseries* » témoigne le jeune agriculteur de 21 ans qui se dit heureux « *d'avoir repris des terres sur une exploitation existante parce qu'en exploitation individuelle, sur des terres trouvées à la dernière minute, çà doit encore être une autre paire de manches* ».

Premier rendez-vous en huit jours

Parmi toutes les formalités, Christophe Burlin a dû, comme n'importe quel agriculteur, contacter le guichet unique de la MSA pour s'inscrire et devenir cotisant. « *Cela s'est très bien passé* raconte-t-il *parce que dès que je les ai contactés, un rendez-vous a été fixé et Chantal Colodiège, la conseillère de la MSA du site de Nevers, est venue dans la semaine qui suivait. Elle m'a véritablement accompagné, que ce soit pour pointer les hectares, parcelles, ilôts que pour vérifier la conformité avec ce qui avait été déclaré* ». L'EARL du Loisir ayant racheté une ferme en 2009, en vue de l'installation de Christophe, la conseillère a pu démêler quelques erreurs qui avaient échappé à l'ancien propriétaire. Et puis « *elle m'a confié un dossier, dans lequel figuraient un éventail des prestations proposées par l'organisme, des brochures sur la sécurité au travail ou le parcellaire, une notice sur le mode de calcul des cotisations et toutes sortes d'informations pratiques et utiles pour les jeunes désireux de s'installer* ». Ne pouvant occuper deux activités simultanées, Chantal Colodiège a aussi aidé Christophe à mettre un terme à son activité salariée, un jour avant de devenir officiellement associé de l'exploitation. « *L'accompagnement a été efficace et j'ai pu régler deux ou trois soucis pour être fin prêt* » dit le jeune agriculteur.

Pas de cotisation la première année

Un regret toutefois : Christophe ne comprend pas pourquoi les démarches auprès de la MSA ne viennent qu'en toute fin des formalités à accomplir, sur la liste remise lors de son stage PPP. « *Parce qu'il faut s'y prendre à l'avance pour obtenir l'attestation avant de pouvoir commencer à travailler* » estime celui qui apprécie de « *se savoir couvert et pas lâché dans la nature comme ça* ». Même s'il est jeune et qu'il n'a pas de raisons particulières de contacter la MSA pour le moment (la première année est exonérée de cotisations et Christophe, plein de dynamisme, n'a pas de problème de santé, n'est pas marié ni père et ne connait, heureusement, pas le chômage), le JA sait qu'il dispose d'un numéro de téléphone à joindre en cas de besoin. S'il a passé un ou deux appels pour des renseignements depuis son installation, il va tout de même monter un dossier afin d'obtenir des aides pour le financement d'un parc de contention pour les bovins. Là aussi, Christophe Burlin espère pouvoir compter sur la MSA dont la communication insiste régulièrement sur la santé et la sécurité au travail. ■

Fabrice Genin

La MSA et les Jeunes agriculteurs

Trois questions à Fabrice Genin, président de JA Bourgogne.

Le 4 juin dernier, la MSA Bourgogne et les JA ont signé une nouvelle charte de fonctionnement qui concrétise un partenariat initié de longue date, quels sont les objectifs d'un tel partenariat ?



Fabrice Genin : la première charte nationale a été signée le 1er mars 2006 avec la volonté d'établir un lien durable entre la MSA et les JA. Pour nous, il s'agit de faire connaître l'ensemble des services de la MSA, à destination des nouveaux installés en particulier et pour la MSA, de répondre à leurs besoins en adaptant son offre de services. Cela se traduit par des actions spécifiques en direction des jeunes qui s'installent. En tant que Jeunes agriculteurs, nous considérons qu'il est important d'informer largement et positivement sur le rôle et les missions de la MSA. Et parallèlement, il est tout aussi important de les sensibiliser aux enjeux que représente leur participation active aux conseils d'administration.

Concrètement comment se traduisent sur le terrain les effets de ce partenariat ?

Fabrice Genin : la charte que nous venons de signer est l'aboutissement d'un important travail de concertation au plan régional. JA de Bourgogne et MSA Bourgogne ont pris maintenant l'habitude de travailler ensemble et cela permet d'adapter la charte et donc les réponses, en termes d'accompagnement, à l'évolution des besoins des jeunes installés. Ce partenariat s'entend déjà en termes d'information et de communication : des rencontres systématiques de tous les nouveaux installés sont ainsi organisées dans la première année d'installation et le livret d'accueil des jeunes installés est commenté à cette occasion. Cela concerne le volet professionnel et administratif de l'installation : les différentes formes juridiques, les cotisations, les services sécurisés sur internet, la prévention des risques professionnels, la santé...

Quel type d'accompagnement plus spécifique aux jeunes agriculteurs est également concerné ?

Fabrice Genin : au-delà du cadre administratif et technique de l'activité, il s'agit aussi de mieux contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Nous avons pour ambition de permettre le meilleur accueil possible des jeunes et de leur famille en milieu rural et, en cas de difficultés financières, un accompagnement spécifique peut être engagé. Sur le plan de la prévention santé, dans les cinq ans qui suivent l'installation, les nouveaux installés peuvent bénéficier d'un examen médical et de visites médicales spécifiques au contexte de l'activité professionnelle. Ce qui est important, c'est que la charte ne constitue pas un document figé dans le temps, mais qu'elle accompagne l'évolution des conditions de vie et de travail des jeunes en étant régulièrement adaptée et cela, c'est le fruit d'un vrai partenariat qui a su s'installer au fil des années. ■

Cancer de la peau

Prévention et dépistage du mélanome

L'approche des beaux jours est l'occasion de rappeler l'importance de la prévention et du dépistage précoce des cancers de la peau et en particulier du mélanome.

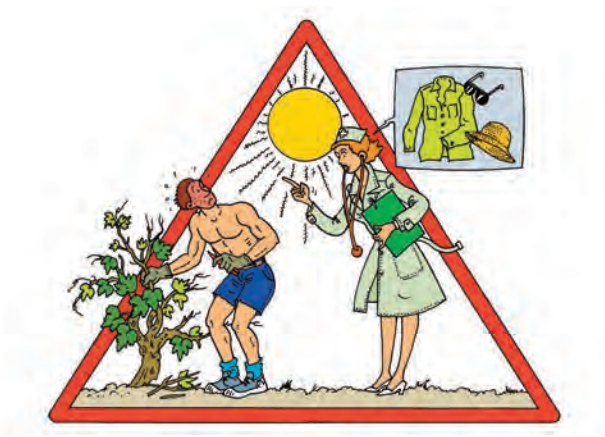
S'il ne fait pas partie des cancers cutanés les plus fréquents (80.000 nouveaux cas de carcinomes par an contre 10.000 pour le mélanome), le mélanome en est le plus grave en raison de sa forte capacité à diffuser dans l'organisme.
Le mélanome se développe à partir des cellules de la peau qui fabriquent un pigment cutané, la mélanine. La tumeur peut apparaître au niveau d'un grain de beauté (naevus) ou se former sur peau normale, sans naevus.

Facteurs de risque

Le premier des facteurs de risque est représenté par l'exposition fréquente et/ou prolongée aux rayonnements ultraviolets, qu'ils soient naturels (soleil) ou artificiels (bronzage en cabine)
Le mélanome est plus fréquent chez :
➤ les personnes à peau et yeux clairs, et cheveux roux ou blonds,
➤ les personnes présentant de nombreux naevus surtout si ceux-ci sont asymétriques et augmentent de taille,
➤ les sujets présentant de nombreuses tâches de rousseur,
➤ ceux avec antécédents personnels ou familiaux de mélanome,
➤ les personnes ayant eu de nombreux coups de soleil dans l'enfance.
Il faut savoir que toutes les professions de l'agriculture constituent en elles-mêmes un facteur de risque de survenue de cancer de la peau, d'autant plus que la classique protection vestimentaire des "anciens" (casquette, chemise, pantalon) n'a pratiquement plus cours.

Prévention

La prévention passe d'abord par la détection précoce, c'est-à-dire la surveillance médicale et l'auto-examen réguliers (critères d'alerte ABCDE : Asymétrie de la lésion, Bords irréguliers, Couleur hétérogène, Diamètre supérieur à 6 mm, lésion Évolutive qui s'élargit ou change de couleur ou s'épaissit).
La prévention en milieu du travail passe également par les principes de protection contre les rayonnements UV, c'est-à-dire porter un chapeau, des lunettes de soleil adaptées, un vêtement couvrant léger.



Mais aussi et pour tous
✔ *Appliquer une crème de protection d'indice 30 ou plus, à renouveler toutes les 1 à 2 heures selon l'abondance de la transpiration.*
✔ *Protéger particulièrement les jeunes enfants de la même façon.*
✔ *Veiller à ne jamais exposer au soleil un bébé de moins d'un an.*
✔ *Enfin, l'exposition aux UV artificiels à des fins esthétiques est fortement déconseillée.* ■

Enquête de satisfaction 2012

Des adhérents MSA globalement satisfaits

À l'automne 2012, plus de 22 000 ressortissants du régime agricole ont répondu à l'enquête nationale de satisfaction. Les assurés de la MSA Bourgogne se sont exprimés sur la qualité des services apportés par leur caisse. Les premiers résultats de cette enquête sont à présent disponibles.

89 % est le taux de satisfaction tant national que régional issu de cette consultation. Les méthodes d'analyse s'améliorant, on parle maintenant d'indice de satisfaction, ce qui permet de nuancer plus finement les résultats. Ainsi la MSA Bourgogne obtient un indice global de 50,7 points, la moyenne nationale étant de 50,9, le seuil de 40 déterminant un bon niveau de satisfaction.
L'enquête portait sur plusieurs offres de services : l'accueil physique, l'accueil téléphonique, les courriers tant postaux qu'électroniques, la gestion de dossiers (traitement, informations et conseils fournis) et l'offre internet. Elle était adaptée aux adhérents selon qu'ils sont salariés, exploitants, employeurs de main-d'œuvre ou retraités.

Un accueil physique tout particulièrement apprécié

Les premiers résultats plébiscitent l'accueil physique. Avec un indice de 65,3 au plan national et 75,9 pour la région Bourgogne, le service rendu est réellement apprécié des adhérents : +11,8 points depuis 2009. La MSA Bourgogne a mis en place une nouvelle politique de proximité en 2012. En développant à grande échelle le conseil sur rendez vous, elle semble avoir apporté une réponse satisfaisante aux attentes des personnes.
L'amabilité des interlocuteurs MSA est soulignée tant à l'accueil physique qu'au téléphone. La mise en place du centre de contact a perturbé la relation téléphonique en 2012. En effet, sa montée en charge n'a pas permis de répondre aussi vite que souhaité, d'où un indice de 37,3 contre 44,3 au niveau national. Il faut préciser toutefois que depuis ce sondage, la qualité de service de l'accueil téléphonique s'est sensiblement améliorée. La MSA poursuit ses efforts dans ce domaine. Un conseil aux assurés pour avoir un interlocuteur rapidement : privilégier les plages horaires de début et de fin de matinée et/ou d'après midi !



À la MSA Bourgogne, les adhérents sont ravis de l'accueil et des conseils qui leur sont offerts.

Gestion des courriers et des dossiers : bien mais peut mieux faire

La gestion des mails s'est nettement améliorée depuis 2009 (+ 6,8 points), prouvant que les assurés agricoles ont adopté les nouveaux moyens de communication et que la MSA a su prendre en compte ce nouveau mode d'échanges.
Les courriers postaux répondent moins bien aux attentes, la même tendance est observée au niveau national.
Comme au plan national, la gestion des dossiers est toujours perfectible avec un indice de 47,4.
L'information transmise et les conseils apportés progressent respectivement de 1,4 et 6,3 points.
La qualité globale de nos réponses aux adhérents est une préoccupation permanente de la MSA Bourgogne qui se mobilise pour améliorer la qualité du service qu'elle doit à ses assurés, dont le degré d'exigence a naturellement évolué (accessibilité, réactivité, clarté, service).

Toujours plus d'internautes

Depuis 2009, l'offre internet de la MSA s'est démultipliée et un nouveau site internet a vu le jour en novembre 2012. 69 % des sondés déclarent désormais utiliser les services en ligne. L'enquête fait ressortir un indice plutôt satisfaisant de 52,8 points, contre 49,6 au national. La dématérialisation est un atout pour près de 25.000 particuliers et près de 3.600 entreprises en MSA Bourgogne. De nombreux téléservices sont créés et continuent à se développer pour faciliter la vie des adhérents (voir la rubrique "Mon espace privé" du www.msa-bourgogne.fr).

Développer son ambition de service

Ces enquêtes sont précieuses car elles permettent à la MSA de mieux connaître les attentes de ses adhérents et d'orienter ses efforts vers un service de protection sociale qui leur correspond. D'ores et déjà, la MSA Bourgogne sait qu'elle devra s'attacher à améliorer son efficacité sur les temps de réponse téléphonique, les délais et la qualité des courriers et des dossiers. Plus encore, elle devra conforter sa relation avec l'adhérent, en prenant en compte son besoin et sa situation personnelle selon les événements survenant dans sa vie en lui proposant une véritable offre de services valorisant le guichet unique de la MSA : son cœur de métier bien sûr, mais aussi l'action sociale, la prévention des risques médicaux, sociaux, professionnels, la complémentaire maladie, la gestion de projets sur les territoires… ■

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr

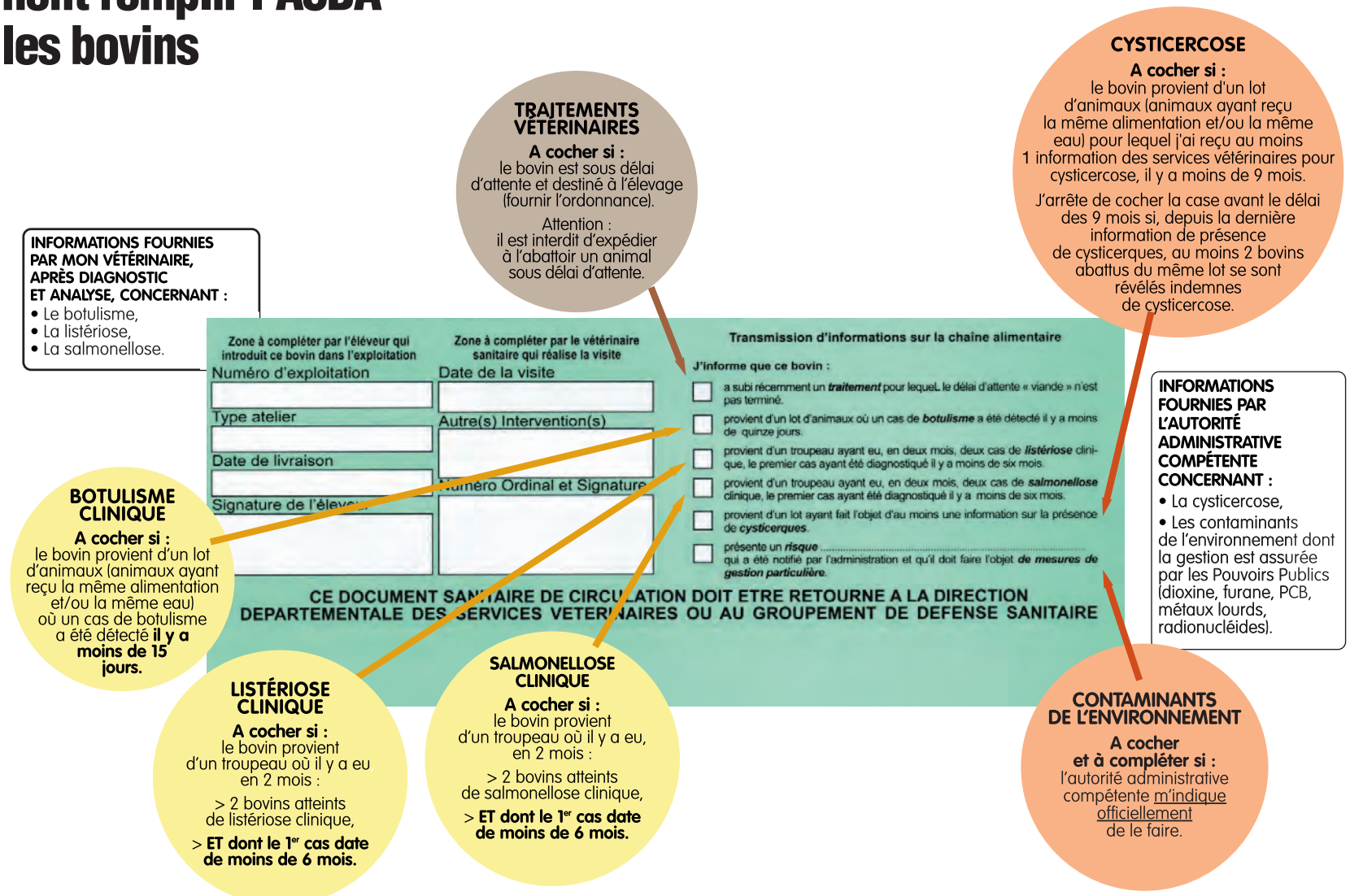
msa santé famille retraite services

L'Information sur la Chaîne Alimentaire est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 !

L'information sur la chaîne alimentaire est une disposition du « Paquet Hygiène » européen.
Ce dispositif a pour but de renforcer la sécurité sanitaire de la viande tout au long de la filière. L'ICA permet ainsi aux exploitants d'abattoir et aux services vétérinaires d'inspection d'anticiper la conduite à tenir vis-à-vis d'animaux ayant une probabilité supérieure de présenter des risques peu ou non détectables lors des contrôles à l'abattoir.
L'ICA est obligatoire au 1er juillet 2013, du fait de l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel du 14 novembre 2012 qui l'encadre en France.
Passé cette date, l'absence de renseignement de l'ICA par l'éleveur donnera lieu à des verbalisations.

Le rôle déterminant de l'éleveur
C'est à l'éleveur de remplir l'ICA. Il peut éventuellement se faire aider du vétérinaire qui suit son exploitation. Pour les bovins, il suffit de remplir le formulaire de l'ASDA. Sans information sanitaire spécifique, l'éleveur rature la mention « présente un », date et signe l'ASDA. Le passeport muni de son ASDA sera remis à l'abattoir et aux services vétérinaires lors de l'inspection des animaux. Pour les bovins détenteurs d'une ancienne ASDA, l'éleveur la joint tout simplement avec le passeport. Pour les ovins, il s'agit du document de circulation. Sans information sanitaire spécifique, l'éleveur coche la case « atteste que ces animaux ne présentent aucun risque », complète le document et le signe.
Par dérogation au règlement européen, l'ICA accompagne les animaux à l'abattoir. Dans un souci d'organisation, il est recommandé que l'éleveur informe l'établissement 24h avant le départ des animaux.

Comment remplir l'ASDA pour les bovins



Qu'est-ce qu'une ICA dite « positive » ?
Pour les bovins comme pour les ovins, une liste de risques potentiels (6 pour les bovins, 5 pour les petits ruminants) a été validée par les professionnels de l'élevage et l'administration et ont également fait l'objet d'un avis positif de l'ANSES. Les deux espèces sont concernées par la salmonellose clinique, la listériose clinique, le botulisme clinique, les délais d'attente de traitement médicamenteux et le danger à gestion particulière. Pour ce dernier, l'éleveur détient une notification des pouvoirs publics pour des risques comme la dioxine, le cadmium… Le 6e risque pour les bovins cible la cysticercose.

Comment interpréter une ICA « positive » ?
Dans le cas d'une ICA positive, cela ne signifie pas que l'animal présente a priori une non-conformité mais seulement qu'il nécessite, selon la nature de l'ICA, de prendre des dispositions particulières prévues dans le plan de maîtrise sanitaire de l'abattoir (par exemple : isoler les animaux en bouverie, les traiter en fin de cycle d'abattage…).
En conséquence les animaux à ICA positive sont présumés sains et ne doivent pas faire l'objet d'une dépréciation commerciale par l'acheteur.

A partir du 1er juillet 2013, bovins et petits ruminants doivent être impérativement accompagnés d'une ICA dûment complétée lorsqu'ils sortent de l'exploitation, en particulier lorsqu'ils sont destinés à l'abattoir.



Des plaquettes de sensibilisation ont été élaborées pour indiquer les démarches à suivre.
Celles-ci ont été diffusées par les réseaux régionaux habituels (comité régionaux d'INTERBEV, GDS, groupements…).
Télécharger les plaquettes sur INTERBEV.FR

interbev
INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

Pulvé Import 21

Les épandeurs espagnols en démonstration.



Lorsqu'en 2010, Christophe Girard investit dans un pulvérisateur AMP, celui-ci ne se doute pas qu'il deviendra distributeur de matériels. AMP Sprayers propose en effet à l'agriculteur de Til Châtel (21), de devenir distributeur exclusif sur les régions Bourgogne, Franche Comté et Champagne Ardennes. L'agriculteur se diversifie et crée Pulvé Import 21 pour distribuer et assurer le SAV d'une gamme de pulvés trainés de 3000 à 6000 l avec une largeur de rampe allant de 24 à 36 mètres et de pulvés portés de 800 à 1900 litres avec des rampes de 12 à 27 mètres. A l'automne dernier, Pulvé Import 21 a signé un accord de partenariat avec trois nouveaux constructeurs : Canagro, fabricant allemand de vis de transbordement en acier et inox, Castillon, constructeur espagnol de charrues réversibles et Juscafresa. Ce dernier, également espagnol, fabrique depuis 50 ans, des bols mélangeurs, des plateaux fourragers, des faucheuses auto chargeuses et des épandeurs multi produits. Le mois dernier, Christophe Girard a organisé une journée de présentation d'un épandeur Maxi Plus de 18 m^3. Une vingtaine d'agriculteurs sont venus assister à cette démonstration d'épandage de fumier, de compost et de fientes de poules. Ces épandeurs à deux hérissons verticaux disposent de quatre chaines à mailles soudées pour une meilleure longévité. Ils ne proposent pas de table d'épandage. Cette dernière est compensée par la vitesse de rotation importante des hérissons et des options sur ceux-ci qui permet une qualité d'épandage homogène sur 10 m quel que soit le produit épandu. La gamme Maxi Plus compte dix modèles de 10 à 18 m^3. Par ailleurs, le constructeur espagnol propose six autres séries.

Démonstration Krone et Valtra aux Ets Parigot

La 3ème année fut la bonne !

Cette fois, la météo était de la partie ! Perturbée par la pluie les deux dernières années, la journée fenaison Krone organisée par les Ets Parigot a pu se dérouler au champ à proximité de la concession Valtra de Ligny le Châtel, le 7 juin dernier. Isabelle Parigot et son équipe ont présenté un aperçu de la gamme fenaison Krone : faucheuses Easy Cut, faneuses KWT, andaineurs Swadro et une presse à balles rondes à chambre variable Comprima V180 XC (ameneurs à 17 couteaux). Les Comprima comptent 3 modèles : V150, V180 et V210 à serrage sangles + barrettes, ce qui assure une densité de balles plus importante. Elles sont dotées d'un pick-up de 2,05 m. En option, elles peuvent également recevoir un essieu tandem, des pneus larges et le freinage hydraulique. Pour la prochaine campagne, Krone lance sur le marché un nouveau lamier doté du système Smart-Cut, intégrant des disques plus proches les uns des autres pour un chevauchement plus important des trajectoires de couteaux. Côté Valtra, les Ets Parigot présentaient la transmission Hitech 5 qui équipe les modèles N103 (111 cv, 3 cyl.), N113 (124 cv, 4 cyl.) et N123 (135cv, 4 cyl.).Cette transmission à 5 rapports sous charge offre des passages de gammes robotisés, donc sans levier de vitesses. Elle propose 6 gammes dont 2 rampantes soit 30 vitesses avant/30 arrière. Toutes les fonctions de la transmission sont commandées par des boutons à impulsion disposés sur un levier ergonomique fixe. Par ailleurs, des automatismes sont proposés notamment quand les changements de rapports nécessaires sont fréquents. La présence des inspecteurs commerciaux et techniques de Valtra et Krone ont permis aux visiteurs d'échanger autour des outils de fenaison et des tracteurs finlandais.





Sarl Bouilloux à Dijon

La nouvelle concession Case IH inaugurée



Deux après-midi d'inauguration auront permis à près de 500 agriculteurs de découvrir la société Bouilloux, nouvelle concession Case IH présente sur la Côte d'Or depuis le 1er mars. Outre la découverte des nouveaux locaux situés rue de la Brot dans la zone Cap Nord à Dijon, ces après-midi ont permis aux visiteurs de rencontrer le dirigeant de la concession, Thierry Janniaux. *«Les agriculteurs connaissent bien les vendeurs et techniciens qui ont suivi la marque, mais ils souhaitent aussi rencontrer le dirigeant de l'entreprise»* constate le patron bourguignon d'origine *«Et comme de mon côté, j'ai aussi besoin de les connaître et d'appréhender leurs attentes, ces rencontres ont été très bénéfiques. J'ai senti un attachement fort à la marque Case IH, mais avec un besoin d'être rassurés quant à la nouvelle organisation mise en place tant commercialement qu'au niveau du SAV»*. A moins d'un an d'activité, la concession, dont le siège social est à Senozan (71), est *«en bonne marche»* selon Thierry Janniaux *«et même au-delà des prévisions. Les liens avec les clients Case IH se resserrent, la confiance s'installe grâce aux équipes qui s'investissent à fond, remplissant ainsi fortement notre portefeuille de commandes»*. Preuve du développement, les Ets Bouilloux recrutent pour l'ensemble de leurs sites, des techniciens, commerciaux et magasiniers. Rappelons que les Ets Bouilloux distribuent aussi les gammes Kverneland, Pottinger (sol et fenaison), Sky Agriculture, des marques exposées pour l'inauguration. Thierry Janniaux a également présenté, au sein de la concession, un service dédié à l'autoguidage, animé par un expert dans ce domaine. Sur le site de Senozan, la Sarl Bouilloux a investi dans sa propre balise RTK, qu'elle met à la disposition des agriculteurs sous certaines conditions, un investissement et un choix qui permet à la concession d'être acteur de ce marché en en maitrisant toutes les composantes.

Visite d'usine

Les clients des Ets Boucheron chez Fendt



Les Ets Boucheron, concessionnaire Fendt à Lézinnes (89) ont emmené une cinquantaine d'agriculteurs visiter l'usine du constructeur Allemand à Marktoberdorf du 22 au 24 mai dernier. Leur présence en Bavière a été l'occasion de voir une ferme produisant de l'énergie renouvelable photovoltaïque et biogaz, la visite du showroom BMW et son musée, la ville de Munich, tout cela se terminant bien sûr dans une brasserie en soirée. À Marktoberdorf, les agriculteurs bourguignons ont découvert une usine neuve inaugurée en septembre dernier. Plus de 300 millions de dollars ont été investis pour doubler la surface de production. Tous les processus des systèmes informatiques ainsi que les éléments essentiels des techniques de production ont été optimisés. Résultat : la ligne de production, longue de plus d'un kilomètre, a la particularité de permettre l'assemblage de tous les types de tracteurs, du plus petit des tracteurs vignerons jusqu'au plus puissant des tracteurs de 390 ch. Les près de 10 000 composants nécessaires en moyenne à l'assemblage d'un tracteur, sont mis à disposition dans l'ordre des besoins. Avec ces nouvelles infrastructures, Fendt porte sa capacité de production à 20 000 tracteurs par an.

Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



COLLECTION NEW HOLLAND 2013

Prenez de l'avance avec la nouvelle gamme polyculture élevage !

NEW HOLLAND T6 : 7 MODÈLES DE 121 À 175 CH
NEW HOLLAND T5 : 3 MODÈLES DE 99 À 114 CH
NEW HOLLAND TD5 : 6 MODÈLES DE 65 À 113 CH
NEW HOLLAND T4 : 3 MODÈLES DE 86 À 107 CH

NEW HOLLAND TOP SERVICE 0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
www.newholland.com
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

Chez vos concessionnaires

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU *Groupe Methivier*	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

ALAIN CONSEIL

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 19/06/2013	Bourg-en-Bresse 25/06/2013	St Christophe-en B. 19/06/2013	National 19/06 au 25/06/13
Vaches viande (V)	U	-	4,50 €	4,88 €	4,57 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,65 €	4,31 €
	O	-	4,15 €	-	3,90 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,74 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,46 €
	P	3,32 €	3,30 €	-	3,29 €
Génisses VML	U	-	5,10 €	5,18 €	4,87 €
	R	-	4,65€	4,80 €	4,42 €
	O	-	3,80€	-	3,70 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,20 €	3,28 €	3,23 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 25/06

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	3,12
200-250 kg	-	-	3,07
250-300 kg	-	3,10	-
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,87	-
400-450 kg	-	2,75	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,78	-
300-350 kg	-	2,62	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,67	-
400-450 kg	-	2,70	2,51
450-500 kg	-	2,58	-
500-600 kg	-	2,44	-
600 kg et +	-	2,32	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,57	-
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	2,55	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,09	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,89	2,49	2,19 -
5 -10 ans	2,97	2,43	2,12
+10 ans	-	2,27	1,98 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,36	2,58	-

90% de vendus. L'offre continue son repli saisonnier.

Broutards Taurillons : moins d'offre mais moins d'acheteurs. L'ambiance commerciale est plus calme sous la pression des difficultés rencontrées dans la commercialisation des taurillons gras, et il faut se débattre pour défendre des tarifs qui ont tendance à baisser.

Laitonnes, Génisses : vente rapide et quasi totale à des cours maintenus.

Taureaux : amélioration des tarfis en extras, et légère baise en maigres.

Vaches et génisses 3 ans : l'offre est plus modeste tandis que les besoins sont toujours aussi importants. Les cours sont fermes et la relève est insignifiante.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
FOIRE CONCOURS AUX BOVINS CULARDS le **vendredi 26 juillet 2013**. Inscriptions avant le mercredi 17 juillet à 12h.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 24/06

Bovins (237))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
265 à 410 kg	710 - 1060	2,60 - 3,04
320 à 415 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 425 kg	1020 - 1190	2,63 - 2,79
495 à 510 kg	1180 - 1290	2,35 -2,61
Laitonnes		
200 à 375 kg	-	-
Génisses		
325 à 390 kg (16-24mois)	-	-
500 à 585 kg (24-36mois)	1290 - 1640	2,58 - 2,85
Taureaux		
920 à 1325 kg	1800 - 2600	1,79 - 1,96
Vaches suitées mâles et femelles 1110- 2150		
légères	1060 - 1200	
entre-deux	1220 - 1500	
lourdes	1510 - 2110	

Vente rapide en mâles de qualité supérieure à des tarifs fermes, fléchissement pour les sujets trop âgés ou de qualité plus ordinaire.
Stabilité des tarifs en femelles.
Recul des cour en taureaux.
Trop de vaches annoncées !!
Toutefois la quasi-totalité des animaux à trouvé preneur à des cours sensiblement reconduits.

Prochain marché bovins le lundi 1er juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 26/06

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	-
250 à 300 kg	-	2,76
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	2,90	2,75
400 à 450 kg	-	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,90	-
250 à 300 kg	2,82	-
300 à 350 kg	2,72	2,52
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
[24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,43	2,35
de 5 à 10 ans	2,41	2,30
+ 10 ans	-	2,05

Tendance :
Broutards- Laitonnes : Commerce plus calme en broutards mâles, bonne demande en femelles de qualité.

Vaches - Génisses : la marchandise fraîche et de bon poids se commercialise facilement, les animaux maigres et âgés se négocient plus difficilement avec un tri sélectif.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 25/06/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Vente calme en marchandise moyenne.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 17/06 au 23/06/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,91 €	-
350 kg	-	2,79 €	2,68 €
400 kg	-	2,70 €	2,66 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,55 €	2,52 €
500 kg	-	2,42 €	2,38 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,34 €

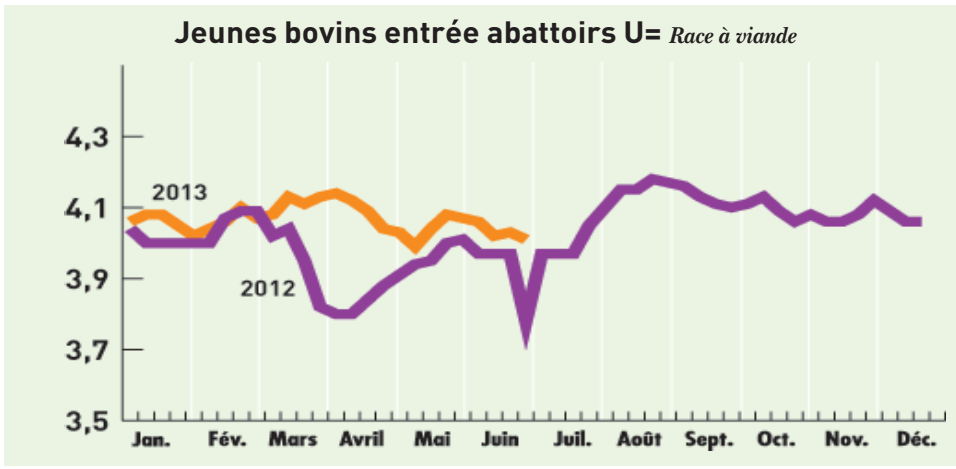
Tendance :
Marché reconduit avec des débouchés export en attente.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 17/06 au 23/06/2013*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	4,01 €	3,82 €	3,74 €			
Races mixte		-	3,69 €	3,69 €	3,68 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	4,85 €	4,75 €	4,65 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,64 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,88 €	3,83 €	-	-
Races lait				-	-	3,56 €	3,45 €
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	5,11 €	4,96 €	4,83 €	4,68 €	-	-	
Viande +350 kg	5,14 €	4,98 €	4,85 €	4,73 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 17/06 au 23/06/2013*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Races à viande	4,18 €	4,19 €	4,15 €	4,05 €				
Vaches **Etat engraissement 3**								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,23 €	4,83 €	4,75 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,67 €					
Races mixte						3,91 €		
Races lait						-	3,57 €	3,51 €
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	5,04 €	4,87 €	4,87 €	4,65 €				
Viande +350 kg	5,19 €	5,01 €	4,85 €	4,64 €				

Tendances — SEM. DU 24 JUIN AU 28 JUIN 2013

Bovins de boucherie

L'activité des industriels est toujours pénalisée par un déficit de consommation entraîné par la réticence des consommateurs face aux plats cuisinés à base de viande (suite au «Horse-gate») et au repli des commandes de steak-haché avec la fin de l'année scolaire. Sur les marchés, la tendance observée la semaine passée se confirme avec une facile reconduction des prix dans les femelles labels ou pour les génisses et vaches charolaises viandées. Les acheteurs cherchent à faire pression sur les charolaises ordinaires ou âgées mais la modestie de l'offre limite leur action.
Dans le cheptel laitier, l'activité commerciale se durcit dans les réformes laitières sous la pression des industriels qui peinent à écouler le minerai pour les viandes hachées et les préparations culinaires. La tendance est baissière dans les vaches frisonnes, montbéliardes et les taureaux. En jeunes bovins, la situation se complique avec un volant d'exportation en baisse sur l'Italie et une forte concurrence de l'Allemagne. ■

Broutards

La demande reste suivie pour des disponibilités peu abondantes pour la saison. Les tarifs sont stables pour l'ensemble des broutards et taurillons charolais herbés. Le commerce est plus calme dans le second choix. Dans les femelles, la demande est normale avec des tarifs stables pour les bonnes charolaises lourdes pour l'Italie. Du côté de l'Espagne, la demande reste limitée mais la modestie de l'offre permet un maintien des prix. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est plus lourde dans les montbéliards, les abondances et les croisés laitiers, avec une baisse marquée dans les sujets ordinaires. La tendance est au maintien des prix dans les veaux frisons. Dans les veaux de race à viande ou croisés de qualité ou destinés aux labels, les acheteurs ont des besoins mesurés et des consignes pour peser sur les prix, malgré la modestie saisonnière de l'offre. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 24 juin 2013)

«La bascule estivale s'opère : les commandes de la restauration scolaire se réduisent et le relai par la restauration sur des lieux de vacances se fera progressivement. La demande en viande destinée à la transformation se réduit et l'équilibre carcasse est plus difficile à obtenir. L'offre en jeunes bovins se réduit et les cours sont en voie de stabilisation. Fermeté sur les vaches allaitantes et reconduction probable des cours sur les vaches laitières.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/06*

Agneaux (490)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,91 - 3,16**	**2,79 - 2,99**
Gras (38-44 kg)	-	**2,94 - 3,21**	**2,93 - 2,95**
Gras (+44 kg)	-	**2,82 - 2,96**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97 - 1,25**	**0,65 - 1,00**	-
Divers			
Béliers **(200)** 102 à 127 €	**1,06 -1,98**		
Agneaux maigres : 95 € à 110 € (2,74 - 3,29)			
Chèvres : 10 € à 50 €			
Boucs :			

En agneaux comme en brebis, on constate que l'offre est de bonne qualité, et que les lots sont bien triés.
La demande est en parfaite adéquation avec l'offre, entraînant ainsi des transactions rapides et totales à des cours fermes à hausiers dans toutes les catégories d'agneaux et de brebis.
Forte demande également en brebis et en chèvres.

Effectifs : Agneaux : 490. Brebis : 200. Béliers : 15. Caprins : 4.

Prochain marché :
Le lundi 1er juillet (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 24/06*

Ovins : 140	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**95 -129 €**	**2,26 - 3,15 €**
Brebis	**40 - 85 €**	**0,66 - 1,07 €**
Béliers	**80 - 129 €**	

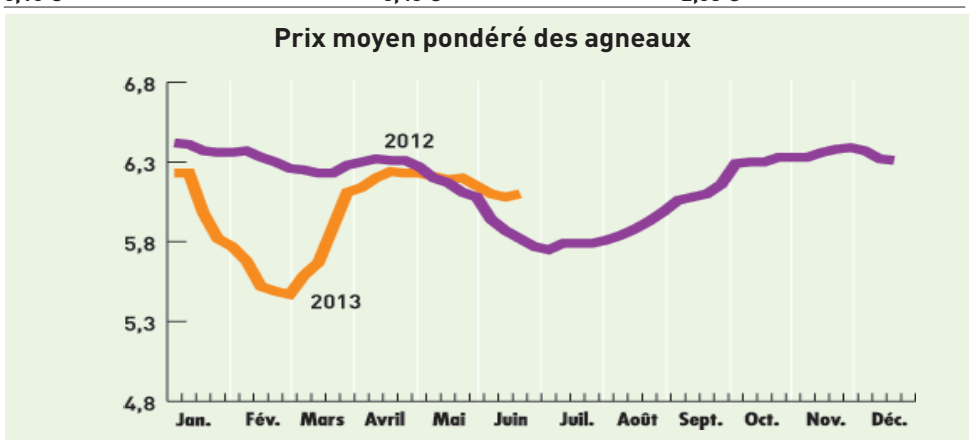
Cours en replis dans l'ensemble des catégories. **Prochain marché ovins le lundi 8 juillet aux horaires habituels.**

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 17/06 au 23/06/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,26 €**	**5,80 €**
Couvert	16-19 kg	**6,35 €**	**6,20 €**	**5,77 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,42 €**	**5,33 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 17/06 au 23/06/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,10 €	**6,48 €**	**2,03 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/05/2013 au 02/06/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,66 -0,05	6,75 =	6,76 =	6,12 =	-	-	-	-
	R Var.	6,41 =	6,43 =	6,41 =	-	6,50 0,20	6,34 -0,10	-	-
	O Var.	-	-	-	-	5,95 -0,15	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	6,45 -0,13	6,56 =	6,49 =	5,76 =	-	6,35 -0,15	6,21 -0,07	-
	R Var.	6,20 -0,09	6,31 =	6,13 =	5,55 0,05	6,26 0,02	6,20 0,02	5,96 0,02	5,59 -0,01
	O Var.	5,72 =	5,68 =	5,52 =	5,26	5,80 0,05	5,77 0,07	5,64 0,04	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,42 0,04	5,31 0,01	
	O Var.	-	-	-	-	-	5,33 0,08	-	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg)Cotations semaine 22 - 23 - 24
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
22/2013	**2**	**8 800**	**0,13**	-	-	**5**
23/2013	**2**	**16 000**	**0,20**	-	-	**7**
24/2013	**0**	**0**	-	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 12 juin 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	180 à 200 €	160 à 180 €
2e coupe	inc	inc
3e coupe	inc	inc

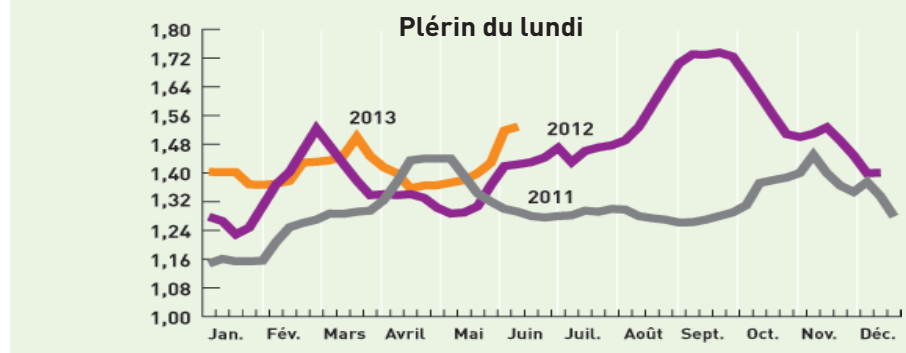
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 420 porcs présentés) — *Cotations du lundi 24/06/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,529 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 14/06 au 20/06/13*

1,72 €/kg/carcasse euros



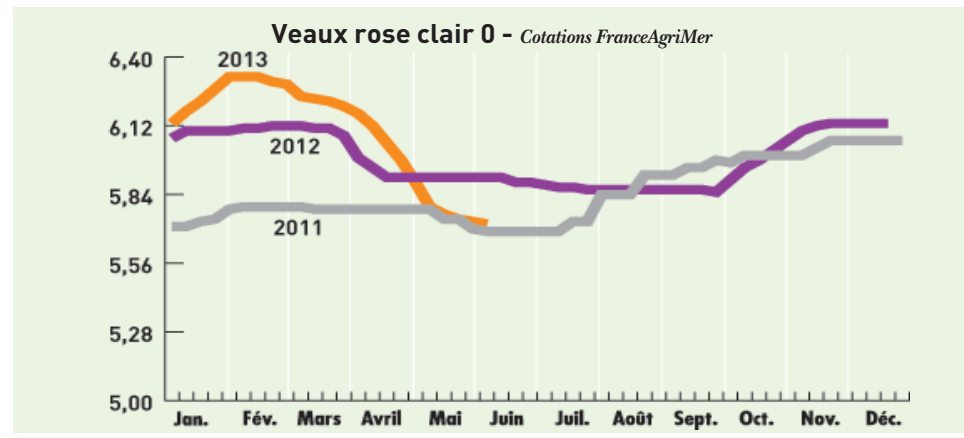
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 17/06 au 23/06/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**5,57 €**	-	-
U	-	**7,51 €**	**6,78 €**	-
O	-	**5,72 €**	**5,16 €**	**4,70 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/06 au 21/06/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**89**	**500-620 €**	**360-550 €**	**220-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-580 €**	**220-510 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-330 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**772**	**310-530 €**	**290-490 €**	**165-320 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17/06 au 23/06/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,55 €**	–
Bons	**2,22 €**	**1,92 €**	–	

Céréales

Marché du 06 juin 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin	215	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juin	220	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	juin	217 à 218	VC

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	août-déc.	183 à 184	T C
Sud Côte d'Or	76/220/11%	juil.-sept.	195 à 197	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	juin	172	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte-d'Or	orge nature 63 kg/hl	juin	178	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'or	63 kg/hl	3 de juil.	182 à 185	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin	190	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		3. de juil.	212	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	184	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin	250	N C
Yonne	-	juin	250	N C

POIS	RÉCOLTE 2013h			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		Sept.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

42 - Vds tracteur JD 6220 4RM 2500H andaineur 4.20m charrue 3 socs combine +semoir 3M ratelier br dessileuse trainé barrières cornadis foin 2012
✆ **04 77 54 18 69**
ou 04 78 44 55 10

Travail sol

38 - Vds cultivateur 15 dents de 25 en bati 3 rangs 80 - 2m50, Herse 4m50 TBE prix à départ.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

89 - VENDS semoir Roger XP, 8 m., RH, trémie JAL boit, turb neuf, - konskilde 5,80 m., TBE, prix faire offre (réf. 2605)
✆ **03 86 82 63 29**

Récolte

01 - Vds faneuse Fella TH540 hydro 4 toupies état neuf prix 2500 euros
✆ **04.74.06.61.74**

18 - Vends moiss-batt Laverda 3750, année 89, 2.800 h, 4,20 m, équip. tournesol, scie colza, clim, révisée, boite méca., broyeur, 18.000 euros.
✆ **06 85 05 29 07.**

21 - VENDS GR25 faneur andaineur Kuhn 2 toupies (réf. 2607)
✆ **06 89 64 02 66**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere, 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1072, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 260A)
✆ **06 29 81 80 05**

36 - Vds MB 8060, TBE, 3.500 h, coupe 4,50 m, très propre.
✆ **06 46 08 84 91.**

38 - Vd presse John Deere 336 révision total cause achat plus gros + plus foin 2013 bottes de 15 kg.
✆ **04 74 58 32 20**
06 07 90 21 41

55 - Vends presse Claas Quadrant 2.100, toutes options, Rotocut, double essieu, 6.800 bottes.
✆ **06 71 96 11 82**

57 - Vends MB NH CX8080 530 h 2009 7,3 m vario., presse NH BT750A 2006 révisée.
✆ **06 82 10 69 16**

58 - VENDS faucheuse Vicon CM 216, - pirouette Kuhn 6440, - andaineur Kuhn 280, - presse BR Massey 822 VV 120130 (réf. 2501)
✆ **03 86 84 50 57**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 - John Deer 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale et presse à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

69 - Recherche moteurs pneus broyeur cabines pour moissonneuses batteuses Claas John Deer New Holland MF Fahr et mois. batteuses en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - Vends faucheuse Fahr KM22 et andaineur Fahr 2,50 m largeur, en TBE.
✆ **03 85 42 00 74**
ou 06 11 62 54 14

71 - Vends presse balles rondes Agram Gallignani RB 21, très bon état, 2.500 euros.
✆ **03 85 45 53 33**
07 61 40 97 83

71 - Vds moiss.-batt. Laverda 3400, an. 1989, 2.730 H, TBE, entretien régulier, 11.000 euros à deb.
✆ **06 81 54 54 07**

Traitement

21 - VENDS pulvé. Seguip 2 500 l., 24 m. de 1993 régulation DPAE, Spray-Com, mat. entretenu jamais fait d'azote (réf. 2604)
✆ **06 10 69 99 28**

45 - VENDS pulvé porté Blanchard Altis 1 200 l., rampes alu. 24 m., 2006, 13 000 euros (réf. 2608)
✆ **02 38 87 03 87**
06 80 02 49 26

Epandage

69 - Vends un épandeur à fumier Leboulch. Le boitier ne marche plus. Avec les ridelles on peut mettre 5 T. de blé. A vendre bas prix.
✆ **04 78 44 11 46**

Cave

69 - Vds 2 demis muids avec porte année 2011 - TBE - Marque Vallaurine - Prix 800 euros HT pièce.
✆ **06 03 22 34 24**

Station

89 - VENDS ancienne pompe de station Elf Afficmage frs et litres, BE de marche ou collection au plus offrant (réf. 2606)
✆ **03 86 82 63 29**

Agri. divers

01 - Vds pirouette 4 toupies prix 200 euros - faucheuse à disques 4 assiettes 200 euros
✆ **06.15.73.20.88**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vends remorque Maître, 7 t - épandeur à fumier basculant, 4.000 euros.
✆ **07 60 08 15 25.**

21 - Vds herse rotative 4 m Quivogne + portacourt pulvérisateur Evrard 12 m, 1.000 L.
✆ **03 80 81 95 92 heures repas**

38 - Vends 1 groupeur pour faire des bottes de oin.
✆ **04 74 85 24 24**

38 - Vds pulvérisateur 800 litres TBE + herse 4m20 : 100 euros + char à bandage TBE pour déco.
✆ **04 74 83 02 62**

38 - Recherche pièces ou culasse de voitures Fiat Fiorino essence 1,4 l - 8 ch de 98, laissez message :
✆ **04 74 97 29 32**

38 - Vds pince à botte ronde Mailleux 1000 euros HT pulvérisateur Hardi 600 l : 700 euros HT monte bottes : 150 euros.
✆ **06 89 25 20 94**

42 - Vds lève palettes portée 3P haut 4.50m 3 étages avec translation 1100 euros
✆ **04 77 22 29 55 HR**

42 - Vds faneuse class 4 toupies hydraulique tracteur 423IH rabaut lisier BMN 330XD dac 40 collier
✆ **06 60 34 99 58**

42 - Vds Deutz 6006 2RM cab vitese rampante bon état - quad linhai 2RM hom 275 cm3 2008
✆ **04 77 66 11 29**

58 - VENDS broyeur de haie Kuhn 4951 Rousseau 500 l.,cde 9, basse pression (réf. 25VB1)
✆ **06 26 15 49 08**

71 - Vds, cause cessation, enrubanneuse Vicon BW 1100, 450 bottes, état neuf.
✆ **06 88 59 16 46**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2 + presses RB à rouleaux.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Destockage matériels neufs rotatives Kuhn 2,80 m, 6.975 euros HT + 3,10 m pendulaire, 9.610 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

MATÉRIEL OCCASION EN BON ÉTAT

Tracteur JOHN DEERE 6300 8600h	13500€
Tracteur KUBOTA M128X avec relevage AV 1450h	39500€
Tracteur LAMBORGHINI R5-115 2650h	29500€
Tracteur LAMBORGHINI maraicher R1 755h	14700€
Tracteur LANDINI Legend 165 5850h	20000€
Tracteur MASSEY FERGUSON 6140 avec chargeur 5100h	21000€
Tracteur RENAULT 133-54 TZ 6100h	15500€
Tracteur RENAULT Celtis 446RX 4800h	21500€
Tracteur ZETOR 105-40 relevage avant 5300h	15000€
Tracteur VALTRA 8050 3020h 115cv	25000€
Valet de ferme AGRIONE 27cv 1900h	13800€
Valet de ferme MULTIONE démonstration 28cv 50h	20000€
Presse à balles rondes FERABOLI Sprinter 165 filet/ficelle	8500€
Presse à balles rondes KRONE Round Pack 1260 ficelle	6800€
Presse à balles rondes KRONE Variopack 1500 filet/ficelle	13000€
Presse à balles rondes VICON RF 130 Opticut ficelle	6500€
Presse à balles rondes VICON type RV 186L ficelle	5000€
Presse à balles rondes VICON type RV 156L ficelle	5000€
Presse à balles rondes JOHN DEERE 582 filet	13000€
Presse à balles rondes DEUTZ FAHR M122 Opticut filet	11000€
Presse à balles rondes MASSEY FERGUSSON ficelle	7500€
Presse bottes carrées VICON entreprise 80/90 révisée	17500€
Faucheuse frontale FELLA conditionneuse 3m Démo	8500€
Faucheuse FELLA conditionneuse 3m	5000€
Faucheuse KUHN F302 GV 3m trainée	5500€
Faucheuse KUHN GMD 702	3500€
Faucheuse KRONE 283S 2.80m	2900€
Andaineur POTTINGER 4.60m	2500€
Andaineur double KUHN GA7302 DL	7000€
Broyeur à herbe SCHULTE 4.60m 2007	11750€
Pulvérisateur SOUCHU Box RMK40 4m 2008	15000€
Faucheuse d'accotement QUIVOGNE 1.60m	4800€
Girobroyeur 3m 2006	2800€
Bol mélangeur TRIOLET 1400-2 Silomix 2007	20000€
Cover Crop QUIVOGNE hybride 3m démo 2012	13900€

ETS ROGER DONGUY
CONCESSIONNAIRE TRACTEURS KUBOTA AGRICOLE
ENTRETIEN ESPACES VERTS
TÉL COMMERCIAL : 06 25 91 71 34
71 ROMENAY TÉL. 03 85 40 30 98
71 BRANGES TÉL. 03 85 75 70 70

71 - A V andaineur Kuhn 3,50 m, an. 04, tandem, 2.800 euros HT + 4,10 m tandem 2.400 euros HT, broyeur refus 2,65 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage matériels neufs, pirouette Kuhn 6,50 m, 8.890 euros HT, andaineur DF 4,30 m, 5.270 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Recherche 1 rotolabour de 2 mètres en occasion.
✆ **04 79 56 24 37**

73 - Vends treuil silvant 10T tahyd adapt mf série 300-200 bet b90 3 places engrangeur aebi 9m tuyau
✆ **04 79 63 38 55**
04 79 63 34 88

84 - Vds benne 8 - 10 - 12 T, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2-3- 4-5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds salle de traite équip. Boumatic + pompe à lait et pompe à vide + grf Flo-star
✆ **06.75.52.07.00**

21 - VENDS remorque plateau fourragère artisanale 6.80 x 2.36 semi-portée, TBE, 1 500 euros (réf. 2308)
✆ **03 80 84 32 07 HR**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Mercedes 709, 10-94, 180 000 km, 1ère main, PV : 3T600, PTAC : 6T600, longueur caisse 3m70, mines OK, couché garage, parfait état, prix 11 450 euros
✆ **06.87.05.63.94**

01 - Vds Mercedes 416 CDI bétaillère 3T5, 03-2002, 160 cv, 402 000 km, 1ère main, caisse alu, CT OK, bég, prix 12 750 euros
✆ **06.87.05.63.94**

26 - Vds Renault Express 215000kms contrôle technique ok bon état de marche
✆ **06 74 03 36 42**

69 - Vds bétaillère Master DCI caisse neuve acier + alu, 62000 kms, 2010, révisée garage.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

38 - Vds Golf plus confortline 140 cv diesel blanche jan. 2012, 25000 km carros. et int. comme neufs, 18000 euros à déb.
✆ **06 07 69 85 32**

Achat-Vente

Récolte

01 - Réservez votre blé pour la prochaine récolte
✆ **06.80.02.93.43**

26 - Eleveur cherche paille enrole blé orge colza
✆ **06 07 64 29 69**

58 - VENDS foin balles rondes 170 x 120 à l'abri, 80 euros la tonne, récolte 2012 (réf. 2402)
✆ **06 12 49 57 42**

58 - VENDS foin balles rondes ou carrées, récolte 2013, foin de pré (réf. 260C)
✆ **06 74 59 07 26**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS balles enrubannées 700 kg, luzerne Dactile, 1ère coupe bio, prix à débattre, départ ferme chargé 100 euros la tonne (réf. 2601)
✆ **03 86 96 05 00**
06 60 68 01 68

Mat. divers

Repousse fourrage à pneu HOLARAS type OCTO 1500k de démo.
PV : 1 100,00 € HT.
Ets BONORON
58 - Moulins-Engilbert - 03 86 84 20 22

Fourrage

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06.61.19.82.57 ou 02.48.64.11.43.**

36 - vds foin récolte 2013 bonne qualité paille d'orge 2013 possible départ nord 36.
✆ **06 22 75 35 81**

39 - 39 - Vds foin et paille livrée prix intéressant
✆ **06 02 23 83 88**

57 - Vends paille orge blé belle qualité en bottes cubiques. Prix : me contacter.
✆ **06 88 99 47 89**

Propriété

18 - Rech. ferme mixte bovin viande 80 à 120 ha achat corps de ferme cheptel et matériels terres en location.
✆ **02 48 59 84 42**

71 - 60 ha maison hab. bâtiment stockage stabulation poulailler, possible louer 60 ha + en +.
✆ **03 85 53 93 19**

Terrain

69 - Vend vigne AOC Chiroubles 75 ares, plus parcelle attenante AOC Chiroubles 22 ares non plantée, facilement mécanisable.
✆ **04 74 69 47 43**
ou 06 48 30 42 05

Divers

38 - Vends 2 ânesses 2 ans race Bourbonnaise + ovins, charrue HBO Huard + épandeur à fumier 5 T neuf + essieu diam. 100.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

38 - Achète coupe bois de chauffage sur pied région Rhône Alpes.
✆ **06 73 50 67 43**

38 - Particulier cherche emplacement pour 4 rûches prox. Grenoble (15 km).
✆ **Adresser courrier au Journal Terre Dauphinoise bp 2608 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la réf. 3044/01**

74 - Vd bas prix pièces rusatis huard la buvette rémy acc clôture élect batterie débroussailleuse stihl
✆ **04 50 45 29 54**

74 - vds cuve à fioul rectaugu 2100 l essieu f diam 45 jeu de boulons moteur électr herse à rouleau vibro 2,50 m
✆ **04 50 45 29 54**

Location

Autre

25 - Haut Doubs loue gîte tout confort 4/5 personnes proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

68 - ALSACE loue gîte sem 29-30-31-35 découvez les vendanges sept. oct. tarif hors saisons proxi Colmar-Eguisheim-Riquewihr
✆ **03 89 41 18 20**

Service

84 - Amine Agri, 20 ans d'expérience, propose ses services pour ramassage de fruits, éclaircissage. Travail soigné garanti. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

84 - Addou Trav. Agri. propose ses services pour ramassage tous fruits/légumes, éclaircissage. Siren 752646737.
✆ **06 23 73 59 94**

Demande

Emploi

03 - Jeune homme de 32 ans, motivé, sérieux et ponctuel, ayant de l'expérience en agriculture, cherche emploi dans l'élevage.
✆ **04 70 20 28 98**
07 87 95 32 52

71 - Jeune homme, 18 ans, recherche maître d'apprentissage en polyculture et élevage, pour le 1er septembre, en BTS.
✆ **03 85 96 26 87**
07 86 29 58 46

84 - JH 24 ans, polyvalent, BTS, ch. emploi viti. (vigne, chai, marketing). Exp. cond. engins, maint. mat., encadrement. Etudie ttes propo. bodonnicolas@live.fr
✆ **06 50 95 27 45**

Offre

Emploi

38 - URGENT, Le Comité Isérois des Eleveurs Laitiers recherche un agent de traite pour recueillir des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Trièves - Aucun diplôme exigé - Connaissance milieu agricole appréciée - Domicile sur secteur - CDI temps partiel - Voiture indispensable. Adresser candidature à Paul-Alexandre Dupuis :
✆ **06 71 00 37 15 ou paula-lexandre.dupuis@isere-controle-laitier.fr**

55 - Cherche chauffeur tracteur, juillet-août, possibilité CDI, Sud Meuse.
✆ **03 29 89 73 13**
ou 06 85 27 73 86

89 - Exploitation grandes cultures RECHERCHE chauffeur, expériences, autonome, con. mécaniques, logement possible (réf. 2602)
✆ **06 25 06 06 32 après 19 h**

89 - RECHERCHE chauffeur pour travaux récolte, semis, divers, permis VL, CDD du 01/07 au 30/11/13, logé nourri. (réf. 260B)
✆ **03 86 65 02 69**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société spécialisée en Aménagement Rural

recrute pour sa délégation de l'Yonne, poste basé à Auxerre
recrute pour sa délégation de la Nièvre, poste basé à Nevers

UN CONSEILLER FONCIER (H/F)

Vous serez responsable de la négociation foncière sur un secteur du département, sous la responsabilité d'un Directeur Départemental. Cette mission s'exerce au service des agriculteurs, collectivités et de tout utilisateur de foncier en milieu rural.
Vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans une activité de négociation en lien avec le milieu rural et disposez d'une connaissance du monde agricole et rural (diplôme d'ingénieur agricole ou équivalent).
Vous avez du goût pour les contacts et la négociation. Vous disposez d'un bon relationnel et vous êtes autonome, déterminé, aimant le travail en équipe.
Rémunération selon convention collective, contrat d'intéressement et voiture de service.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV à :
SAFER Bourgogne Franche-Comté
Service des Ressources Humaines
11, rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire
Mail: **c.garcia@saferbfc.com**

Animaux

Divers

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

07 - Vds mâle Aubrac issu d'IA né le 24/08/12 indem IBR TGS manipulé, licolé
✆ **06 75 86 11 08**

26 - Achète vaches ou génisses Abondance -Brune-Montb. en ab
✆ **04 75 48 24 49**

42 - Vds très beaux taureaux holstein rouge et noir et montbéliard possibilite location
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vends cause cessation élevage 35 vaches + 12 génisses Charolaises, vêlages sept-oct., TBO, 2.000 euros.
✆ **06 08 58 05 10**
ou 03 29 85 81 22

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le **surfaçage thermique**

Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs.**
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

58 - VENDS veaux reproducteurs 13 - 17 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 2304)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

67 - Vends génisses Highland Cattle 12/18 mois, bio, possibilité livraison.
✆ **06 14 71 63 89**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans née dans l'élevage ayant sailli. TGS. Dufraigne Daniel (réf. 2504)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elev. troupeau HBL vd repros. mâles limousins, automne 2012, mixte élevage-lait.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

71 - El. charolais HBC vd pour reprod. 1 lot jeunes vaches suitées et taureaux 2 ans, le tout excel. origine, TGS. Dufraigne Jean, «les gaudoirs», 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vends taureau ch. 17 mois ayant sailli, HBC, IBR A, origine vêlage facile. M. Goireau JC.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Elev. HBL vend veaux nés sept. oct. 2012, issus IA, T B origines, TGS. Lecuelle Hervé, St Albain.
✆ **03 85 33 11 74**

71 - Vds 30 vh. char. pres. pleines suitées de vx de 3 à 6 mois + 2 tx 18 mois, type viande, IBR A.
✆ **06 28 28 75 47**

88 - Vends repro Blond d'Aqui aptes à la saillie 2000 E au choix, 2 vaches blondes à engraisser, 2 vaches blondes gestantes -
✆ **06 12 85 67 49**

89 - Maison hattier RECHERCHE éleveur de charolaise secteur Auxerre (femelles agées de 3 à 4 ans) élevées uniquement au foin et au pré avec céréales maison.. (réf. 2603)
✆ **03 86 52 02 24**

Caprin

69 - Vds brebis non pleines 3 ans et 5 ans 80 euros chacune.
✆ **06 86 33 31 74**
ou 04 74 02 05 95

Porcin

42 - Vds porcelets gascon + x gascon + jeunes verrats gasc + verrat reproducteur gascon
✆ **06 44 01 85 92**

Equin

58 - Cause cessation VENDS juments percheronnes suitées, - juments pleines, - pouliches, - très bonnes origines (réf. 250A)
✆ **06 07 17 08 28**

Chien

03 - Vd chiots Border C nés 07/04 2 mâle 1 fem travail s/bovins mère 250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

25 - A V. chiots Border Collies nés le 8/04/2013 parents visibles au travail bovins ovins, conseils et aide au dressage possible, chiens dressés à réserver.
✆ **03 81 43 61 30 HR**

26 - Vds chiots Griffons vendéens nés 270313 mère tat 2FNB329 chasse sangliers
✆ **06 31 02 48 71**
ou 04 75 98 14 65

63 - A rés. 7 chiots type Beauceron nés 16.5.13 N° mère 250269500227695.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

69 - Vends chienne Border Collie 9 mois - 133 SNE - Bonne pour les bovins.
✆ **04 74 64 19 14**

Terres de Bourgogne Tél. 03 80 78 90 40

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
et toujours par courrier
Terres de Bourgogne
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409 -
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN005277 - NIÈVRE
DIRECTEUR D'EXPLOITATION HORTICOLE H/F
Exploitation pédagogique d'un lycée professionnel horticole. Plantes à massif et plants maraîchers sous abri, pépinière, prestation de service en travaux paysagers. 3 salariés à temps plein + secrétaire à temps partiel. Assure la programmation et le suivi des travaux des 3 salariés. A la charge de la relation clients fournisseurs. Etablit des devis pour les chantiers de travaux paysager. Pilote son exploitation en intégrant les missions pédagogiques et d'innovation-expérimentation. Assure le suivi comptable et budgétaire de son centre. Formation supérieure horticulture ou paysage, Bac+2 minimum, Bac+5 souhaité. Expérience souhaitable en production horticole et/ou travaux paysagers. Connaissances techniques indispensables. Compétences d'encadrement, de gestion et d'administration. Capacité à collaborer avec de nombreux partenaires : équipe de direction, enseignants, élèves, salariés, clients, fournisseurs, professionnels du secteur. Contrat de droit public à durée déterminée de 1 an renouvelable. Salaire selon niveau de diplôme. Beau logement de fonction récent.

AN005303 - BAS RHIN
COMPTABLE AGRICOLE CONFIRME, SPECIALISTE MARCHE VITICULTURE H/F
Association de Gestion et Comptabilité. Gestion des comptabilités viticoles et connexes des structures viticoles et autres (du contrôle, puis établissement des déclarations fiscales, sociales professionnelles et personnelles, établissement dossier de gestion jusqu'à la remise du résultat). Conseil et orientation des adhérents, accompagnement à la mise en place de sociétés avec le service juridique. BTS ACSE/BAC+3 avec expérience entre 3 et 5 ans en cabinet d'expert ou AGC. Connaissance de la comptabilité/milieu agricole indispensable. Aptitude au travail en équipe, facilité de communication orale et compétences relationnelles développées. Entrée au plus tard au 01/10/2013. CDI à temps plein. Rémunération suivant expérience et grille de salaire. Intéressement aux bénéfices. Autres avantages sociaux. Évolution possible vers poste de conseiller de gestion.

AN002707 - SAONE ET LOIRE
DIRECTEUR D'EXPLOITATION HORTICOLE H/F
Pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement agricole. L'exploitation avec 2 salariés est orientée vers les productions florales et légumières avec vente directe aux particuliers(les plants maraîchers sont certifiés AB). Serre de 2500 m² et verg. Sera chargé de gestion de l'exploitation : gestion commerciale et financière, gestion des ressources humaines, conseil en produits horticoles. Accompagnement à la mise en place d'une exploitation tremplin en maraîchage bio. Ingénieur agricole/ Licence. Compétences attendues en pédagogie, conseil en produits horticoles, gestion commerciale et financière, gestion des ressources humaines. Poste à temps complet à partir du 19/08/2013. CDD 1 an renouvelable. Salaire 1500€ net/ mois + logement de fonction rénové gratuit y compris eau-gaz-électricité.

AN005338 - DOUBS ET HAUTE SAONE
TECHNICO-COMMERCIAL FOURNITURES ELEVAGE BOVINS LAIT H/F
Entreprise spécialisée ds l'équipement d'intérieur pour les fermes orientées production bovins lait recrute dans le cadre d'une création de poste. En effet, cette structure composée de 11 salariés, voit son chiffre d'affaire progresser d'année en année. Sur les départements 25 et 70, sera chargé de conseiller et fidéliser le client, lui établir un devis et parfois des plans répondant à ses problématiques, vendre la solution proposée, suivre le chantier et éventuellement assurer la formation au matériel du client final. S'occupera également de recouvrir le paiement. BAC/BAC+2 orientation commerciale avec bonnes connaissances du métier d'éleveur de vaches laitières. Personne avec une bonne présentation et ayant le sens du contact et de l'adaptation au client. Une expérience en vente serait un plus. Entrée le plus rapidement possible. CDI. Rémunération fixe + commissions sur vente.

AN005364 - DOUBS
CONSEILLER D'ENTREPRISE H/F
Au service «Economie Entreprise» : réaliser des prestations d'accompagnement pour les exploitations agricoles (optimisation, investissement, réorientation, diversification, ...). sur diff. volets : Conseil stratégique dans cadre d'une équipe d'intervenants pluridisciplinaire. Réalisation diagnostics et plans d'action et de progrès. Vente de prestations de service. Mise au point et maintenance outils de diagnostic et d'accompagnement. Etudes de projet à caractère global (en partenariat) prenant en compte dimensions stratégiques, techniques, fiscales, sociales, économiques et financières des exploit. Accompagnement de jeunes agriculteurs après installation. Participation à des actions de formation continue, à des réunions d'information à destination des agriculteurs. Ingénieur Agro/ Agri ou équiv. Rigueur scientifique, capacité initiative, esprit synthèse et aptitudes rédactionnelles. Maîtrise outils informatiques. Aptitude à vente. Connaissance systèmes d'exploit. élevage laitier appréciée. CDI. Entrée dès accord.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1173

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires





Elan

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE

LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :

Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®

Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.

Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.



✆ 01 49 84 94 28

149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX

Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

BAG35 - Photos non contractuelles



LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre

DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE SUR WWW.REUSSIR-BOUTIQUE.COM



AGRICULTURES ET PAYSANNERIES DU MONDE

Cet ouvrage illustre la diversité des formes d'agricultures, la complexité des systèmes agricoles construits par des paysanneries aux histoires riches de savoir technique. Il s'interroge sur la place tenue par ces systèmes dans nos sociétés.

350 pages / Format : 15,7 cm x 23,9 cm — 47,60€



PORTRAIT DES VACHES.FR

Ce livre, qui donne la part belle aux photos, dresse un portrait éclectique d'un monde de passionnés, où la vache est reine. Illustré de magnifiques photos de toutes les races bovines présentes en France, il décrit les animaux, leur physiologie, leurs liens avec les hommes, l'usage qu'en a fait la langue. Il brosse un portrait haut en couleurs de la famille bovine, n'en oublie ni les cornes, ni la queue, encore moins la bouse.

204 pages / Format : 20 cm x 26,2 cm — 34,48€



ALIMENTATION DES BOVINS, OVINS ET CAPRINS

Parce que « raisonner l'alimentation » nécessite une bonne connaissance de la composition chimique, de la valeur alimentaire des fourrages, des matières premières, cet ouvrage fournit des tables complètes de la valeur des aliments destinés aux ruminants.

311 pages / Format : 14 cm x 24,50 cm — 22,20€

MES COORDONNÉES ◯ M ◯ Mme

Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
E-mail
Agriculteur ◯ OUI ◯ NON N° Siret
SAU Production principale

MODE DE PAIEMENT
◯ Chèque bancaire ou postal *(à l'ordre de Réussir)*

BON DE COMMANDE - (Frais de port inclus en France métropolitaine)
☑ **OUI, je désire commander* :**

TITRE DU LIVRE	PRIX en €	Qté	PRIX TOTAL
Agricultures et paysanneries du (...)	47,60		
Portrait des vaches.fr	34,48		
Alimentation des bovins, ovins (...)	22,20		
	TOTAL :		

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine, frais de port inclus. *Sous réserve de stock disponible.

À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
Réussir Service Librairie - 2, avenue du pays de Caen - Colombelles
14902 CAEN CEDEX 9 - Tél. 02 31 35 77 00 - Fax : 02 31 82 29 63

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse - Réussir Abonnement - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9 - RCS Caen C 388 308 637

E1305-21A BV EA1 - Boutique REUSSIR - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013 en France métropolitaine.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE À LA POINTE DE L'INNOVATION

RECRUTE
3 Technico-Commerciaux :

• **1 Secteur Bretagne & Normandie**
• **1 Secteur Sud-Ouest**
(22 Départements)
• **1 Secteur Nord-Est**
(20 Départements)

Mission : visite et mise en place du matériel dans tous les instituts d'élevage.
Création d'un réseau de concessionnaires.
Salaire fixe + primes mensuels et primes trimestrielles.
Véhicule de fonction.
Frais d'hôtel et restaurant.

Adresser CV à : DE LAMA
Route de Souillac - 24200 SARLAT

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ACOMAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Croix Girard
21170 Losne
502 256 654 RCS Dijon

L'AGE du 13 Juin 2013 a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts. La durée de la société, les dates de son exercice social, son capital social et sa dénomination sociale demeurent inchangés.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes avec effet au 13 Juin 2013:
Anciennes mentions : Forme : SARL. Organes de gestion : M.Marcel Benis : gérant
Nouvelles mentions : Forme : SAS. Organes de gestion : M. Marcel Benis : président
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions en cas de pluralité d'actionnaires : sont libres les cessions d'actions entre les actionnaires. Toutes autres cessions ou transmissions d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents et représentés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le Président

AL212610382

JFA , EURL au capital de 7000 euros, rue André Malraux centre commercial Clémenceau 21000 Dijon. RCS Dijon 500432562. A compter A.G.E du 17-06-2013: L'objet devient: vente de bijoux fantaisie, produits cosmétiques, maroquinerie, chapeaux, autres accessoires, articles relatifs à l' équipement de la personne, vêtements, chaussures. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon.

AL212610390

SARL 21 BOULEVARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 11 rue de Francorchamps
21630 Pommard
792.954.653 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 18.06.2013 a décidé :
- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale à compter du 01.07.2013 : «21 Boulevard» et modifié en conséquence l'article des statuts;
Ancienne mention : SARL «21 BOULEVARD»
Nouvelle mention : «21 BOULEVARD»
- de transférer le siège social à Beaune (21200) 21 Boulevard Saint Jacques, à compter du 01.07.2013, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
Ancienne mention : 11 rue de Francorchamps 21630 Pommard
Nouvelle mention : 21 Boulevard Saint Jacques 21200 Beaune
RCS Dijon

AL212610391

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP NOURISSAT-MISSEREY-STRIFFLING-VIARD
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon

Suivant acte de Me MISSEREY du 24/5/2013, M. Joël Raymond Fernand Dugied, attaché commercial, et Mme Thérèse Marie Gabrielle Rossignol, préparatrice en pharmacie, son épouse, dt ensemble à Magny les Villers (21700), Chemin de foigery.
Nés savoir :
- M. à Collonges les Premières (21110), le 22 décembre 1951.
- Mme à Nuits Saint Georges (21700), le 28 juillet 1954.
Tous deux de nationalité Française.
Initialement soumis au régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Ladoix Serrigny (21550), le 18 octobre 1975 ; mais ayant adopté le régime de la séparation de biens aux termes d'un acte reçu par Maître Lussigny notaire à Beaune (21200), le 31 août 1984, homologué par le tribunal de grande instance de Dijon (21000), le 8 janvier 1985.
Ont convenus d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle et apporter l'ensemble de leurs biens communs et propres ladite communauté à l'exception des biens immobiliers reçus par l'épouse par succession ou donation de ses parents, une clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des époux, une clause d'exclusion de la reprise des biens propres par les ayant-causes du défunt.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, auprès de Me MISSEREY.
Pour avis et mention.
Me MISSEREY, notaire.

AL212610386

AVIS DE CONSTITUTION

Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour - Cour Saint Eloi
36 avenue de Langres
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juin 2012 à Dijon (21), il a été constitué une société présentant les principales caractéristiques suivantes :
Dénomination : AMPLITUDE FROID
Forme :SARL
Siège : 5 rue aux Champs des Craies 21121 Fontaine les Dijon
Objet :
- holding, prestataire de service auprès de toute société, acquisition de participations financières dans toutes sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, gestion desdites participations, prestations de service aux Sociétés dans lesquelles elle a des participations, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, sous quelque forme que se soit : création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions ou achat de titres ou de droits sociaux, d'alliance, etc et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à cet objet.
Durée :99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital : 10.000 euros
Gérance : Monsieur Alexandre Finot, demeurant à Sombernon (21540), 11 rue des Fleurs
Immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis,
La Gérance.

AL212610392

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GERGUEIL (CÔTE D'OR)

Enquête publique sur le projet
de révision de carte communale

Par arrêté n° 1 du 16 mai 2013
La commune de Gergueil a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision de la Carte Communale .
A cet effet, Monsieur Gérard Saouli a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie du 24 juin 2013 au 23 juillet 2013 inclus.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :
Lundi 24 Juin 2013 de 9h00 à 12h00
Jeudi 4 Juillet 2013 de 15h00 à 18h00
Samedi 6 Juillet 2013 de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Carte Communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Gergueil 21410.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis en mairie.
Le Maire de Gergueil
Jean-Paul Vallot

AL212610355

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DES LAVEROTTES

à Asnières-en-Montagne
N° d'agrément : 21/82/435
RCS 325 213 494

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Novembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA des Laverottes, à compter du 29 Novembre 2011 et désigné aux fonctions de liquidateur :
M. Jean-François Cortot demeurant à 21500 Asnières en Montagne
Mme Barbara Cortot demeurant à 21500 Asnières en Montagne
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie-21500-Asnières en Montagne, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis
Les Liquidateurs

AL212610397

C.M.HABITAT

SCI à capital variable de 600 Euros
4 rue de Beauregard Vendon,
21200 Vignoles
481148971 R.C.S. Dijon

Par décision de L'AGE en date du 17 mai 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17 mai 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Patrick Chaumay, 598 route de Pierre, 71310 La Chapelle Saint Sauveur et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Patrick Chaumay.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL212610394

CUMA DU RU DE VAU À FRÔLOIS

N° d'agrément : 21/87/524
RCS 340 070 606

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Juin 2013 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du RU DE VAU, à compter du 11 Juin 2013 et désigné aux fonctions de liquidateur :
EARL BIGARNET représentée par Damien Bigarnet demeurant à 21150 Frôlois
EARL Luc BERNARD représentée par Luc Bernard demeurant à 21150 Frôlois
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie 21150 Frôlois, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis
Les Liquidateurs

AL212610398

AU PLAISIR DU VIN

SARL au capital de 1 000 Euros
3 rue grange neuve - 21330 Cerilly
521157412 R.C.S. Dijon

Par décision de L'AGE en date du 13 mai 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 13 mai 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Siclier Philippe, 3 rue grange neuve, 21330 Cerilly et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL212610400

MODIFICATION DE CAPITAL

ARTS DE VIVRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 196 750 €
Siège social : 5 rue du Platane
et rue du Commerce - Quétigny (21000)
RCS Dijon 015 650 393

L'associé unique a, le 10/06/2013, décidé d'augmenter le capital d'une somme de 25 000 € par apports en numéraire. Le capital se trouve porté de 196 750 € à 221 750 €

AL212610403

NON DISSOLUTION

M.H.C. - MOTORISATION HABITAT CONSEIL

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 60 000 €
Siège social
66 avenue du Général De Gaulle - 21110 Genlis
530 761 824 RCS Dijon

L'assemblée Générale Mixte du 6 Juin 2013, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Pour avis,
Le représentant légal

AL212610389

EDIB

Société par Actions Simplifiée
au capital de 76.225 euros
Siège social : 5, Boulevard de Beauregard,
21600 Longvic
RCS Dijon B 379 897 903

Aux termes de décisions en date du 4 juin 2013, les Associés statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212610405

TRANSFERT DE SIÈGE

STP BOURGOGNE SCIAGE TOUTES PRESTATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 31 Rue des Tuileries
67460 Souffelweyersheim
524494135 RCS Strasbourg

Aux termes d'une délibération en date du 2 Avril 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée STP BOURGOGNE - SCIAGE TOUTES PRESTATIONS a décidé de transférer le siège social du 31 Rue des Tuileries, 67460 Souffelweyersheim au 19 Rue du Professeur Louis Néel 21600 Longvic à compter du 2 Avril 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 524494135 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérance : Monsieur Yvon Gunther, demeurant 49 Rue de la Plénière 57420 Verny
Monsieur Hervé Urweiller, demeurant 11 Rue du Poitou 67120 Molsheim
Pour avis
La Gérance

AL212610388

SCI SOL ET MURS

12, rue du Marché - 21210 Saulieu
RCS Dijon n° 340 532 191

PV d'AGE des associés du 04.01.2012.
Transfert de siège social :
Ancienne mention : 12 rue du Marché, 21210 Saulieu.
Nouvelle mention : 56, rue Walferdin, 52400 Bourbonne les Bains.
Pour avis
Le gérant

AL212610399

NOMINATION

SCP Ludovic Giraud
Franck Vancleemput -Thomas Plottin
Véronique Sauquet, Florent Renesme
Aurélie Bouvier
Notaires Associés
27 Boulevard des Alpes - 38240 Meylan

GA BYMYCAR DIJON

Société par actions simplifiée
A capital variable
Siège social : Chenôve(21300)
5 rue des Frères Montgolfier
201.690.911 RCS Dijon

Décision du 17.05.2013 :
- Nomination en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire de :
KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE SAS
Domiciliée à Lyon (69009), 51 rue de Saint Cyr
Immatriculée 512.802.828 RCS Lyon
En remplacement de la société KPMG, dont le mandat arrive à expiration.
- Nomination en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant de:
KPMG AUDIT SUD EST SAS
Domiciliée à Marseille Cedex 08 (13269), 480 avenue du Prado
Immatriculée 512.802.729 RCS Marseille
En remplacement de Monsieur Arnaud SCREVE, dont le mandat arrive à expiration.
Pour avis,
Le Président

AL212610401

DIVERS

VALINOX ASIA

S.A.S. au capital de 5 700 000 €
Siège social : Rue Marthe Paris
Zone Industrielle 21150 Venarey les Laumes
352 297 113 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 14/05/2013, l'assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation faite le conseil d'administration en date du 22/11/2012 de M. Seiji Hosokai demeurant 6-26-6 Takabana Inzai-Shi, Chiba-Ken 270-1342 (Japon) en remplacement de M. Hiroaki Sato démissionnaire.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL212610395

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MIEUX-APPRENDRE

SARL au capital de 10000 Euros
Siège :6 Grande rue - 21120 Tarsul
514 029 016 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 juin 2013 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Bruno Hourst, demeurant 6 Grande rue 21120 Tarsul en qualité de nouveau Gérant, à compter du 5 juin 2013 pour une durée illimitée, en remplacement de Mademoiselle Hourst Marion, Gérant démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon

AL212610385

APJ ENERGIES

SARL au capital de 5000 euros, 5 chemin du moulin 21130 Champdotre.
RCS Dijon 538841610.

Suite A.G.E du 16-06-2013 et à compter du 01-07-2013: Nomination nouveau gérant: Sébastien Garnier, 9 r Village 21270 Tellecey. Gérant maintenu: Jacquot Philippe 5 chemin du moulin 21130 Champdotre. Formalités au RCS de Dijon.

AL212610393

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmnes de CHASSAGNE-MONTRACHET (21), SAINT-AUBIN (21), CHASSEY-LE-CAMP: Bois, Prés, friches, vignes en AOC Bourgogne, Maison. Biens occupés ; Priorité sera donnée aux locataires en place
CHASSAGNE-MONTRACHET : 3 a 11 ca - Les concis des champs: AM-126-128
SAINT-AUBIN: 2 ha 10 a 55 ca - Bas de vermarain a l ouest: D-1303-1331 - Clairjon: C-806-816-817 - En cailleret: A-191 - En marange: D-652 - En vermarain a l est: A-399-404 - La comme du coin: C-472 - La garde: D-415 - La montagne: D-1232 - Le banc: D-911 - Le bas de la cote: C-187 - Le bas des reipes: C-780 - Les bruyeres: C-319-321 - Les castets: D-1085 - Les crais: B-742 - Les genouvrees au nord: D-872-874 - Les plaineaux: A-594 - Sous le bas de jorcul: D-483 - Sur roche dumay: A-889
CHASSEY-LE-CAMP: 54 ha 00 a 97 ca - Au beauget: B-202-203-213-223 - Au champ rouge: A-520-521-525-526-527-528 - Au noyer des pierres: B-794-795-912 - Aux brules: B-70-71-76-77 - Aux champs de chat: B-345-347-348-349-351-353-356-357 - Aux chataigniers: B-36-39-40-43-44-46-47-49(A) - Aux clous: B-147-151-152-153-163-173(A-B)-174-175-179-180-181-182-188-189-191-194 - Aux pendants: B-278-283-285 - Bois de montot: B-382(B) - Bois sous roset: B-364-367-368-369-370-377 - Bois thiard du creux des c: B-614-624 - En la piece: B-10-11-12-13-14 - La chaumotte: B-535-551-552 - La combotte: B-379(B) - La cote de nantoux: A-289-290-291-296-297-298(J-K)-299-302-303-304-305 - 307-308-310(A)-592-617-651-662-670-671-674-675-693-694-697-698-717-728-776-780(A-B)-812 - La foret: B-796-797 - La souchenoire: B-556(AB-BB) - Le bas de la combe: B-303-304-305-327-330-335-336-339-340-341 - Les arnault: B-122-133-134-135-136-138-970(A-Z)-975 - Les teppes: B-574-576 - Nantoux: B-121-977(B-A) - Sous la fontaine: B-230 - Sur la troche: B-674-686-690-692-917 - Sur les buis: B-729-730-731-737-741-757(A-B)-764-765-769(J-K)-770 - Sur les thenes: A-551
CORROMBLES: Terre
8 ha 60 a 23 ca - Les crots: ZH-5-8
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/07/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212610404

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social Bourges : 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SUPERMARCHE DES VAUX D'YONNE

Sarl au capital de 48 000 euros
Siège social : Avenue du Champ de Foire
58800 Corbigny
RCS Nevers B 308 530 690

Selon l'AGM du 11/6/2013, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Objet social
Ancienne mention :
La société a pour objet :
- la création, l'acquisition, l'exploitation soit directe soit indirecte de tous magasins de grande surface, soit supérettes, soit supermarchés, ainsi que toute station-service automobiles en dépendant, la prise d'intérêts dans tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes exploitations ou sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à favoriser le développement de celle-ci.
Nouvelle mention :
Objet social étendu à :
- la commercialisation de produits phytopharmaceutiques et de produits phytosanitaires,
- la commercialisation d'articles et produits de bricolage et de jardinage.
Le reste demeure inchangé.
Pour insertion,
La Gérance

AL582610581

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Me Sylvie Lelievre, notaire à Avallon, le 20/06/2013, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par : M. Patrice Roland Grimardias, retraité, né à Avallon (89200) le 15/09/1953, et Mme Lucette Jacqueline Martel, agricultrice, née à Saint Martin du Puy (58140) le 19/02/1952, dt ensemble à Marigny l'Eglise (58140) Crottefou. Mariés à la mairie de Saint Martin du Puy (58140) le 28/06/1976 sous le régime préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL582610598

Notaires
SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur loire

Suivant acte reçu par Me J.P Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur loire, 14 rue du Maréchal Leclerc,
Mr Buisson André, et Mme Treuillet Muriel Bernadette, son épouse, dt à Colmery (Nièvre) «Les Pénitiaux», mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, à la mairie de Donzy(Nièvre) le 18 Juin 1983,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial du Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL582610613

AVIS DE CONSTITUTION

Société Civile Professionnelle
«Joël Gauthier et Emmanuel Clerget»
La-Charité-sur-Loire (58402),
37 Ter Avenue Maréchal Leclerc,
B.P. 47

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Emmanuel Clerget, notaire à La Charité-sur-Loire (58402), le 14 juin 2013, enregistré au Pôle départemental d'enregistrement Nevers le 17 juin 2013, bordereau n°2013/749, case n°1, extrait 1734, des statuts de SARL, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DEPANNE 58
Siège social : Guérigny (58130), 27 Grande rue
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de l'immatriculation au R. C. S.
Objet social : l'entretien et la vente de chaudières et poêles à énergie renouvelable,
Et plus généralement, toutes opérations de quelques natures qu'elles soient juridiques, économiques et financières, civiles, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social ci-dessus ou à tous autres similaires ou connexes de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension, son exploitation ou son développement.
Capital social : deux mille cinq cents euros (2 500,00 euros)
Apports : deux mille cinq cents euros (2 500,00 euros)
Gérants : Monsieur Franck Breton, demeurant à Arzmbouy (58700), 3 rue de la Cour,
Et Monsieur Stéphane Guillemin, demeurant à Parigny-Les-Vaux (58320), rue d'Egypte,
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention.
Me Emmanuel Clerget, notaire.

AL582610601

Par acte SSP du 07/02/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: ALAXAD
Objet social: lycée privé laïque
Siège social: 2 rue Jules Hochet 58600 Fourchambault
Capital: 1000 €
Durée: 99 ans
Gérance: M. Biard Jean-Clément demeurant Limoux 58490 Saint-Parize-le-Chatel
Immatriculation au RCS de Nevers

AL582610577

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy - 58640 Varennes-Vauzelles

HOLDING VOISINE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 12 500 euros
Siège social: 84 rue de Gérigny
58400 La Charité sur Loire

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 12 juin 2013, il a été constitué une SARL dénommée: HOLDING VOISINE
Objet social : -La propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles,
-L'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion,
-Les conseils, l'assistance et l'ingénierie en matière financière.
Siège social : 84 rue de Gérigny à La Charité sur Loire (Nièvre)
Capital : 12 500 euros
Gérance : Monsieur Pierre Voisine demeurant 3 rue de la Poissonnerie à Nevers (Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL582610585

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

BANAS COACHING PLUS

Société par actions simplifiée
Au capital de 2000 euros
Siège social : 10 rue du Dessiert
58160 La Fermeté

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte SSP du 17/06/2013, il a été constitué la SAS
BANAS COACHING PLUS
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 10 rue du Dessiert 58160 La Fermeté
Objet :
- formation et coaching
- développement personnel du chef d'entreprise
- location de salle.
Président : Monsieur Hervé Banas demeurant 10 rue du Dessiert à La Fermeté.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Cession d'actions : la cession d'actions, sauf par l'associé unique est soumise à l'agrément des associés.
Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.
Pour avis

AL582610587

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : «CHEMINEES ET POELES DU CENTRE»
Forme : EURL
Capital : 600 euros
Siège social : Route de Brèves - 58530 Dornecy
Objet social : toutes activités de vente, installation de poêle, ramonage, rénovation, adaptation, installation de cheminées neuves ou anciennes, l'achat et la revente de matériaux de construction, divers travaux du bâtiment, isolation, placo, carrelage, couverture... et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
Début d'activité : 18 juin 2013
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés.
Gérance : Oliveira Dominique
Associé : Oliveira Dominique, demeurant route de Brèves 58530 Dornecy
Immatriculation : au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Le gérant

AL582610591

Dénomination: ALLIANCE NRJ
Forme: SARL Capital: 10000 euros
Siège: 82 av du 85eme de ligne 58200 Cosne sur Loire
Objet:Menuiserie pvc bois alu, isolation de comble, pompe à chaleur, peinture toiture, traitement de l'eau éolienne photovoltaique
Durée: 99 ans
Gérant:M. Fougeret Cédric 12 rte de feux 18140 Groise
RCS: Nevers

AL582610595

Aux termes d'un acte SSP en date à Moulins (03) du 05/06/2013 a été constituée la société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmacien d'officine suivante :
Dénomination sociale : PHARMACIE TROUART,
Siège social : 6 route de Moulins 58390 Dornes,
Objet social : l'exercice de la profession de pharmacien d'officine,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 100 000 euros
Gérance : Stéphanie Trouart épouse Sabatier, Lieu-dit La Motte 03460 Aurouer
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau de l'Ordre des Pharmaciens.

AL582610599

Par acte SSP du 25/06/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ODUN
Objet social : Exploitation forestière et bûcheronnage forestier
Siège social : 1bis, place Gudin, 58120 Château Chinon Ville.
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Dogan ép. Apak Sati, demeurant 1bis, place Gudin, 58120 Chateau Chinon Ville
Immatriculation au RCS de Nevers

AL582610619

Par acte SSP du 25/06/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BBA
Objet social : Maçonnerie, plâco-plâtre, carrelage, rénovation
Siège social : 11, rue des Chailloux, 58000 Nevers.
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Keskin Savas, demeurant 11, rue des Chailloux, 58000 Nevers
Immatriculation au RCS de Nevers

AL582610620

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale parue le10/05/2013 dans ce journal. Il convenait de lire que la SARL BLASY, capital : 8 000 €, Siège social : 4, Faubourg du Grand Mouesse, 58000 Nevers, est immatriculée au RCS de Nevers numéro 494 247 778.

AL582610592

DISSOLUTION LIQUIDATION

AUBERGER DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
20 rue Jean Jaurès - 58160 Imphy
RCS Nevers 383 709 797

Par décision du 1er juin 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2012 et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Monsieur Bernard Auberger, demeurant 11 rue Yves Montant 58160 Imphy, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 rue Yves Montant 58160 Imphy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis

AL582610566

AUBERGER DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 rue Jean Jaurès
58160 Imphy
RCS Nevers 383 709 797

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er juin 2013, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation, à effet rétroactif du 30/04/2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis

AL582610567

Notaires
Office Notarial de Clamecy (58)

Par assemblée du 22 mai 2013, M. Félix Dompierre, demeurant à Metz le Comte (58190), Le Bourg, a décidé d'agréer les héri-

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

sur le site www.infogreffe.fr
par minitel 3617 Infogreffe*
par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ARNOLD Gérard Lucien
Le Bourg
18150 Apremont sur Allier
RCS : 343 117 495

AL582610604

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL DES MECHINS (SARL)
Les Méchins, 58380 Lucenay les Aix
RCS : 421 059 668

AL582610605

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOL'NR (SARL)
45, rue de la verte Vallée, 58160 Sauvigny les Bois
RCS : 521 704 569

AL582610606

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Bosco (SARL)
Le Bourg, 58110 St Pereuse
RCS : 443 516 596

AL582610607

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL ATHENAIS (SARL)
Centre commercial Carrefour
Route de Foruchambault
Marzy
58000 Nevers
RCS : 350 363 974

AL582610608

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PETIT Alain
Arcay, 18340 Levet
RM 58 : 310 234 364

AL582610603

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL BRAZ'O GRILL (SARL)
20, quai de Mantoue
58000 Nevers
RCS : 529 409 401

AL582610609

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LECLAIRE Jöelle Pierre Henri
Quartier de la Gare
589460 Corvol l'Orgueilleux
RCS : 482 180 312

AL582610610

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CAULIER Fabrice Samir
69, rue Waldeck Rousseau
58150 Pouilly sur Loire
RCS : 509 787 891

AL582610611

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BO-GP (EURL)
19, rue de Charleville
58000 Nevers
RCS : 521 385 104

AL582610612

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BOITTIER Yannick Michel
La Boutrille
58170 Millay
RCS : 505 207 852

AL582610615

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PECQUEUX Jérémy André Gérard
16, avenue de la République
58260 La Machine
RCS : 529 732 307

AL582610616

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
TOP SEDIA France (SARL)
Route de Nevers
58600 Fourchambault
388 547 473
Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
Liquidateur : SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers

AL582610617

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
KORKMAZ Fazil
22, rue Henri Dunant
58260 La Machine
504 017 435
Service de soutien à l'exploitation forestière
Liquidateur : SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers

AL582610618

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
STUDIO ANGEL'S (SARL)
7, rue des Dangers
58800 Sardy les Epiry
Activités photographiques
RCS Nevers : 405 107 657
Date de cessation des paiements : 13/06/2013
Liquidateur : SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL582610621

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
EURL GOSSET (SARLU)
7, avenue Louis Coudant
58340 Cercy la Tour
Travaux d'installation électrique dans tous locaux
RCS Nevers : 523 652 014
Date de cessation des paiements : 01/12/2012
Liquidateur : SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL582610622

Par jugement en date du 19/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
A-Z MULTISERVICES (SARL)
2, route de Donzy
58200 Saint Père
Travaux d'entretien d'aménagement de rénovation de finition de nettoyage et débarras de tous locaux, dépannages, vente de produits et service associés, création et entretien de jardin et d'espace verts .
Date de cessation des paiements : 01/05/2013
Liquidateur : SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL582610623

tiers de M. Félix Dompierre en qualité d'associés de la société «Société Civile d'Exploitation Dompierre Frères» dont le siège est à Metz le Comte (58190), route de Teigny ou rue Millin, au capital de 762,25 €, immatriculée au RCS de Nevers n° 329 033 930, suite au décès de M. Maurice Dompierre survenu le 23 décembre 2010 et a décidé d'assumer seul la gérance de ladite société.
Par assemblée du 22 mai 2013, enregistré à Nevers le 13 juin 2013, bord. 2013/735, case 3, ladite société «Société Civile d'Exploitation Dompierre Frères», constituée pour une durée de 10 ans à compter du 28 mars 1984 a constaté sa dissolution par survenance du terme à compter du 28 mars 1994 et désigné M. Félix Dompierre, demeurant à Metz le Comte (58190), le Bourg en qualité de liquidateur jusqu'à la clôture de la liquidation.
Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé à Metz le Comte (58190), route de Teigny ou rue Millin.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers (58).
Pour avis et mention
Me Arcangeli-Zerr

AL582610586

CUMA D'ANNAY NEUVY

Société en liquidation
Siège social : chez M. Pérot Gilles, Le Coudray,
58450 Neuvy sur Loire
N° d'agrément : 58-0075
N° d'immatriculation au RCS : 443 895 214

L'assemblée générale de clôture de liquidation de la société s'est réunie le 30 avril 2012 à Neuvy sur Loire, sur convocation des liquidateurs :
- M Pérot Gilles, demeurant à : Le Coudray, 58450 Neuvy sur Loire
- M Colas Georges, demeurant à : Le Lieu du Puit, 58310 Arquian

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.
Les liquidateurs. *AL582610588*

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SOCIETE SCM CABINET D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

Société civile de moyens
Au capital de 1 707 euros
siège social: 14 rue Eugène Pelletan
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 318 071 149

Dissolution
Décision: Assemblée Générale Extraordinaire du 02 avril 2013
Objet: Dissolution anticipée de la société
Siège de la liquidation : 14 rue Eugène Pelletan 58200 Cosne Cours sur Loire
Liquidateur: Monsieur Jean-François Martin demeurant 21 rue Charles Floquet à Cosne Cours sur Loire (Nièvre).
Pour avis,
Le liquidateur. *AL582610589*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL LE RELAIS DU MORVAN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 52 Grande Rue,
58310 Saint Amand en Puisaye
RCS Nevers 440 985 463

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 7 juin 2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry Meunier demeurant 64-66 Grande Rue 58310 Saint Amand en Puisaye pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 64-66 Grande Rue 58310 Saint Amand en Puisaye. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL582610593

MODIFICATION DE CAPITAL

C.L.S. 58

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 36 480 € porté à 46 480 €
Siège Social : 2, Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-vauzelles
448 860 486 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 10/06/2013, les associés ont décidé d'augmenter en numéraire le capital social de 10 000 € pour le porter à 46 480 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL582610614

NON DISSOLUTION

SIGMAGROUP

SAS au capital de 6000 €
Siège social : 37 rue Sainte Anne
58400 La Charité-sur-Loire
530 537 349 RCS Nevers

L'assemblée générale du 30/04/2012 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Nevers

AL582610596

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE FINANCIERE DE SOURY

SAS au capital de 160000 €
Siège social :
Le Grand Soury, 58400 Champvoux
422 502 849 RCS de Nevers

L'AGE du 30/03/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 2 boulevard de Reuilly, 75012 Paris, à compter du 30/03/2013
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Paris

AL582610590

RÉDUCTION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SOCIÉTÉ LAGOUTTE ET FILS

SARL - au capital de 40 000 euros
porté à 150 000 euros
Zone de Villemenant, 58130 Guerigny
RCS Nevers 320 130 735

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/06/2013 a décidé d'augmenter le capital social de 40 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention:
Le capital social est fixé à quarante mille euros (40 000 euros)
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à cent cinquante Mille euros (150 000 euros).
Pour avis
La Gérance

AL582610602

NOMINATION

HOLDING CASSIER

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 000 euros
Siège social : 33, Avenue Louis Coudant
58340 Cercy la Tour
399 502 897 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 3 juin 2013, l'assemblée générale ordinaire des associés a nommé en qualité de nouveau co-commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, M. Pierre Cléon, 7, Rue Marguerite Yourcenar, BP 67916 à 21079 Dijon Cedex, en remplacement de Mme Geneviève Vaudelin-Martin, co-commissaire aux comptes suppléant dont le mandat est arrivé à expiration.
Pour avis

AL582610594

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires

SCP Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire le 10 mai 2013, Enregistré à Nevers le 30/05/2013, bord 2013/673 case n°1 ext 1591, contenant cession de parts sociales du **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE CHAMENAY** , ayant son siège à Garchizy, Domaine de Chamenay, au capital de 144.827 €, immatriculée au RCS de Nevers n°319634606;
Les associés ont nommé comme co-gérants de cette société Mme Caroline **d'Ortho**, sage-femme, épouse de Mr Henry Angleys, dt à Tassin-La-Demi-Lune (69160)2 Chemin de Bellevue et Mr Bernard **d'Ortho**, Consultant, époux de Mme Axelle Faure, dt à Nanterre (92000) 20 rue Thomas Lemaitre , pour une durée illimitée suite au décès de Mr Gérard d'Ortho.
En conséquence, ladite société sera à compter du 10 mai 2013 gérée par Mme Caroline d'Angleys et Mr Bernard D'Ortho.
Pour Avis
Me JACOB.

AL582610584

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

CONSTELLIUM EXTRUSION FRANCE SAINT FLORENTIN

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 2.581.425 €
Siège social : Route de Tonnerre Germigny
89600 Saint - Florentin
352 610 646 RCS Auxerre

Suivant Décisions de l'associé unique en date du 31.05.2013, il a été décidé :
- De modifier la dénomination sociale en «Aluminium France Extrusion Saint Florentin», et ce à compter de ce jour.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
- de prendre acte de la démission de Monsieur Hervé Pelcerf de son mandat de Président, à compter de ce jour.
- de nommer en qualité de Président Monsieur Julien Lagrèze, demeurant Chemin de l'Anglais, Quartier du Montaiguet à Meyreuil (13590).
- de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Hervé Pelcerf, demeurant 11 Quai de l'Yonne Bailly à Saint Bris le Vineux (89530).
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.
Le Président. *AL892610642*

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Madame Sandra, Vanessa LARIVIERE** 14 rue Vaucobre 89700 Tonnerre (Blanchisserie, teinturerie de détail). RCS Auxerre 539394288. CIP 3448. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610646

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS T.P.A.** chemin des Ruelles 89380 Appoigny (Travaux publics). RCS Auxerre 451446074. CIP 3449. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610647

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Severino FREAZA GARRIDO** 14 avenue Pierre Bertrand 89350 Champignelles(Nettoyage de locaux). RCS Auxerre 449118405. CIP 3450. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610648

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL URBAN BAROK** 1 place Robillard 89000 Auxerre (Achat vente de prêt à porter vêtements et accessoires divers). RCS Auxerre 533133666. CIP 3451. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610649

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL A B IMMOBILIER** 122 rue du Pont 89000 Auxerre (Marchand de biens). RCS Auxerre 417594421. CIP 3452. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610652

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Hubert Joël GOUDET** Grande Rue 89460 Prégilbert (Tous travaux forestiers). RCS Auxerre 505337147. CIP 3453. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610653

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Philippe Bruno Jacques GUYARD** 3 rue de l'Abreuvoir «Le Bréau» 89240 Lindry (Services annexes aux spectacles). RCS Auxerre 418350567. CIP 3454. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892610654

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/06/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur **Philippe Bernard André PESTRE** 2 rue du guichet 89520 Thury. RCS Auxerre 351522073. CIP 3392.

AL892610655

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre» 4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40 abonnement @terres-de-bourgogne.net

Votre MITSUBISHI vous attend au GARAGE EUROPE !
L200 DOUBLE CAB
Également disponible en single et ClubCab
Motorisation Diesel 2.5 DI-D
136 ch BM ou 178 ch BM ou BA
à partir de 18 900 € HT
NOUVEAU OUTLANDER
à partir de 27 600 € TTC
ASX
Motorisation
1,8 DI-D 115 ch
1,8 DI-D 150 ch.
2 et 4 roues motrices
Nouveau moteur essence
à partir de 19 900 € TTC
PAJERO
Également disponible en version longue 7 places
Motorisation
3.2 DI-D 200 ch
à partir de 27 900 € HT
MITSUBISHI
Garantie 3ans ou 100.000 km
J.M. PECHINOT. votre nouveau concessionnaire
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY
(à côté de Lapeyre)
03 80 52 99 50

A.M.S. CLOTURE ET TERRASSEMENT

SARL au capital de 3 000 euros
Siège : 30 Rue Pasteur - 89100 Malay le Grand
510 974 462 RCS Sens

Par décision du 06/06/2013, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transports routiers, services de transports de marchandises pour le compte d'autrui. Location de véhicules pour le transport et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL892610643

DRAKA COMTEQ FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 246.554.316 euros
Siège social :
Les algorithmes - bâtiment le Sophocle
9 avenue du Marais - 95100 Argenteuil
393.525.993 RCS Pontoise

Par décisions du 19.6.2013, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 23 avenue Aristide Briand 89100 Paron et il a modifié l'article 4 des statuts en conséquence. Il a également pris acte de la démission de M. Philip Llewellyn Edwards de son mandat de membre du Comité de Contrôle avec effet au 17.6.2013, et a nommé membre du Comité de Contrôle M. Philippe Vanhille, démissionnaire de son mandat de Membre du Directoire, demeurant 18 rue Chanzy 59110 La Madeleine.
Le Comité de Contrôle qui s'est réuni le 19.6.2013 à l'issue des décisions prises par l'Associé Unique, a pris acte de la démission de M. Vanhille de son mandat de Membre du Directoire, et a nommé membre du Directoire M. Eric Stoltz demeurant 80 avenue du Maréchal Leclerc 59130 Lambersart.
La Société sera radieé du RCS de Pontoise et ré-immatriculée au RCS de Sens. Pour avis.

AL892610661

SCI LES JARDINS DES MOULINS

SCI au capital de 5400 €
Siège social : 29 rue Gaston Perrot
89100 Sens
428 609 978 RCS de Sens

L'AGE du 24/06/2013 a décidé de nommer en qualité de gérant M. Day Pierre Alexandre, demeurant 29 rue Gaston Perrot, 89100 Sens, en remplacement de Mme Day Catherine
- Augmenter le capital social pour le passer de 5 400 € à 15 399 €.
Mention au RCS de Sens

AL892610674

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI PETIT COMBLOUX
Siège social : 6 rue des Caillottes ZI de la Plaine des Isles 89470 Monéteau
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autre de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros en numéraire
Gérance : Patrick Petit demeurant 11 rue de la Fontaine Saint Martin 89400 Bonnard
Cession de parts : libre entre associés, soumis à agrément au profit des tiers
Immatriculation : au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL892610514

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 mai 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : PALMA'S
Siège social : 2 avenue de la Gare, 89510 êtigny
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 145000 €
Objet social : Gestion immobilière
Gérant : Mademoiselle Anne Sophie Conceicao, 20 boulevard Saint Marcel, 75005 Paris
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892610640

Aux termes d'un acte SSP en date du 18 juin 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SOL ALGARVE
Siège social : 2 avenue de la Gare, 89510 êtigny
Forme : SAS
Capital : 70000 Euros
Objet social : Exploitation et développement d'un bar-restaurant traditionnel
Président : Monsieur Anne-Sophie Conceicao demeurant : 20 boulevard Saint Marcel, 75005 Paris
élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892610651

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 juin 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LFD Conseil
Siège social : 24 rue Albert Berner, 89330 St Julien du Sault
Forme : SARL
Capital : 1000 €
Objet social : Conseil & formation
Gérance : Monsieur Frédéric Dubois, Les Cornus, 89116 Précy s/Vrin
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892610658

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 05/07/13 à Auxerre 89, il a été constitué une entreprise unipersonelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Travaux Ascenseurs Marinelli
Siège : 26 A rue du bois Frileux 89330 Saint Julien du Sault
Objet : Montage, démontage, mise en conformité, réparation d'ascenseur, monte charge. Installations électriques, câblages. Travaux sur structure métallique ou Bois. Et tous autres travaux liés aux activités précédentes.
Durée : 99 ans
Capital : 1 500 €
Gérance : Mr Marinelli Guillaume, 26A rue du bois frileux 89330 , Saint julien du sault.
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre.
La gérance.

AL892610663

SOCIETE DESTY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 juin 2013 enregistré à Sens le 21/06/2013
bordereau no 2013/484 case 4 , il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 8000 euro dont le siège social est situé à Toucy 89130 19 rue du Pont Capureau .
L'objet social de la société est toutes activités d'opticien- lunetier, la vente de verres correcteurs, de verres scléro-cornéens et lentilles de contact et par extension toutes activités de ventes de matériels optiques.
La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Michaël Philippe Zimmermann, né le 8 juin 1982 à Poissy demeurant 4 rue du Grand Marchais 89120 Chevillon, est désigné dans les statuts en qualité de gérant pour une durée indéterminée ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers.
Pour insertion, le gérant

AL892610669

Par acte SSP il a été constitué une société :
Dénomination : LES BONS PLANS DE JOSEPHINE
Forme : SARL à capital variable
Capital minimum : 1000 Euros entièrement libéré
Siège social : 3 place Victor Hugo 89120 Charny
Durée : 99 ans
Objet : commerce de meubles, objets de décoration
Gérant : Mme d'Aime Sylvie demeurant 3 rue des Ecoles 89120 Charny.
Immatriculation au RCS de Sens

AL892610670

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous sein privé en date du 15 mai 2013 à Pont sur Yonne(89), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GIRARD
Forme sociale : SARL
Siège social : 2 Rue des Lilas 89260 Perceneige
Objet social : Bar, Restauration traditionnelle, Hôtel
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 5.000 €
Gérance : M. Frédéric Girard demeurant 2 rue des Lilas à Perceneige (89260)
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens(89).
La gérance.

AL892610673

➜ ADDITIF

SEVELEC

SARL au capital de 7 500 euros
Ancien Siège social
31 rue du Bel Air - 78190 Trappes
Nouveau Siège social
3 rue Saint Jean : 89400 Bussy en Othe
RCS B 444 183 099

Correctif à l'annonce du 24/05/2013 AL892110502
La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS et non d'Auxerre
Pour avis,
Le gérant : Sevette Philippe demeurant à Bussy en Othe(89400) 3 rue Saint Jean

AL892610645

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
GAJ DEVELOPPEMENT SAS
Liquidation judiciaire du 06/11/2012
10, chemin des Violettes
89100 Rosoy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre le 31 mai 2013
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892610576

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

JJ PARFITT

SARL en liquidation amiable
au capital de 2000
Siège de la liquidation : Bateau Leoma,
le Port, chemin de la rivière,
89270 Mailly-La-Ville
RCS Auxerre B 532 582 509

Selon l'AGE du 08/04/2013, il a été décidé la dissolution anticipée de la sté à compter de ce même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur M. Matthew Parfitt, dmt à Mailly-La-Ville (89270), Bateau Leoma, le Port, Chemin de la rivière, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en dégager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Mailly-la-Ville (89270), Bateau Leoma, le Port, chemin de la rivière. C'est à cette adresse que la correspondance devra être renvoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis.

AL892610656

PRECIOUS TALES

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 9 rue de l'Eglise
89300 Saint-Aubin-sur-Yonne
518 202 064 RCS de Sens

L'AGE du 20/06/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/06/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Sottorf Henning, demeurant 9 rue de l'Eglise, 89300 Saint-Aubin-sur-Yonne, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Sens

AL892610660

PROD'ACTION CONSEIL INDUSTRIEL EURL

Société en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège
1 rue du Puits de la Chaine 89100 Sens
754 093 862 RCS Sens

L'associé unique a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31/03/2013, donné quitus de la gestion, décharge du mandat M. Buisson Régis, liquidateur, domicilié 1 Rue du Puits de la Chaine, 89100 Sens, et constate la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL892610667

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

L'AGE du 14.5.2013, les associés de la SAS IMMOBILIERE JULIN au capital de 213.428,62 €, siège social à Migennes(89) 133, av. J. Jaurès, 630 501 476 RCS Sens, a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 3.306 actions. Aux termes d'un procès-verbal établi le 26.06.2013, le président a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouve définitivement réalisée à cette même date et qu'en conséquence, que le capital est ramené à la somme de 163.142,98 €. Capital social : ancienne mention publiée : 213.428,62 € ; nouvelle mention : 163.142,98 €.

AL892610456

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

CARROSSERIE COLSON

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Route d'Etigny
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Sens 492 368 733

Aux termes d'une décision en date du 20 juin 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance

AL892610664

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFER-CAR

SARL au capital de 4980 €
Siège social :
31, avenue du Général Leclerc, 71150 Chagny
503 350 431 RCS Chalon-sur-Saône

L'AGE du 22/06/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 36 Route Nationale, 89450 Asquins, à compter du 01/07/2013.
Gérant : M. Andrieux Bruno, demeurant 73, rue Jean Macé, 71360 êpinac.
Radiation au RCS de Chalon-sur-Saône et réimmatriculation au RCS d'Auxerre

AL892610672

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CAP MOBILITE SARL

au capital de 1000 euros
Siège social : 11 voie prairial
89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens 791 673 478

Changement de gérant
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2013, Madame Martin Orlane née Filiatre, demeurant 11 voie prairial 89340 Villeneuve la Guyard , a été nommée gérante en remplacement de monsieur Martin David, gérant démissionnaire à compter du 21 mai 2013.
L'article N°1 des statuts a été modifié en conséquence.
Il en sera fait mention au RCS de Sens
Pour avis,

AL892610641

SCI COTE DE BEAUVAIS

Société Civile au capital de 200 euros
Siège social : Le Coquemard
89320 Vaumort
492 805 155 RCS Sens

Par décision du 28/05/2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission d'Arnaud Weiss de ses fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL892610644

BI CONCEPT

SARL au capital de 7000 €
Siège social :
2 rue Saint Pierre, 89360 Dyé
499 785 251 RCS d' Auxerre

L'AGO du 21/06/2013 a nommé en qualité de gérant M. Spagnoli Maurizio, demeurant 32 rue Juliette Vadel, 77400 Dampmart en remplacement de M. Guilmineau Laurent, à compter du 21/06/2013.
Modification au RCS d' Auxerre

AL892610665

SENONAISE DE SERVICES A DOMICILE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 52 rue des Caves
89100 St Martin du Tertre
490 739 992 RCS Sens_

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Luc Rat de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Annie Rat,demeurant à Saint Martin Dutertre (89100) 52 rue des Caves,pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Pour avis, la Gérance.

AL892610671

➜ CESSION

Avis de cession de fonds de commerce
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 14 juin 2013, enregistré à la trésorerie d'Auxerre le 18 juin 2013, bordereau n° 2013/585, case n°6.
La SARL ABC, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro B 302 330 808, dont le siège social est sis 3, rue Tour du Magasin, 89200 Avallon, a cédé à la société STEPHANIE COIFFURE, société à responsabilité limitée unipersonnelle immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro B 790 449 698 dont le siège social est sis au 3, rue Tour du Magasin, 89200 Avallon, un fonds de commerce de coiffure, sis 3, rue Tour du magasin, 89200 Avallon, comprenant le bail commercial, l'enseigne, la clientèle, le matériel pour un prix de 50.000 €
La date d'entrée en jouissance est fixée au 1er mars 2013.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du cabinet de Me Jourdain, avocat, 1, avenue de Saint Georges, 89000 Auxerre, séquestre.
Pour avis,
Maître Jean-Yves Jourdain, avocat au barreau d'Auxerre

AL892610650

Terres de Bourgogne
ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

▶ Sudoku

					6			
				9			8	6
						5		
		3		1			5	
	2				7	3		
	8		5			6	2	
	9				1			
	7		8	4			9	
		2		5		8	4	

Résultat du précédent numéro

4	7	3	5	1	6	9	2	8
8	5	1	9	7	2	3	4	6
9	2	6	3	4	8	1	5	7
2	6	7	1	5	4	8	9	3
5	3	9	2	8	7	4	6	1
1	8	4	6	9	3	2	7	5
6	9	8	7	2	1	5	3	4
3	4	5	8	6	9	7	1	2
7	1	2	4	3	5	6	8	9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 29 juin 2013 au 5 juillet 2013

Samedi 29

TF1

20.50 Dallas (4, 5 et 6/10) : «Adieu Southfork», «Ewing contre Ewing», «La fièvre de l'or noir». Série avec Patrick Duffy, Linda Gray, Josh Henderson, Jesse Metcalfe.
23.10 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓬.

FRANCE 2

20.45 Intervilles «Dax/Saint-Amand-les-Eaux». Divertissement présenté par Nathalie Simon, Olivier Minne et Tex.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 Le silence de l'épervier (1, 2 et 3/8) ★★. Téléfilm avec Line Renaud, Florence Thomassin, Michaël Lonsdale. *Prenant, mais peu crédible.*
23.45 Carmen ★. Téléfilm avec Vicky Luengo. *Très décevant.*
01.20 Appassionata «Une tragédie florentine». Opéra.

ARTE

20.50 L'aventure humaine «Le code maya enfin déchiffré» ★★. *Passionnant.*
22.20 Birth of cool. Documentaire.
23.10 Tracks.

M6

20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +

20.55 Hit & run ★. Comédie (2012) de D. Palmer et Dax Shepard, avec Dax Shepard, Kristen Bell (1h36) ⓾. *Amusant, mais lourd.*

Dimanche 30

TF1

20.50 À bout portant ★★. Thriller (2010) de Fred Cavayé, avec Gilles Lellouche, Roschdy Zem, Gérard Lanvin (1h21) ⓬. (voir Sélection)
22.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2

20.45 Divorces ! ★. Comédie (2009) de Valérie Guignabodet, avec François-Xavier Demaison, Pascale Arbillot (1h36). *Outrancier.*
22.20 Faites entrer l'accusé «Les frères Konhu...». Magazine ⓾.

FRANCE 3

20.45 Miss Fisher enquête ! : «Le bal costumé», «La quatrième déesse». Série avec Essie Davis ⓾.
22.55 Inspecteur Barnaby «Le terrain de la mort». Série ⓾.
00.25 La Califfa ★. Drame (1970) de A. Bevilacqua, avec Romy Schneider (1h35). *Le film a vieilli.*

ARTE

B comme Bowie !
20.45 Les prédateurs ★★. Science-fiction en VO (1982) de Tony Scott, avec Catherine Deneuve, David Bowie (1h37) ⓬. *Brillant, mais érotique et morbide.*
22.20 Dr Bowie & Mr Jones.

M6

20.50 Capital «Dépenses de l'été : Enquête sur les pièges qui vous guettent». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Maldives : Un paradis en danger».

CANAL +

20.55 Strike back (5 et 6/10) ★★. Série ⓬. *Excellent, mais très cru.*

Lundi 1er

TF1

20.50 Les experts, Miami. Série avec David Caruso, E. Procter ⓾.
23.55 Dexter. Série ⓬.
01.40 Au Field de la nuit, avec S. Haumant, S. Greggio, Éric Marchal, V. Postec, Thierry Cohen, Diane Kurys, Mélanie Thierry, A. Duléry.

FRANCE 2

20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires. Série avec Kyra Sedgwick, Jon Tenney ⓾.
22.50 Private practice. Série.

FRANCE 3

20.45 Signé Mireille Dumas «Les vacances en chansons».
23.05 Le grand alibi ★★. Policier (2008) de P. Bonitzer, avec Miou-Miou, Lambert Wilson (1h30). (voir Sélection)
00.35 Demain dès l'aube ★★. Drame (2009) de D. Dercourt, avec Vincent Perez (1h35). *Excellent.*

ARTE

20.50 Le journal d'une femme de chambre ★★. Drame en NB (1963) de Luis Buñuel, avec Jeanne Moreau (1h34). *Brillant.*
22.25 Dans l'œil de Buñuel ★★.
23.20 Viridiana ★★★. Drame en VO et NB (1961) de Luis Buñuel, avec Francisco Rabal (1h27). *Un chef-d'œuvre violent et atroce.*

M6

20.50 L'amour est dans le pré.
23.10 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +

20.55 Vikings (8 et 9/9) ★. *Moyen.*

Mardi 2

TF1

20.50 Les experts, Manhattan ⓾.
23.20 Pascal, le grand frère.

FRANCE 2

20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ?, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.05 Mariages (1 et 2/8). Documentaire.
01.00 Bancs publics ★★★. Comédie (2009) de Bruno Podalydès, avec Florence Muller, Denis Podalydès, Chantal Lauby, Thierry Lhermitte (1h49). (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Famille d'accueil : «Hors jeu», «Clair de ronde», «Fils de guerre» ★★. Série avec Virginie Lemoine, C. Charmetant. *Bien fait.*
00.00 Maigret et la tête d'un homme ★. Téléfilm avec Bruno Cremer (1h36). *Médiocre.*

ARTE

20.50 Les États-Unis et la drogue «Une guerre sans fin» ★★. *Très intéressant.*
22.35 Guten tag, RDA ! «Les Français et l'Allemagne de l'Est».
23.30 Le procureur «Au service de la Cour pénale internationale».

M6

20.50 Le grand bêtisier de l'été 2013 «Spécial coulisses !».

CANAL +

20.55 The words ★. Drame (2012) de B. Klugman et L. Sternthal, avec Bradley Cooper, Zoe Saldana, Jeremy Irons (1h39). *Décevant.*

Mercredi 3

TF1

20.50 Grey's anatomy : «Moment de vérité», «La grande migration», «Le vent tourne ⓬». Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey.
23.15 Revenge. Série.

FRANCE 2

20.45 Sherlock : «Un scandale à Buckingham», «Une étude en rose» ★★. Téléfilm avec Benedict Cumberbatch, Martin Freeman, R. Graves (2h58). (voir Sélection)
23.55 Miam miam. Théâtre de et avec Édouard Baer, et avec Atmen Kelif, Philippe Duquesne (1h56).

FRANCE 3

20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Languedoc au Roussillon». Magazine.

ARTE

20.50 Fais-moi plaisir ! ★★. Comédie (2009) de et avec Emmanuel Mouret, et avec Judith Godrèche (1h30). *Très amusant, mais peu vraisemblable.*
22.15 Peter Brook, sur un fil...
23.40 I phone you. Comédie dramatique en VO (2011) de Dan Tang, avec Jiang Yiyan (1h27).

M6

20.50 Zone interdite : «Aventure, liberté, évasion : Les folies d'un été en camping-car», «Chéri tu dors où ce soir ? Je suis VRP et j'ai mes secrets !». Magazine.

CANAL +

20.55 L'oncle Charles. Comédie (2012) de É. Chatiliez, avec Eddy Mitchell, Alexandra Lamy (1h35).

Jeudi 4

TF1

20.50 Falco (5 et 6/6). Série avec Sagamore Stévenin, Clément Manuel, Alexia Barlier, A. Chevrier ⓾.
22.45 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2

20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Les bons plans de l'immobilier des pays en crise», «Les arpenteurs : Le tourisme de la mémoire». Magazine.
22.15 Dans les yeux d'Olivier «Femmes dans la nuit» ★★. Magazine de Olivier Delacroix. *Le regard d'Olivier est toujours aussi bienveillant.*

FRANCE 3

20.45 Wall Street «L'argent ne dort jamais» ★★. Comédie dramatique (2010) de Oliver Stone, avec Michael Douglas, Shia LaBeouf (2h08). *Pas mal.*
23.30 Wall Street ★★. Comédie dramatique (1987) de Oliver Stone, avec Michael Douglas, Charlie Sheen (2h). *Une excellente dénonciation des excès des traders.*

ARTE

20.50 Odysseus (9 et 10/12) ★. Série avec C. Murino. *Peu palpitant.*
22.15 Combattant de naissance «L'histoire du boxeur Charly Graf».

M6

20.50 Body of proof (11, 12 et 13/13). Série avec Dana Delany ⓾.

CANAL +

20.55 Homeland (9 et 10/12) ★★. Série ⓬. *Excellent.*

Vendredi 5

TF1

20.50 Les experts. Série avec Laurence Fishburne ⓾.
23.10 Secret story ⓾.

FRANCE 2

20.45 N'oubliez pas les paroles. Divertissement présenté par Nagui, avec Kad Merad, Fred Testot, Julie Zenatti, Emmanuel Moire, etc.
23.05 L'amour, la mort, les fringues ★★. Théâtre de Nora et D. Ephron, avec Bernadette Lafont, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Valérie Boneton, Caroline Proust, Françoise Fabian, Julie Ferrier, Alexandra Lamy (1h35). *Amusant, mais à réserver aux filles.*
00.45 Mon Taratata à moi.

FRANCE 3

20.45 Faut pas rêver «Tanzanie». Magazine de Tania Young.
23.10 Affaires d'État, étranges affaires «L'affaire des missiles Exocet : Malouines 1982».

ARTE

20.50 Comme un air d'autoroute ★. Téléfilm avec Boris Vigneron, Maryvette Lair (1h28). *Lourd.*
22.20 Mon été orange. Téléfilm.

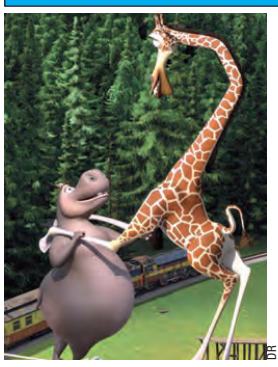
M6

20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell, LL Cool J ⓾.

CANAL +

20.55 Madagascar 3 «Bons baisers d'Europe» ★★★. Animation (2012) de Eric Darnell, Conrad Vernon et Tom McGrath, avec les voix de José Garcia, Anthony Kavanagh (1h30). (voir Sélection)

SÉLECTION


© DR

■ **Madagascar 3** - Alex le lion et ses amis ont le mal du pays et de leur zoo new-yorkais. Les pingouins, partis en Europe, ne revenant pas, la petite équipe décide de partir à leur rencontre à la nage. C'est ainsi qu'elle débarque à Monte-Carlo, où les pingouins ont gagné une fortune au Casino. De l'Afrique aux États-Unis, en passant par Monte-Carlo et Rome, les auteurs de ce troisième opus s'en donnent à cœur joie. L'histoire accumule les péripéties, les situations acrobatiques et les courses-poursuites échevelées. Certes, le scénario n'est pas très fouillé et sert de prétexte aux morceaux de bravoure, et le rythme fléchit un peu vers le milieu. Mais les comédiens qui font les voix des personnages semblent beaucoup s'amuser. Quant à la musique, elle souligne bien les différentes actions. Signalons également le personnage de la policière française, sorte de «Cruella d'Enfer» hystérique. Elle est un des personnages marquants de l'histoire. ***Vendredi 5, sur Canal +, à 20h55.***

■ **À bout portant** - Samuel travaille dans un hôpital où vient d'être admis un truand. Lorsque sa femme est enlevée, Samuel est sommé de l'aider à s'évader. Fred Cavayé met en scène un homme ordinaire aux prises avec une situation qui ne l'est pas et qui va tout tenter pour sauver la femme qu'il aime. C'est bien filmé et tellement nerveux que l'on n'a pas le temps de s'appesantir sur les invraisemblances qui émaillent le récit. Mais la violence est fatigante. ***Dimanche 30, sur TF1, à 20h50.***

■ **Le grand alibi** - Pascal Bonitzer s'attaque au film de genre en adaptant librement un roman d'Agatha Christie. L'intrigue policière vient habilement se mêler avec les intrigues sentimentales des personnages. Mise en scène avec élégance et précision, riche en répliques savoureuses, cette œuvre est une réjouissante partie de cluedo et une cinglante peinture de la haute bourgeoisie. La distribution ne manque pas d'allure. ***Lundi 1er, sur France 3, à 23h05.***

■ **Bancs publics** - Trois lieux ordinaires (le bureau, le jardin, le magasin) et une pléiade de personnages, tel est le choix de Bruno Podalydès pour parler de Versailles. Avec un regard plein de tendresse pour ses personnages, il croque les menus détails de leur vie. Des comédiens chevronnés ont prêté leur concours à ce film original et charmant. C'est cocasse, pittoresque, parfois émouvant, toujours très juste, et l'on voudrait que cela ne s'arrête jamais. ***Mardi 2, sur France 2, à 01h00.***

■ **Sherlock** - Blessé en Afghanistan, le docteur Watson rentre à Londres, où il fait la connaissance de Sherlock Holmes. Il fallait être Anglais pour oser moderniser ce chef-d'œuvre de Conan Doyle. Et la réussite est là, avec cette série pleine d'humour, servie par des comédiens très convaincants, et dans laquelle les héros abusent d'Internet et des SMS. Le scénario est astucieux, et la mise en scène rondement menée. Mais les images sont très sombres. ***Mercredi 3, sur France 2, à 20h45.***

Un dimanche à la ville pour 10 000 agriculteurs

Ils ont séduit Paris et les Parisiens

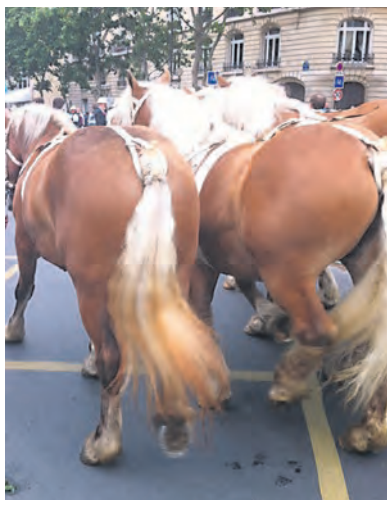
En marge des discours politiques et des alertes données aux décideurs politiques, la campagne, ses éleveurs et tous ses producteurs ont engagé aussi une *«opération charme»* vers les Parisiens. Pour parler vrai et échanger sur les enjeux d'une production agricole made in France, gage de bonnes pratiques et de sécurité.



Elevage, cause nationale, l'ampleur de la mobilisation et l'adhésion des citadins à la démarche, en sont la preuve.



Une équipe de choc : les charolais et la Saône et Loire



Les chevaux aussi étaient à la parade dans un cortège haut en couleur et bon enfant, mais tout au long du parcours les porte-voix rappelaient aux Parisiens les grands défis que l'élevage français doit relever si il veut avoir un avenir.



Au menu, viande grillée et barbecues géants sur plus de 50m pour régaler les Parisiens qui ont fait honneur au menu qui leur était proposé.



Les moutons ont fait le parcours en camion, comme les cochons... A chaque transbordement, le spectacle était dans la rue.



La Bourgogne avait fait le déplacement, avec Brigitte Fleury comme porte-drapeau

Ils partirent 400 de Bourgogne et, par un prompt renfort, ils se virent 10 000 en arrivant au port... A Paris donc. Cap sur la capitale pour les éleveurs et tous les agriculteurs bourguignons qui n'ont pas hésité à aller porter la voix de la Bourgogne lors de la grande manifestation du 23 mai. Un dimanche à la ville pour 10 000 agriculteurs, c'est l'assurance pour les Parisiens d'avoir tout à la fois du spectacle, des informations de première main sur l'alimentation et les productions et le plaisir d'échanger sur une esplanade des Invalides noire de monde, où les animaux ont pris leurs aises comme dans leurs prairies natales. Même le temps était de la partie... Vaches, moutons, chèvres, cochons, porcs et chevaux ont assuré le spectacle et après deux heures de marche à battre l'asphalte parisienne, ils n'ont pas boudé leur plaisir à paître et s'allonger sur la pelouse accueillante de la grande esplanade. Côté logistique il fallait bien assurer : la veille déjà on s'activait pour préparer le site. En première ligne pour sécuriser l'accueil des animaux et installer les barrières, la Côte d'Or, avec l'équipe du comice de Saulieu, rompue à cet exercice. Michel Bureau, Jean-Michel Cap, Etienne Bourgis, Jean-Pierre Fleury, en partenariat avec Patrick Naudot des Etablissements Mazeron pour la fourniture du matériel, se sont activés dès six heures du matin.

Après les discours, le réconfort des dégustations a permis de régaler les Parisiens venus en famille, poussettes en mains et appareils photos en action. 10 régions, dont la Bourgogne, ont proposé leurs produits, établi le contact et échangé avec des citadins qui sont repartis ravis et un peu mieux informés. Au menu, bœuf à la broche (un vache et un veau Blonde d'Aquitaine), pas moins de 50 mètres de barbecues divers et variés (organisés par les Pays de la Loire) et au final 10 000 sandwiches consommés par des Parisiens affamés de bonne chair. Un espace dédié aux animaux, au frais sous les arbres, a particulièrement attiré les familles. *«Le temps était pour nous»* se réjouit Jean-Pierre Fleury, qui note que la pluie a su attendre la fin de la manifestation à 17h30 pour submerger le site et décider les citadins à rentrer chez eux.

La journée s'est terminée *«à la satisfaction de tous les participants»* qui ont apprécié d'avoir eu le temps de discuter de façon conviviale et d'échanger avec un public plus nombreux encore que ce que l'on pouvait prévoir.

AMK



Une autre équipe de choc, celle du Comice de Saulieu (21), épaulée par Patrick Naudot (Mazeron). Ils se sont chargés de toute la logistique concernant l'installation des animaux sur le site. En piste dès cinq heures du matin, le casse-croute avant la ruée était le bienvenu...